

# Journal de la confédération musicale de France

N° 303 — ORGANÉ MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS AOUT - SEPT. 1977

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

## L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL EST-IL EN PERIL ?

par Gabriel ROLANDO

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le Musicien fédéré, bulletin de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, la page consacrée à la musique à l'école :

1) Initiation musicale en milieu scolaire (il s'agit d'une interview, par la Fédération Musicale de l'Orléanais-Berry, de M. Nugeyre, instituteur à l'école élémentaire annexée à l'école normale d'instituteurs d'Orléans) :

2) « La musique à l'école — ça bouge ». Il s'agit des dernières dispositions décidées par M. l'inspecteur général Marcel Landowski : présentations d'instruments dans les CE1, CE2 et CM1, et concerts éducatifs dans le 1er cycle des établissements du second degré.

On peut donc penser que, outre les actions propres aux Fédérations, l'impulsion donnée par les conseillers pédagogiques spécialisés et les nouvelles initiatives de Marcel Landowski, soutenues par les inspecteurs d'Académie, les directeurs et les délégués musicaux régionaux, dans des académies-pilotes, l'enseignement musical dans le primaire, le premier et second cycle, deviendra enfin une réalité.

Je crois qu'il faut faire preuve d'un optimisme mesuré ! Plusieurs écrivains et critiques musicaux vont même jusqu'à dire que l'avenir de l'enseignement musical serait en péril.

Si nous parlons chiffres, et même si après 1968 des progrès considérables ont été enregistrés grâce au développement des méthodes actives, il y a encore actuellement 2.630 CES et surtout 45 écoles normales sans professeur d'éducation musicale ?

Cela est grave et si l'on ajoute que suivant la réforme Haby l'heure de musique sera englobée dans un ensemble de deux heures regroupant : arts plastiques, cinéma, mimie, expression corporelle, théâtre, toutes disciplines confiées à un maître « polyvalent » volontaire, il y a lieu d'être inquiet.

Dans le primaire, nous sommes bien prévenus que, à terme, l'enseignement musical sera fait par l'instituteur, polyvalent lui aussi, lequel instituteur, outre les disciplines habituelles devra enseigner celles du dessin et de la musique. Faudra-t-il encore que cet enseignant soit touché par la grâce de l'art musical, et qu'il ait appris la pédagogie de l'initiation musicale à l'école normale ou ailleurs.

Nous n'en sommes pas encore là, et je répète une fois de plus ce que j'ai dit souvent dans nos congrès : tout repose encore sur nous, Confédération et Fédérations, pour assurer la survie de nos sociétés musicales.

Bien sûr, il faut utiliser avec intelligence et diplomatie les organismes et les moyens qui ont été mis à notre disposition : ARDIM et ADDIM animés par les délégués régionaux et départementaux des Affaires Culturelles, les conseils régionaux pour leurs subventions d'équipement, les conseils généraux pour leurs subventions de fonctionnement, nos maires et conseils municipaux directement intéressés par l'existence d'une société musicale, les membres du corps enseignant pour accepter nos moniteurs d'enseignement musical « à condition qu'ils soient valables », et enfin ne jamais négliger nos relations avec les conservatoires qui peuvent nous fournir des professeurs de valeur pour nos écoles de musique.

Et puis utilisons les initiatives et les créations de la C.M.F. : les stages du Centre Albert Ehrmann de Toucy, les stages internationaux et les stages fédéraux. Appliquons les décisions des congrès confédéraux et pensons principalement à nos sociétés juniors qui sont l'avenir et la raison d'espérer de nos sociétés d'adultes. Dans chaque village, il devrait exister une école de musique, un groupement de juniors et une société musicale et même un groupe choral. Hélas, je parle au conditionnel !

Mais je crois que le problème sera résolu en même temps que celui de la Musique l'École et au 1er cycle.

Marcel Landowski, qui a tant fait pour la musique, était hier de passage à Nice où il est venu diriger son ballet « Les notes de la nuit » dont l'argument est un conte très émouvant, inventé par lui-même. Le plan de 10 ans qu'il a mis en œuvre, alors qu'il était directeur de la musique aux Affaires culturelles et qui prévoyait la création de lycées musicaux, d'orchestres symphoniques régionaux et d'équipes d'animateurs dans chaque région, n'a été réalisé qu'à 40 % ?

Au Ministère de l'Éducation, il est reparti à la charge, et il nous disait que lorsque toute la France sera concernée par ce plan on organisera 400.000 présentations d'instruments et 25.000 concerts scolaires par an !

Mais cette initiative dont l'intérêt est incontestable, sera-t-elle vraiment efficace, réalisée par des professionnels ? On ne peut en douter ! Pour notre part, nous préférons que ces présentations d'instruments et ces concerts éducatifs, fussent l'affaire de nos sociétés et groupes juniors très valables, dont l'audience serait infiniment plus nombreuse des jeunes élèves du primaire et du 1er cycle du fait qu'ils sont eux-mêmes sensiblement du même âge et du même degré d'instruction.

Enfin M. Landowski avait qu'il existait un grave problème du fait du cloisonnement entre les ministères de la Culture et de l'Éducation, tous deux concernés.

Et alors on se prend à rêver d'une Direction unique de la Musique en France qui rassemblerait l'Éducation Nationale, la Culture, et nourrirait par la Radio-diffusion.

Mais hélas, ce n'est qu'un rêve, comme ce conte charmant « des Notes la Nuit »...

G. R.

## Quelques réflexions sur les méthodes de formation des jeunes Compositeurs

par Tadeusz BAIRD

Tadeusz Baird est né le 26 juillet 1928 à Grodzisk-Mazowiecki en Pologne, élève de Woytowicz et de Sikorski à Lodz et en 1947 au Conservatoire de Musique de Varsovie où il termina ses études. Actuellement, professeur de composition au Conservatoire de la capitale de Pologne, il est, avec Penderecki, un des compositeurs les plus en vue de la nouvelle école polonaise. Sa musique reste néo-classique, cependant, il touche à toutes les formes et apporte dans certaines de ses œuvres des matériaux actuels : présent lors du Congrès des Directeurs de Conservatoires Européens à Varsovie, cet hiver, il a bien voulu me confier cet article pour notre journal.

André AMELLER

De plus en plus nombreux sont ceux qui soutiennent que l'enseignement de la composition musicale est devenu à notre époque impossible, voire même futile. Des jugements de cet ordre trouvent

d'ailleurs des références non seulement dans la musique mais également dans l'art plastique, dans la poésie, etc... On va parfois jusqu'à affirmer que les profonds changements subis par la substance sonore et en conséquence par la pensée musicale sont responsables de ce que l'enseignement de la composition, dans le sens traditionnel de ce terme, a perdu la signification qu'il possédait jusqu'à présent. Ceci a été causé également par les changements affectant la hiérarchie des valeurs dans le domaine de la musique et dans l'art en général.

L'auteur de la présente communication voudrait bien soumettre à la discussion les idées qu'il présente, soutenant que l'enseignement de la composition et la contribution apportée par le pédagogue pour la détection, la formation et le développement des jeunes artistes demeurent toujours possibles et nécessaires.

## UN RUBAN MÉRITÉ

Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'ISME, vice-présidente du Comité National de la Musique reçoit la Croix de l'Ordre National du Mérite au cours d'une réception intime le 23 juin 1977, Marcel Landowski, membre de l'Institut, décorait Mme Blanche Leduc et s'exprimait en ces termes :

— 0 —

Chère Amie,

Voilà bientôt 15 ans maintenant que je suis et admire le travail de pionnier que vous avez entrepris pour l'Éducation Musicale en France. Votre passion, votre opiniâtreté, votre force de conviction ont déjà fait sauter bien des barrières ; celles de l'indifférence, de l'ignorance, du sourire mi amusé, mi impatient qui sont le lot courant de ceux qui affirment que la musique est un des éléments essentiels de la culture des hommes.

(Suite page 3)

## 75ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

La 75ème Assemblée générale de la C.M.F. (Congrès d'Automne 1977) aura lieu le dimanche 9 octobre 1977, à Calais.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Allocution du Président ;
- 2) Examen de la situation générale par M. Pin, secrétaire général ;
- 3) Examen de la situation financière, par M. Deltour, trésorier ;
- 4) Comptes rendus par les Présidents ou Rapporteurs des diverses commissions ;
- 5) Cotisation annuelle ;
- 6) Questions diverses.

oOo

Le Conseil d'Administration se réunira le samedi 8 octobre, à Calais.

## LA PAROLE EST A NOS AMIS DE QUELQUES VŒUX TRÈS UTOPIQUES

Parmi les conséquences, souvent dramatiques, du racket généralisé opéré sur la quasi-totalité des moyens de diffusion par le petit groupe qui, non sans excès, s'arroge le droit exclusif de s'appeler « musique contemporaine » et de dicter les conditions auxquelles il est permis de penser la musique aujourd'hui, il en est une à laquelle on ne semble guère prêter l'attention qu'elle mérite : c'est la pression exercée envers des centaines (ou des milliers) d'amateurs de bonne volonté, à qui l'on interdit pratiquement une liberté d'appréciation qui les exposerait, s'ils étaient sincères, à d'insultants mépris.

La musique contemporaine est difficile à faire aussi bien qu'à entendre ; ce n'est pas plus en soi une marque de supériorité que d'infériorité. Une difficulté peut être stimulante ou décourageante, cela dépend de l'enjeu. Mais la difficulté n'est pas une qualité. Un « Mikrokosmos » sur les cinq doigts peut être un chef d'œuvre ; un navet difficile reste un navet. On peut être original en do majeur (c'est Schoenberg lui-même qui l'a dit), et ressasser des poncifs sans aucun intérêt en tapant sur la caisse d'un violoncelle au lieu d'en jouer. Tremper une clarinette dans l'eau pour faire glou-glou, n'est pas en soi plus génial qu'infiniment, mais commencer un morceau par do-mi-sol-do, n'est pas davantage en plus infamant que génial. L'un et l'autre sont sur le même plan : ce sont des moyens qui ne valent que par ce qu'on leur fait faire.

Qu'une musique entendue résulte d'une lecture aléatoire ou non, qu'elle ait nécessité des calculs d'ordinateur ou non, cela ne change rien à ce qu'elle est au moment où on l'entend : c'est cela seul qui compte ; le reste, comme le dit paradoxalement Boulez lui-même, ce sont les notes de gaz ou d'électricité ; la cuisinière ne les apporte pas ; aux convives en même temps que la soupe. Quand un clarinettiste fait « couic-couic », on entend « couic-couic », et rien de plus, même si le compositeur déclare

(comme tout le monde) avoir exprimé dans ce « couic-couic » toutes les aspirations libératrices de l'homme agressé par la société.

Si l'on voulait vraiment penser la musique aujourd'hui, il semble que l'on devrait d'abord, en priorité, évaluer ce qui reste de la musique quand on en a éliminé le bla-bla prétentieux et la description des notes de gaz. On pourrait alors la juger sagement sur la seule chose qui compte, c'est-à-dire sur ce qu'on entend en dehors de toutes suggestions préalables. On supplierait ensuite l'auditeur d'être sincère avec lui-même, d'oser dire « j'aime » ou « je n'aime pas », et d'éliminer une fois pour toutes le prudent et vague « c'est intéressant » qui le couvre sans l'engager. En face, on supplierait le compositeur d'oublier lui aussi tout le contexte de contrainte complexée dans lequel on l'emprisonne, de laisser la postérité là où elle est, c'est-à-dire dans l'incertitude d'un futur que nous ignorons, et de s'exprimer, sans rien tenir des acquisitions de son siècle ni de celles des précédents, en parlant comme il a envie de le faire, dans un premier jet contrôlé, mais spontané, sans raturer et distorsionner par principe toute consonnance qui lui viendrait à l'esprit, s'il lui en vient, et sans craindre le mépris qu'il appelle un chat un chat, ce qui est actuellement interdit en musique dite « sérieuse ».

Si ces deux conditions étaient remplies, on s'apercevrait avec surprise qu'il n'y a pas deux musiques, la « contemporaine » et l'« autre », mais une seule, qui évolue sans cesse sans avoir besoin de se renier, et que les slogans selon lesquels le chef d'œuvre se définit par le besoin d'être refusé par des auditeurs obligatoirement obtus ne sont que des inventions malhonnêtes de propagandistes mal documentés.

Mais que de chemin à parcourir pour en arriver là !

Jacques CHAILLEY

Avec l'autorisation, extrait du bulletin de l'Union des Compositeurs, Paris.

« D'une seule voix, je crie :  
« Vivent les amateurs ».

ERIK SATIE  
Feuilles téléées  
Juin-Juillet 1922



# la page des juniors

## « AIRS HETEROGENES » André AMELLER

### INSTRUMENTATION

Piccolo  
1er, 2ème Flûtes  
1er, 2ème Hautbois  
Petite Clarinette  
1ère, 2ème Clarinettes  
Clarinette alto  
Clarinette basse  
1er, 2ème Bassons  
Saxophone alto  
Saxophone ténor  
1er, 2ème Bugles  
Saxophone baryton  
1er, 2ème Cornets ou trompettes  
1, 2ème, 3ème, 4ème Cors  
1er, 2ème, 3ème Trombones  
1er, 2ème Barytons  
Basses Sib  
Contrebasse Mib  
Contrebasse Sib  
Contrebasse Ut  
2 Percussions

### JOURNEES D'ETUDES

La Commission Jeunesse propose aux responsables et animateurs fédéraux Juniors deux journées d'études les samedi 15 et dimanche 16 octobre 1977 au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann à TOUCY.

Chaque Fédération peut y déléguer un de ses membres, les candidatures individuelles étant acceptées dans la mesure des places disponibles.

Délais d'inscription le 5 octobre 1977 — accord du président fédéral indispensable — auprès de Monsieur le Directeur du CNPMAE 89130 TOUCY. Tél. (86) 44.00.55

Cette œuvre a été écrite pour musique d'harmonie. Elle comprend cinq numéros ; le compositeur a utilisé les familles composant la palette orchestrale de l'harmonie dans un style simple, écriture néo-classique, mais avec un souci indéniable de construction dans chacune de ces petites pièces aux titres évocateurs.

#### 1. — AIR FUTE

« Allegretto amabile »  
Sera joué avec simplicité, sans lourdeur surtout en allégeant l'accompagnement, mais sans trop de sécheresse, le temps 96-100 à la noire, le f de la fin sans exagération et toujours avec naturel.

#### 2. — AIR MARIN

« Avec exaltation, décidé »  
Ce numéro doit être assez enlevé, c'est un allegro 100-108 à la noire pointée, le trombone solo déclame comme un chanteur, le point d'orgue n'est pas fermé, la croche enchaînant la mesure après le point d'orgue en levant la baguette pour continuer. Après le No 1, le poco meno mosso est peu ralenti mais est joué en piano. Reprendre nettement le temps sur 2 sur 3 comme précédemment à 4 a tempo, mais marcato et la croche piquée. Tout ceci sans lourdeur et avec bonne humeur. Reprise de l'ensemble en tutti comme au début et le ralenti seulement sur la seconde partie de l'avant dernière et ultime mesure.

#### 3. — AIR SEVERE

« Lento espressivo e placido »  
Cette pièce est un double chœur en contrepoint renversable d'où son nom. Le début piano doit être cependant soutenu. Le mouvement se situe vers 60 = la noire. Ne jamais bousculer les croches et les doubles croches qui doivent être toujours expres-

sives. Le crescendo doit être progressivement amené jusqu'au 5/4 la partie f sera jouée soutenue, sans brutalité, jusqu'à l'accord final très sonore avec le retard de la 3<sup>e</sup> très équilibré.

#### 4. — AIR DESINVOLTE

« Vif et alerte »  
Là aussi, il ne faut ni traîner, ni trop appuyer. Le thème reste legato, tempo environ à 120 = la noire. Il faut jouer avec simplicité, sans emphase et surtout avec légèreté. Le second thème au chiffre 1 sera un peu plus marqué par contraste, bien sûr ; respecter les nuances et ne pas omettre la sourdine aux endroits indiqués.

#### 5. — AIR EN CANON ET A BOIRE

« Lento espressivo - Allegro marcato eritico »

Cette première exposition est expressive environ 66 = la noire. Bien soutenir toutes les valeurs et laisser les solistes en valeur, le tutti à 2 n'est pas f mais mp, sans plus. Pour l'allegro ne pas bousculer le mouvement en 116 = la noire, staccato pas trop sec. C'est un détaché normal, toutes les entrées en dehors et dégaçées par les voix précédentes comme des entrées dans une fugue de Bach ; le crescendo se fait par une orchestration de plus en plus intense. Toutes les entrées très en dehors. Une mesure avant 13, timbales et basses ff et subitement lento en élargissant jusqu'au bout de 72 à la noire à 60 et cymbales avec les 2 plateaux sur le dernier accord très sonore et soutenu.

Rappelons que l'œuvre a été écrite en 1965 et créée par la Musique des Gardiens de la Paix, au Concert de Gala du 22 octobre 1966, à la salle Gaveau, lors du Congrès de la CMF.

Elle est éditée par les Editions MOLEENAR'S - Martin (MACON).

## MUSICIENS D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre, la Commission Jeunesse présente chaque mois un compositeur et une de ses œuvres. Ces pièces de niveau facile et moyenne difficulté permettront à nos Directeurs la découverte d'un répertoire existant mais peu joué.

Après Serge LANCEN, Trévor FORD, Paul YODER, Maurice FAILLENOT, Kees VLAK, Harold WALTERS, Jacques DEVOGEL et Désiré DONDEYNE, nous faisons connaissance avec André AMELLER.

Les auteurs collaborent activement puisqu'ils nous ont adressé l'analyse — textes musicaux à l'appui — de la composition choisie.



## LE TUBA, CET INCONNU !

En 1974, les sons graves des musiques militaires françaises étaient exécutés par le Serpent renforçant le basson trop faible au point de vue intensité sonore.

C'était un tube de bois en forme de « S », recouvert de cuir, muni d'une embouchure et percé de 6 à 9 trous.

Vers 1800 J.-J. Rigibon, de Lille en changea la forme, optant pour celle du basson (corps sonore droit, pavillon en l'air), il put alors sur un pavillon de cuivre y ajouter des clés, système déjà utilisé sur les bois (clarinette) et sur certains petits cuivres Allemands et Anglais (bugle et trompette).

Puis après 1800, construit tout en cuivre, il prend le nom d'Ophicléide, du grec ophus = Serpent et cléide = clés.

Le mécanisme du piston inventé par Blümmel en 1814 est appliqué à l'Ophicléide en 1830. Cette nouvelle transformation donne naissance à d'autres instruments dont le Tuba fabriqué en Allemagne.

Il fit son apparition dans l'Orchestre Symphonique grâce aux Opéras (Halevy ; la Juive).

Ma belge, Adolphe Sax, eut l'idée de construire une famille de cuivres doux à perce conique car les orchestres militaires en manquaient. C'est alors que débute l'histoire des Saxhorns, allant du soprano au saxhorn Bourdon. Très vite cette famille fut célèbre par sa capacité musicale et quant au saxhorn basse il remplaça bientôt l'ophicléide.

Pour le tuba qui est allemand, il eut beaucoup de peine à pénétrer dans l'orchestre symphonique français pour des raisons politiques.

Berlioz, Wagner, employèrent énormément cet instrument et par la suite la place du tuba dans un orchestre symphonique devint à part entière et non plus occasionnelle.

Actuellement il ne reste plus

que pour les saxhorns le baryton Sib à 3 pistons, la basse Sib à 4 pistons ou 5 pistons (on la trouvait encore, il y a 30 ans à 3 pistons), la contrebasse Sib à 3, 4 ou 5 pistons. Pour les tubas il en existe 3 de nos jours, le tuba Ut à 6 pistons, le tuba basse en Fa à 6 pistons et le contre-tuba en Ut à 5 pistons.

Quant au répertoire, nous avons une littérature qui ne fait que commencer. La plupart des compositeurs ayant un intérêt certain pour cet instrument se situent aux USA et en Angleterre, et l'on peut y trouver des Concertos avec orchestre symphonique au même titre que ceux de violon, flûte ou piano.

A notre époque, le concerto le plus connu et faisant référence aux concours est celui de R. Vaughan Williams (Edition Oxford University Press) pour Contre-tuba. Mais il y a aussi beaucoup d'autres œuvres pour tuba et orchestre de compositeurs français Comme Concertino de Bozza, Cinq danses profanes et sacrées de Tomasi, Fantaisie concertante de Villette, Tuba concert, et Irish-Cante, (imposé cette année au Conservatoire de Paris), d'André Ameller.

Citons aussi le Concertino de Arthur Frackenpohl (Robert King, A. Leduc).

Quant aux concertos pour tuba et piano, nous en possédons un certain nombre, William Bardwell, Alec Wilder, Donald Swann pour ne nommer que des compositeurs américains.

Nous connaissons également des œuvres pour tuba solo comme : Tuba mirum de Kugel, Canon VIT de Adler, W. Kraft.

Nous pouvons dire des à présent que le tuba connaît un essor gigantesque et nous savons qu'à New-York, il existe une Association Internationale de plus de 7.000 tubistes ayant pour sigle T.U.B.A.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE POUR LA JEUNESSE DU 11 AU 20 AOUT 1978 PURMEREND - PAYS BAS

Sous les auspices de la Fédération Néerlandaise et de la CISPM, se tiendra à Purmerend (Pays-Bas) du 11 août au 20 août 1978, le Festival International de la Musique pour la Jeunesse.

M. Bakker, secrétaire général nous transmet quelques détails sur cette importante manifestation en vous signalant qu'il est d'usage que deux orchestres par pays y participent :

**BUT DU FESTIVAL :** Nouer des contacts entre les diverses nations afin de serrer les nœuds de l'Amitié entre les jeunes.

**LIEU :** Halle du sport, Purmerend (Hollande)

**PARTICIPANTS :** Le festival est réservé aux Orchestres d'Harmonie et Orchestres de Parade.

**LOGEMENT :** Les participants sont logés chez l'habitant à Purmerend, et ce logement est gratuit. Les participants doivent observer les règles de la maison.

**VOYAGE :** Le voyage à Purmerend et le retour est au compte des orchestres participants.

**PROGRAMMES et EXCURSIONS** Un programme d'excursions est établi pour chaque orchestre.

**PRIX :** Il n'y a pas de Prix, mais chaque orchestre reçoit une critique de la part d'un jury d'experts.

**FRAIS D'INSCRIPTION :** Chaque orchestre doit régler la somme de 11fl. 50, afin de permettre de payer les premiers frais d'organisation.

Vous êtes priés de remettre cette somme à notre compte chez la Bongsparbank Boerster en faveur de « Willem Egger » avec la mention « Purmerend ». Compte chèques postal No 111175.

**REPÉTITION :** Une répétition est possible dans la salle de concert.

### COMMISSION JEUNESSE

La Commission Jeunesse et le Conseil Pédagogique du CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT EHRMANN DE TOUCY se réuniront à TOUCY en octobre, après le Congrès de CALAIS.

La réunion du Conseil Pédagogique est prévue pour le vendredi 14 octobre en fin de journée.

Deux journées d'études « Jeunesse » seront organisées au C.N.P.M.A.E., les 15 et 16 octobre 1977.

Les convocations seront envoyées en temps utile.

**CONCERT CRITIQUE :** Le concert critique à lieu pour les orchestres d'harmonie le soir dans la salle de sports, et le dimanche après-midi au parc des sports pour les orchestres de parade.

**INSCRIPTION :** Elle peut avoir lieu dès que possible au secrétariat du Comité d'Organisation = Stichting « Willem Egger » Gas

sinjetstraat 68. Purmerend - Hollande.

**ACCOMPAGNATEURS :** Le nombre de dirigeants est limité. Par contre accompagnateurs et parents trouveront à Purmerend et dans la région une liste d'hôtels dans laquelle ils pourront faire leur choix ; se renseigner auprès des organisateurs.



## UN RUBAN MERITÉ

(Suite de la 1ère page)

Chère Blanche Leduc, sans vous laisser décourager, sans vous lasser jamais, vous allez, calme, opiniâtre, souriante, douce et inflexible, frapper aux portes de fonctionnaires tantôt lointains, tantôt impatients, parfois aussi affables qu'inefficaces, en tous cas le plus souvent insuffisamment motivés. Et vous expliquez avec gentillesse, avec conviction, munie de preuves de graphiques, de chiffres et d'espérance, que le devoir, celui de votre interlocuteur, est de faire un nouvel effort pour tous nos enfants auxquels manque trop souvent une dimension fondamentale dans leur éducation, celle de la sensibilité.

Présidente de l'ISME, vous entraînez à votre suite en Hongrie, en Australie, au Canada, un peu partout dans le monde, des fonctionnaires ; parfois ébahis, auxquels vous montrez que l'on fait souvent beaucoup mieux à l'étranger qu'en France, mais auxquels vous démontrez aussi qu'en France, quand on le veut, on peut faire beaucoup mieux que partout ailleurs.

Mais voilà : il faut le vouloir. Il faut être convaincu que sans la musique, rencontrée dans de bonnes conditions dès le plus jeune âge, une richesse intérieure irremplaçable, manque à nos enfants.

C'est pourquoi, si quelques pas ont été franchis, quelques barrières renversées, il ne faut pas nous cacher que le principal de la route reste à faire et que si en effet des barrières ont été franchies, d'autres sans cesse, renaissent sous nos pas.

Pourquoi ? Parce que la grande mutation n'a pas encore été accomplie, parce que l'opinion publique n'a pas encore pesé d'un poids suffisant pour faire craquer les forces d'indifférence et de médiocre condescendance.

Hélas, ce n'est un secret pour personne que de constater que depuis plus de 100 ans, les enseignements artistiques sont les parents pauvres et abandonnés, souvent décriés, de notre système éducatif. Notre but à tous, doit être de permettre à tous les enfants de France d'être confrontés et ouverts au monde de la sensibilité artistique. Et ceci doit être fait à l'école car il est

des âges privilégiés pour toutes choses.

Pour caricaturer, mais à peine, notre enseignement d'aujourd'hui, il semble bien qu'il soit toujours plus important d'analyser le tube digestif de la moule qu'un quatuor de Beethoven.

Élément marginal pour ceux que ne voulaient connaître que les sciences ou les « humanités » alors que celles-ci étaient pratiquement réservées à quelques milliers d'enfants, en majorité issus de milieux favorisés, le fait culturel et artistique est devenu aujourd'hui, pour la plus grande partie de notre jeunesse, une nécessité dont la privation devient insupportable et qu'accroissent les inégalités.

C'est pourquoi, Chère Blanche Leduc, je ne crois pas trahir votre pensée et vos actions en disant que notre mission à nous qui croyons que la culture est une des dimensions essentielles de l'équilibre des hommes, est de faire en sorte que l'accès à la vie artistique et culturelle pour tous soit la grande conquête de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, comme l'instruction publique fut celle de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Un tel objectif demande une volonté politique d'abord, une structure cohérente et solide ensuite. C'est pourquoi j'ai la conviction que nous devons militer pour la création d'un vrai et grand ministère des arts et de la culture englobant sous son autorité des activités aujourd'hui dispersées entre divers départements ministériels : Education, Jeunesse et Sports, Universités, une part d'initiative culturelle dans le cadre essentiel de la Radio et de la Télévision.

Voilà, Chère Amie, vers quels rêves, peut-être pas si utopiques que l'on croit, votre action m'entraîne. Car, plus et mieux que beaucoup d'autres vous avez senti le vide vertigineux que nous devons remplir.

Avec votre mari, notre cher Président Claude Leduc, vous avez entrepris une tâche difficile, mais exaltante parce qu'essentielle à l'équilibre des enfants de France.

Pour cette belle action, déjà en partie accomplie mais aussi en plein devenir, je suis particulièrement heureux ce soir, en présence de vos amis les plus proches et de votre hôte, notre si cher



# Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz.  
Paris VIII

## EXTRAIT DU CATALOGUE

### Musique pour cuivres

- |                        |   |            |
|------------------------|---|------------|
| <b>BARBOTEU (G.)</b>   | — TRIO POUR UN COLLOQUE<br>pour trompette - cor - trombone    | à paraître |
|                        | — CHANSONNERIE<br>pour quintette de cuivres                   | à paraître |
| <b>BLEUSE (M.)</b>     | — ACCLAMATION — Concertino<br>pour trombone et 12 instruments |            |
| <b>DUBOIS (P.-M.)</b>  | — SONATE DIALOGUEE<br>pour 2 trompettes                       | à paraître |
| <b>FONTYN (J.)</b>     | — AGAMI<br>pour trompette et piano                            |            |
| <b>PICHAUREAU (C.)</b> | — SERINGA<br>pour trombone basse - contrebasse corde - piano  |            |
| <b>SCIORTINO (P.)</b>  | — DANSE PAIENNE<br>pour 4 saxophones                          |            |

### Enseignement

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>BICHON (S.)</b>    | — METHODE DE SAXOPHONE<br>Préface de P. Mule (2 Vol.) |
| <b>CHAILLEY (J.)</b>  | — TRAITE D'HARMONIE                                   |
| <b>COURTIOUX (J.)</b> | — LA MUSIQUE PAR LA PERCUSSION                        |

et fidèle ami André Chevrier, de vous féliciter de l'honneur qui reconnaît votre dévouement et votre réussite en faveur de notre musique.

A cette manifestation amicale assistaient : MM. Claude Leduc, Gilbert Leduc, Marcel Landowski, Jacques Chailley, Raymond M. Gallois-Montbrun, André Ameller, Jean-Loup Tournier, Claude Jobert accompagnés de leur épouse, M. Masson-Forestier et André Chevrier de Choudens qui recevait.

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER  
UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT  
(pour le Centre Musical de Toucy)

## CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Jean-Maurice MOURAT :

### LA GUITARE CLASSIQUE Volume B

J.-B. BESARD	Gaillarde
G. SANZ	Pavane
J.-A. LOGY	Sarabande
J.-A. LOGY	Gavotte
Anonyme (16 <sup>ème</sup> siècle)	Paduana
B. DE VENTADOUR	Ben m'an pardut
Anonyme (1500)	Dove son quei
A. LE ROY	Branle simple
Anonyme (1500)	Se io m'accorgo
S. G. DA PARMA	Balletto
F. COUPERIN	Menuet
D. KELLNER	Chaconne
J.-S. BACH	Sarabande
J. VAN DEN HOVE	Fortuna Anglese
N. COSTE	Barcarolle
F. CAMPION	Prélude
Anonyme (16 <sup>ème</sup> siècle)	Branle de Bourgogne
cf. PHALESE	
H. JUDENKUNIG	Paduana alla Valenciana
G. FAIDIT	Chant e deport
Anonyme (env. 1550)	Romanesca
D. PISADOR	Pavane
Anonyme (17 <sup>ème</sup> siècle)	Danse polonaise
J. VAN EYCK	Ballette Gravesand
A. GUIDIKIE	Petite danse
A. VALERIUS	Ballet
Anonyme (17 <sup>ème</sup> siècle)	Menuets I-II
LESAGE DE RICHELIEU	Gavotte
J. DOWLAND	Gaillarde
J.-A. LOGY	Gigue
G. SANZ	La cavaleria de Napoles
M. GIULIANI	Divertissement
S. DE MURCIA	Prélude
F. TARREGA	Lagrima
L. MILAN	Pavane
F. CARULLI	Que ne suis-je la fougère
S. DE MURCIA	Allegro
M. GIULIANI	Etude
L. VON CALL	Adagio
G. SANZ	Fuga al ayre Espagnol
G.-A. BRESCIANELLO	Prélude
R. DE VISEE	Passacaille
G. SANZ	Prélude-Capriccio
M. CARCASSI	Andantino
A. SCARLATTI	Gavotte
D. SEMENZATO	Choros
F. SOR	Etude
J.-S. BACH	Prélude

## THE RUPERT FOUNDATION

in association with

## The British Broadcasting Corporation

### Fourth Competition for Young Conductors

Closing date for entries December 1st, 1977.

The Rupert Foundation of Zurich is offering a scholarship of £4,500 sterling, which includes an allowance for travel, to a conductor aged between twenty and twenty-eight years on April 3rd, 1978.

The second prize winner will receive £1,000 sterling from the Foundation. The competition will be held in London, in association with the British Broadcasting Corporation who will offer the winner a variety of work with its four Symphony Orchestras during the year of the scholarship, including public and studio concerts, and the opportunity to work with the principal conductors of each of the orchestras. The winner will be paid by the BBC at the appropriate rates for the concerts conducted and will be treated throughout as a professional conductor. Candidates of either sex and any nationality are eligible to compete, but must have had practical experience of conducting.

The competition will be held in London between April 3rd and 7th, 1978 before a distinguished panel of judges.

Application forms are available from:  
**THE RUPERT FOUNDATION**  
General Administration Office, P.O. Box 120, Aylesbury, Bucks, England.

*Photograph by Paul Katz*



# la page administrative

## LISTE DES COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du lundi 18 avril 1977, a procédé à la mise en place de ses commissions ; celles-ci comprennent des membres du Conseil d'Administration, et pour certains d'entre elles des personnes étrangères au Conseil.

Il est rappelé que le Président et le Secrétaire Général sont membres de droit de toutes les commissions.

Afin d'éviter les dispersions inutiles, il a été décidé de centraliser toutes les questions d'ordre administratif en une commission unique.

oOo

### 1ère Commission FINANCES :

Président : M. Deltour, trésorier de la CMF.

Membres : MM. Verdier, trésorier adjoint ; Gachassin et Michamp.

Attributions : poursuite de la mise au point de la présentation de la comptabilité, contrôle de la gestion financière de l'exercice en cours, préparation du budget prévisionnel de l'exercice suivant.

oOo

### 2ème Commission JOURNAL :

Président : M. Ciran, vice-président de la CMF.

Membres : MM. Lafond, Chabrier et Cimetière.

Attribution : tout ce qui concerne le journal, d'une part édition, propagande, publicité et prix de revient ; d'autre part, rédaction ; à ce dernier titre, une sous-commission composée de MM. Ciran et Pin, prendra connaissance avant envoi à l'imprimerie, de tous les articles à publier dans le journal.

oOo

### 3ème Commission MUSIQUE SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE :

Président : M. Rose, secrétaire général adjoint.

Membres : MM. Deltour, trésorier ; Dhumeau, Cimetière et Gaveriaux.

Attribution : suivre de près les réalisations pratiques des projets gouvernementaux et définir les positions à prendre dans les divers domaines intéressés.

oOo

### 4ème Commission ARTISTIQUE :

Président : M. Thirault, vice-président de la CMF.

Membres : MM. Dhumeau, Lafond, Moerlen, Relin, Zemp et Widiez.

Cette Commission comprend les 4 sous-commissions ci-après :

a) Examens fédéraux et concours d'excellence.

Président : M. Thirault.

Membres : MM. Lafond, Widiez, Dondoyne.

b) Harmonies et Fanfares :

Président : M. Relin.

Membres : MM. Zemp, Dondoyne et Mas.

c) Batteries-Fanfares :

Président : M. Dhumeau.

Membres : MM. Trémine et Félicien Petit.

d) Chorales, Orchestres Symphoniques, Accordéons, Plectres et formations diverses :

Président : M. Moerlen.

Membres : MM. Astier, Mas et Monti.

Attributions : Règlement des concours de musique ; renouvellement et rajeunissement des morceaux à choisir par les Sociétés et les organisateurs pour ces concours.

Règlement et programmes des Examens Fédéraux et du Concours d'Excellence, choix des morceaux imposés, établissement des épreuves de solfège et de lecture à vue instrumentale.

oOo

### 5ème Commission ADMINISTRATION GENERALE ET RELATIONS EXTERIEURES :

Président : M. Villatte, vice-président de la CMF.

Membres : MM. Ciran, Rolando, Rose, Verdier et Devogel.

Attributions : toutes questions administratives, application des statuts et du règlement intérieur, relations sur le plan national avec les ministères et services publics et sur les plans régional et départemental avec les représentants des pouvoirs publics et les élus.

Relations avec la SACEM, le Syndicat des éditeurs et de la reproduction mécanique, avec la presse spécialisée.

Relations avec la presse, la radio et la télévision.

Relations avec les autorités militaires compétentes pour faciliter l'affectation dans les musiques militaires des jeunes musiciens des sociétés confédérées et pour tenter d'obtenir la création de nouvelles musiques militaires.

Transmission des vœux pour étude aux commissions intéressées.

oOo

### 6ème Commission JEUNESSE :

Président : M. Decugis.

Membres : MM. Zemp, Ehrmann, Gorrise, Lavrangl, Lutmann et Neurander.

Attributions : définition des formations juniors, mise au point du répertoire.

oOo

### 7ème Commission : Commission de TOUCY

Président : M. Ehrmann, président honoraire de la CMF.

Membres : MM. Decugis, Deltour, Relin, Zemp, Chabrier, Julien, Koch et Malot.

Dans le cadre de cette commission, MM. Decugis, Koch et Zemp forment le conseil pédagogique.

Attributions : toutes les questions concernant la gestion administrative, pédagogique, matérielle et financière du CNPMAE de Toucy.

oOo

## CONCOURS NATIONAL « MUSIQUE ET CULTURE » DE COMPOSITION MUSICALE POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

La Fédération Nationale Musique et Culture et le Centre Départemental Musical et Culturel du Bas-Rhin organisent un Grand Concours National « Musique et Culture » de compositions musicales pour orchestre d'harmonie.

Ce concours national est destiné à promouvoir la musique pour orchestres d'harmonie par la création d'œuvres originales accessibles aux ensembles d'amateurs et par l'élargissement du répertoire de ces ensembles par des pages nouvelles de qualité.

Il s'adresse à tous les compositeurs domiciliés en France, amateurs et professionnels, sans limite d'âge.

Les prix suivants seront décernés :

Grand Prix : 5.000 F.  
Deuxième Prix : 3.000 F.

D'autre part, afin de susciter la création d'œuvres spécifiquement conçues pour les ensembles de jeunes, le jury attribuera un Prix de Composition pour Formations de Jeunes : 2.000 F.

Les œuvres primées seront jouées en première audition publique au cours de concerts donnés en 1978, diffusées sur les antennes de FR 3 Alsace, et confiées à un éditeur afin de leur assurer une diffusion nationale et internationale.

— La date limite des envois est fixée au 1er novembre 1977.

— Pour tous renseignements, règlement et inscriptions, s'adresser dans les meilleurs délais au Secrétariat du Concours.

Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg, téléphone (88) 31-03-22.

## CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES POPULAIRES DE MUSIQUE

La deuxième rencontre pour formations-juniors organisée par la fédération musicale d'Autriche aura lieu du 2 au 4 septembre 1977 à Hartberg (Steiermark).

Une formation-juniors par fédération-juniors par fédération-membre de la CISPM est invitée comme hôte des organisateurs.

Pour toute information complémentaire s'adresser à M. le Prof. Dr. Eugen Brixel, Leonhardstrasse 14 A 8010 Graz.

## CONSERVATOIRE DE PARIS

### Dates des Concours d'admission

1ère épreuve. — Lundi 10 octobre, 14 h, basson ; mardi 11 octobre, 9 h et 14 h, flûte, 13 h 30, saxophone, 9 h et 14 h, clarinette ; mercredi 12 octobre, 9 h et 14 h, flûte ; jeudi 13 octobre, 9 h, trombone basse, tuba, saxhorn ; lundi 17 octobre, 9 h, cor, 11 h, et 14 h, trompette ; jeudi 20 octobre, 13 h 30, trombone ; vendredi 21 octobre, 9 h et 14 h, hautbois ; lundi 24 octobre, 9 h et 14 h, cor ; vendredi 28 octobre, 13 h 30, percussion.

2ème épreuve. — Vendredi 4 novembre, 13 h, flûte ; lundi 7 novembre, 9 h, basson ; mardi 8 novembre, 9 h, saxophone ; mercredi 9 novembre, 9 h, trombone basse, tuba, saxhorn, 14 h, clarinette ; jeudi 10 novembre, 14 h, hautbois ; lundi 14 novembre, 9 h, Cor, 13 h 30, trompette ; vendredi 18 novembre, 14 h, Cor ; mardi 15 novembre, 14 h, Percussion.

1ère épreuve. — Jeudi 20 octobre, 14 h, violon (section Supérieure) ; vendredi 21 octobre, 9 h et 14 h, violon (section Supérieure) ; samedi 22 octobre, 9 h et 14 h, violon (section Supérieure) ; lundi 24 octobre, 9 h et 14 h, violoncelle (section Supérieure).

2ème épreuve. — Mercredi 16 novembre, 9 h et 14 h, violon (section Supérieure) ; jeudi 17 novembre, 9 h et 14 h, violoncelle (section Supérieure) ; mercredi 23 novembre, 14 h, violon, violoncelle (section Préparatoire).

1ère épreuve. — Mardi 10 octobre, 9 h, Harpe. 2ème épreuve, jeudi 3 novembre, à 9 h ; mercredi 12 octobre, 9 h, Contrebasse, 2ème épreuve, vendredi 4 novembre, à 9 h ; jeudi 13 octobre, 9 h, 14 h, alto ; vendredi 14 octobre, 9 h, 14 h, piano + 21 novembre 9 h - 14 h, Supérieur ; samedi 15 novembre, 9 h, 14 h, piano + mardi 22 novembre 9 h - 14 h, Supérieur ; lundi 17 novembre, 9 h - 14 h, piano, 9 h, clavecin + jeudi 10 novembre à 9 h ; mardi 18 novembre, 9 h - 14 h, piano, 13 h 30, guitare, 2ème épreuve, lundi 21 à 13 h 30 ; mercredi 19 novembre, 9 h - 14 h, piano (section supérieure) ; jeudi 27 novembre, 9 h - 14 h, piano (section

préparatoire) ; vendredi 28. 14 h, violon, violoncelle ; mardi 29 novembre, 14 h, 2ème piano (section préparatoire).

## DISTINCTION

Nous avons appris avec plaisir la nomination dans l'Ordre des Palmes Académiques de M. Adrien Canavesio, directeur du Conservatoire municipal de La Ciotat. C'est en présence de nombreux amis et personnalités régionales que M. Marcel Landowski, inspecteur général de la Musique au Ministère de l'Education, lui remit les insignes. Le Président et le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France l'en félicitent vivement.

## SCHOLA CANTORUM :

### Création de nouvelles classes

Jacques Challey, directeur de la Schola Cantorum, y a ouvert, cette année, de nombreux cours et y accueille de nouveaux professeurs.

Les nouvelles classes seront confiées à :

Léila Gousseau (Piano Supérieur) ; Anne Grappotte (Accompagnement) ; Claude Burgos (Violoncelle) ; Marie-France Louviaux (Guitare) ; Joël Chalude (Mime) ; Anita Quilici (Initiation musicale des jeunes enfants).

La préparation à l'option musicale du Bac A 6 sera accessible aux élèves venant des Lycées ou autres Ecoles.

Des échanges artistiques s'établiront avec les U.S.A., le Canada et le Japon et s'étendront rapidement au monde entier ; tout d'abord basés sur des bourses d'études, ces échanges d'étudiants et de professeurs déboucheront dans un dernier temps sur une unité des programmes d'enseignement et des diplômes de la Schola Cantorum et des Universités et grandes Ecoles étrangères.

Renseignements et inscriptions à la Schola Cantorum, 269, rue St-Jacques, 75005 Paris, téléphone 033-56-74 et 033-15-39.

## SOCIETES DE MUSIQUE, DE MAJORETTES

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

## Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :  
L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

## Pour vos réparations N'attendez pas la rentrée

Profitez de la période actuelle, de nos prix spéciaux et de nos délais réduits en juin, juillet et août (ouvert) pour nous adresser vos réparations.

Une seule adresse :

## GUILLARD - BIZEL

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22



Un devis sera établi pour chaque instrument.

Exigez notre marque

GUILLARD-BIZEL

C'EST UNE ABSOLUE GARANTIE

## UNIVERSITÉ LYON II :

### CREATION D'UN DEUG/MUSIQUE

#### A DOMINANTE SCIENTIFIQUE

Le Département d'Education Musicale et Musicologie possède l'habilitation pour tous les enseignements de premier et second cycle. Il vient, après les conventions qui le lient aux Universités de Grenoble II, Saint-Etienne, Dijon, Besançon pour préparer le DEUG Musique, d'en signer une nouvelle avec l'Université Lyon I ; ce diplôme national est ainsi accessible directement aux candidats scientifiques.

Actuellement sur un total de 14 Unités de valeur obtenues en deux ans, la répartition est la suivante : 10 UV obligatoires (8 musique, 2 Expression et Langues) et 4 UV optionnelles (dont 3 livres). Dès la rentrée 1977-1978, les étudiants pourront prendre dans cette dernière catégorie :

1ère année. — Acoustique I - Méthodes mathématiques pour l'acoustique et la musique.

2ème année. — Acoustique II - Electro-acoustique.

Aucune Université Française n'avait encore offert la double option en ouvrant ses portes aux étudiants en Sciences ; ce qui répond pourtant à un besoin de notre temps, tributaire des techniques audio-visuelles.

Le responsable des études scientifiques sera M. Pierre Parignon, organiste, Maître-Assistant de

Physique. La direction générale des enseignements musicaux est assurée par Daniel Paquette, Chargé d'Enseignement.

Tous renseignements : Département de Musicologie, 18, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon.

### AGREGATION

Le Département d'Education Musicale et Musicologie de l'Université Lyon II a organisé une préparation à l'Agrégation Musicale et de chant choral, depuis la création de ce concours en 1974.

Présentant 10 candidats en 1975-76, il a obtenu 6 admissibilités et 3 admissions définitives, en 1976-77 4 présentés, 4 admissibles, 2 reçus.

Il informe les professeurs d'Education Musicale justifiant d'un CAEM (2ème partie) ou CAPES-Musique ou Maîtrise d'éducation musicale, qu'il continue cette préparation avec l'aide du Conservatoire National de Région de Musique de Lyon ; les cours sont bloqués toute la journée du mercredi. Les candidats éloignés de Lyon peuvent recevoir dans la journée le maximum d'enseignements et en cas d'absence recevoir les cours photocopiés ou enregistrés sur cassette.

Les inscriptions sont à prendre au cours du mois d'octobre, Service des Examens et Concours de l'Université Lyon II, 85, rue Pasteur, 69007 Lyon.

Renseignements complémentaires : Département de Musicologie, 18, Quai Claude-Bernard, 69007 Lyon.



## PALMARES DU CONCOURS INTERFEDERAL DE GRANDE-SYNTHE (22 mai 1977)

Salle du Palais du Littoral

Jury : président, André Ameller, président de la CMF ; assesseurs : MM. Get et Pecquet (Somme).

**Anzin - Harmonie Municipale.** — Président, L. Cholteau ; chef, G. Ollvaux. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en Division d'Honneur, challenge Marc Delmas, grande coupe de la Fédération.

**Saint-Pol-sur-Mer - Harmonie Municipale.** — Président, H. Wegscheider, chef E. Vermet. 1er Prix à l'unanimité, 36,5 points sur 40, félicitations au Directeur, confirmée en Division d'Excellence, 1ère section, coupe fédérale.

**Saint-Pol-sur-Mer - Batterie-Fanfare Municipale.** — Président, H. Wegscheider, directeur, Ernest Vermet. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au directeur ; classée en Division d'Honneur, coupe de la Ville de Grande-Synthe.

**Anzin - Batterie-Fanfare Municipale.** — Président, L. Cholteau, directeur, Eugène Dufour. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 1ère Division, 1ère section, coupe fédérale.

**SALLE DES ARTS MUSICAUX**  
Jury : président, Me Robert Lannoy. Grand Prix de Rome, Directeur du Conservatoire National de Région de Lille ; assesseurs : MM. Canavesio et LeGrand.

**Croix - Musique Municipale.** — Président, O. Vandewalle, directeur J. Fourmeau. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, classée en 1ère Division, 1ère section, coupe fédérale, Clarinette Leblanc offerte par la C.M.F.

**Labeuvrière - Harmonie Municipale « Les Travailleurs ».** — Président, Antoine Carnel, directeur, Robert Jaquest. 1er Prix à l'unanimité, 36 points sur 40, confirmée en 1ère Division, 2ème section, coupe Ville de Grande-Synthe.

**Condé-sur-Escaut - Harmonie Municipale.** — Président, Léon Dubreucq, directeur, Maurice Delattre. 1er Prix à l'unanimité, 36 points sur 40, confirmée en 1ère Division, 2ème Section, coupe fédérale.

**SALLE DES « DEUX SYNTHES »**  
Jury : président, M. Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur de l'Ecole Nationale de Musique d'Amiens ; assesseurs : MM. Brisse (Somme) et Dufrane (Nord).

**Mons-en-Barœul - Harmonie Municipale.** — Président, J.-M. Dujardin, directeur Henri LeGrand. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, classée en 1ère Division, 2ème Section, coupe fédérale.

**Caudry - Harmonie Municipale.** — Président, L. Brianchon, chef, A. Dufour. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 1ère Division, 2ème section, coupe fédérale, bon d'achat de 100 F offert par Maurice Leclercq.

**Saint-Pol-sur-Ternoise - Harmonie Municipale.** — Président, Pierre Bonnel, chef Roland Penet. 1er Prix, 36 points sur 40, confirmée en 2ème Division, 1ère section, coupe de Grande-Synthe, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

**Dechy - Harmonie « La Lyre Républicaine ».** — Président, Paul-Noël Lefebvre, chef Eugène Rigaut. 1er Prix, 36 points sur 40, confirmée en 2ème Division, 1ère section, coupe offerte par Flunch, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

**SALLE VICTOR-HUGO**  
Jury : président, Lieutenant Colonel Désiré Dondeyne ; assesseurs : A. Vanderdonck, directeur des Théâtres municipaux de Lille ; F. Lemire, compositeur et soliste à l'Opéra de Lille.

**Violaines - Harmonie Municipale.** — Président, Pierre Lefebvre, chef J.-Marie Lekeux. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 1ère division, 2ème section, coupe de la Ville de Grande-Synthe.

**Arras - Harmonie « Union des Cheminots d'Arras ».** — Président, Claude Royer, directeur, Cl. Defurne. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 1ère division, 2ème section, coupe fédérale.

**Avion - Harmonie Municipale Ouvrière.** — Président, Mme Malvoisin, chef Y. Bens. 2ème Prix, 32 points sur 40, confirmée en 2ème Division, 1ère section, coupe de la Ville de Grande-Synthe.

**Violaines - Harmonie des Juniors.** — Président, Pierre Lefebvre, directeur Norbert Dassonville. 1er Prix, 38 points sur 40, mention : Excellent avec félicitations, diplôme au Directeur, coupe fédérale, trompette Selmer avec étui offerte par l'Académie des Arts Musicaux de Grande-Synthe.

**SALLE CHABRIER**  
Jury : Commandant J. Semler-Colleury, président honoraire de la C.M.F., assesseurs : MM. René Dhaene, 1er Prix du Conservatoire de Paris ; René Texier, chef de Musique, secrétaire administratif à la C.M.F.

**Allennes-les-Marais - Association Musicale.** — Président, J. Sarazin, chef P. Marlier. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème Division, 2ème section, coupe de la Fédération.

**Frevent - Harmonie Municipale.** — Président, Ernest Decamp, chef, François Delannoy. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au directeur, classée en 2ème Division, 2ème section, coupe fédérale, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

**Radinghem - Fanfare (Harmonie) Municipale.** — Président, Raymond Bajoux, chef A. Banderet. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème division, 2ème section, coupe fédérale, clarinette Leblanc offerte par la Maison Leblanc de Paris.

**Acheux-en-Amiénois - Harmonie Municipale.** — Président, G. Flandre, chef Gilles Beaucousin. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 3ème division, 1ère section, trophée de la Ville de Grande-Synthe, méthode de flûte et prime de 500 F offertes par la C.M.F.

**SALLE LEO LAGRANGE**  
Jury : président, Roger Thirault, vice-président de la CMF, directeur du Conservatoire de Laon ; assesseurs : MM. Macron (Somme) et Lelong (Nord).

**Loon-Plage - Harmonie Municipale.** — Président, René Courcot, chef Henri Marcheville. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème division, 1ère section, coupe fédérale et bon d'achat de 100 F offert par les Editions R. Martin.

**Watten - Harmonie « L'Amicale ».** — Président, R. Dereudre, chef B. Vasseur. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème division, 1ère section, coupe de la Ville de Grande-Synthe, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

**Loon-Plage - Batterie Fanfare Municipale.** — Président, René Courcot, chef Henri Marcheville. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 2ème division, 1ère section, trophée de la Ville de Grande-Synthe.

**Caucrauville - Fanfare de Caucrauville - Le Havre.** — Président, Gabriel Brroussin, chef J.-Pierre Mouton. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 3ème division, 2ème section, trophée Grande-Synthe, bon d'achat de 100 F offert par les Editions R. Martin.

**SALLE DE LA M.J.C.**  
Jury : Président, M. Paul Pin, secrétaire général de la CMF ; assesseurs : Mmes Ameller et Coiba.

**Valenciennes - Chorale « Les Petits Chanteurs ».** — Président, P. Moreau, chef M. Cunin. 1er Prix à l'unanimité, 36,5 points sur 40, confirmée en division d'Honneur, Grande Coupe d'Honneur de la Fédération.

**Anzin - Chorale « Les Petits Chanteurs ».** — Président, Michel Delcoul, directeur, Jean Pepek. 1er Prix, 36 points sur 40, confirmée en Division Supérieure, 2ème section, coupe fédérale.

**Halluin - « La Lyre Halluinnoise ».** — Président, Maurice Widoock, chef René Reinquin. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 1ère Division, 1ère section, coupe de la Ville de Grande-Synthe, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

**Tourcoing - « La Muse et ses Petits Chanteurs ».** — Président, André Jeunot, chef Jean Duffrennes. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 2ème division, 1ère section, coupe fédérale.

**Comines - Symphonie « L'Espérance ».** — Président, Pierre Luchier, directeur Robert Braem. 2ème Prix, 32 points sur 40, confirmée en 1ère division, 1ère section, coupe offerte par Flunch, prime de 500 F offerte par la Fédération, méthode de hautbois offerte par la C.M.F.

## CONCOURS NATIONAL de SAINT-SATUR

5 Juin 1977

L'organisation d'un concours est toujours une aventure en raison du nombre important d'incidents imprévisibles qui surgissent à un rythme d'autant plus rapide que la date fatidique approche. Les responsables des manifestations antérieures pourront témoigner de leurs inquiétudes passées et de leurs insomnies.

Le comité d'organisation du Concours de Saint-Satur a eu sa bonne part de soucis. C'est ainsi que le site initialement prévu pour le festival a dû être abandonné en raison des inondations. Fort heureusement, la ville de Saint-Satur offre de nombreuses possibilités de rechange, et l'équipe du président Rouet et du directeur Robert, Mme Fontaneaud, MM. Fontaneud, Laroche, Lherbet, Cantin, etc., n'est pas de nature à se décourager.

Dès 8 heures, les Sociétés avaient à affronter les jurys composés de MM. Thirault, président du concours, vice-président de la C.M.F., directeur du Conservatoire de Laon ; Villatte, vice-président de la CMF et de la FMOB, président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre ; Cimetière, président fédéral de la FMOB ; Relin, vice-président de la CMF, directeur du Conservatoire de Vichy ; Lancen, Grand Prix de Rome ; Julien, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre ; Balichon et Renon, vice-présidents de la FMOB ; François, professeur au Conservatoire d'Orléans ; Pommard, directeur de l'Harmonie de Tours ; Rousseau, sous-directeur de la SAMP de Bourges, qui remplaçait M. Millet, président départemental de la FMOB.

Le palmarès est donné en fin de cet article.

Prenant naissance en différents points de la ville, plusieurs défilés convergèrent en début d'après-midi, vers le lieu du festival, près de la salle des fêtes. Malgré un ciel incertain, les auditeurs étaient venus en très grand nombre pour entendre le concert de gala donné par les Sociétés les plus importantes, L'Alliance de Montargis, l'Harmonie de Compiègne, la Fanfare de Sauvignies-les-Mines et l'Harmonie de Cherbourg.

Après la lecture du palmarès et la remise des récompenses, un vin d'honneur, un vin de Sancerre évidemment, a réuni les personnalités et les responsables des Sociétés.

Bravo et merci aux dirigeants de l'ensemble Cosnes - Saint-Satur pour la parfaite organisation de cette journée qui émoigne, une fois de plus, de l'audience grandissante de la musique populaire et de nos Sociétés Musicales d'amateurs.

La FMOB est également reconnaissante envers toutes les personnes et organismes dont la collaboration a contribué au succès de cette manifestation : M. le Maire de Saint-Satur et son conseil, les directions des établissements scolaires et le commandement de la C.R.S. pour avoir aimablement prêté leurs locaux.

### PALMARES

**Orchestre de l'Ecole de Musique de Contres (Juniors).** Directeur : M. Beaumont. Morceau imposé : Prélude et Cortège (Barat). Mention très bien avec félicitations.

**Union Musicale de Fourchambault.** 3 D, 2 S, directeur : M. Goldin. Morceau imposé : Menuet (Dondeyne). Morceau de choix : Prélude et Danse (Barat) 28, 1er prix ascendant.

**Fanfare de Jouet sur L'Aubois.** 3 D, 2 S, directeur : M. Bestard. Morceau imposé : Prélude et Cortège (Barat). Morceau de choix : Judex (Gounod), 28, 1er Prix ascendant.

**Société Philharmonique de Bourbon-Lancy.** 3 D, 1 S, directeur : M. Larrey. Morceau imposé : Impressions et Images (Th. Veneux), 27,5, 1er Prix à l'unanimité.

**Les Vrais Amis de Levroux.** 3 D, 1 S, directeur : M. Charluet. Morceau imposé : Valse Romantique ascendant.

**Harmonie St-Joseph d'Olivet.** 3 D, 1 S, directeur : M. Bennet. Morceau imposé : Impressions et Images (Veneux). Morceau de choix : Gavotte et Farandole (Flanck), 28, 1er Prix ascendant.

**Fanfare de Lezay.** 3 D, 1 S, directeur : M. Magnain. Morceau imposé : Impressions et Images (Veneux). Morceau de choix : Le

## CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DES SABLES-D'OLONNE, 25 ET 26 JUIN 1977

### Palmarès

#### HARMONIES

**Division d'Honneur**  
— Union Philharmonique de NANTES. Directeur : Michel Berger. 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur. Prix spécial 300 F offert par le Comité.

**Division Supérieure**  
— Harmonie « TONICA » Aarhus (Danemark). Directeur : Buc Lund Nielsen. 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur. Prix spécial : Vase de Sèvres offert par le Ministère de la Culture. Bon d'achat offert par la Maison Leduc.

— Harmonie de SAINT-NAZAIRE. Directeur : Henri Martinerie. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 220 F offert par le Comité. Bon d'achat offert par la Maison Leduc.

**1ère Division — 1ère Section**  
— Harmonie Municipale de CHATELLERAULT. Directeur : M. Massarot. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 1 bon d'achat Maison Leduc.

**1ère Division — 2ème Section**  
— Harmonie des Usines de MONTBARD. Directeur : Pierre Bontte. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial de 500 F offert par la CMF.

— Harmonie Municipale de LANESTER. Directeur : Armand Grouau. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 270 F offert par le Comité.

**2ème Section — 1ère Section**  
— Union Musicale des AYDES et Harmonie Intercommunale de FLEURY-SARAN. Directeur : Henri Brissard. 1er prix.

**2ème Division — 2ème Section**  
— L'Echo de SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Directeur : Robert Naud. 1er prix. Prix spécial : 260 F offert par le Comité.

**3ème Division — 1ère Section**  
— La Lyre Mélusine de LUSIGNAN. Directeur : Pierre François. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 250 F offert par le Comité.

— Harmonie Municipale HENNEBONT. Directeur : Francis Magnanon. 1er prix ascendant.

Val des Bois (Thiry), 29, 1er Prix ascendant.

— Harmonie Municipale de Tonnerre, 2 D, 2 S, directeur : M. Moad. Morceau imposé : Pavane (Morton Gould), 27, 1er Prix à l'unanimité.

— Harmonie de la Chapelle Saint-Mesmin, 2 D, 1 S, directeur : M. Bergerard. Morceau imposé : Le Roi s'amuse (Léo Delibes), 28, 1er Prix ascendant.

— Fanfare de Saint-Denis de L'Hôtel, 1 D, 2 S, directeur : M. Sejourne. Morceau imposé : Sigurd Jorsalfar (Grieg), 24, 1er Prix.

— Harmonie d'Ingré, 1 D, 2 S, directeur : M. Viduier. Morceau imposé : Sigurd Jorsalfar (Grieg), 26, 1er Prix à l'unanimité.

— Harmonie Municipale de Vendôme, 1 D, 2 S, directeur : M. Bressan. Morceau imposé : Sigurd Jorsalfar (Grieg), 28,5, 1er Prix ascendant.

— L'Indépendante de Saint-Valier, 1 D, 2 S, directeur : M. Masquelet. Morceau imposé : Le Nouveau Seigneur du Village (Boeldieu), 24,5, 1er Prix.

— Harmonie Municipale de Compiègne, D. Sup., 2 S, directeur : M. Magny. Morceau imposé : Ouverture Texane (S. Lancen). Morceau de choix : Ouverture en Ut (Simon Catel), 28,5, 1er Prix ascendant.

— Union Lyrique Municipale de Cherbourg, D. Sup., 2 S, directeur : M. Caens. Morceau imposé : Ouverture Texane (S. Lancen). Morceau de choix : Tarass-Boulba (Alex Georges), 29,5, 1er Prix ascendant.

— Alliance Musicale de Montargis, D. Sup., 1 S, directeur : M. Silvert. Morceau imposé : Carnaval Norvégien (Svenson). Morceau de choix : Les Joyeuses Commères de Windsor (Nicolai), 28, 1er Prix ascendant.

— Ecole de Musique de Sauvignies les Mines (Juniors), directeur : M. Berlioz. Morceau imposé : Prélude et Cortège (Barat). Morceau de choix : Céphale et Phocis (Gréty), mention bien.

— Réveil des Travailleurs de Sauvignies les Mines, Division d'Honneur, directeur : M. Berlioz. Morceau imposé : Ouverture de la Forêt du Destin (Verdi). Morceau de choix : Variations Symphoniques (Paul Gilson), 28, 1er Prix à l'unanimité.

Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

— La Saint-Hilaire SAINT-HILAIRE-DE-VOUST. Directeur : Raymond Gerbrud. 1er prix. Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

— Union Philharmonique de SAINT-ETIENNE DE MONT-LUC. Directeur : Victor Renaud. 1er prix. Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

**3ème Division — 2ème Section**  
— Le Réveil Lucéen LUCE. Directeur : Gérard Leclerc. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 240 F offert par le Comité.

— Union Musicale YSEURES-SUR-CREUSE. Directeur : Henri Galand. 1er prix à l'unanimité.

— Musique Municipale de CA-BOURG. Directeur : Jacques Lecornu. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

— Union Musicale de CERI-ZAY. Directeur : Calu. Le Pavesi. 1er prix à l'unanimité.

**3ème Division — 3ème Section**  
— La Sainte-Cécile de LA CHAPELLE-ST-LAURENT. Directeur : Emile Léau. 1er prix à l'unanimité.

— Harmonie de GAILLAC. Directeur : Hubert Maindive. 1er prix ascendant. Mention au directeur.

— Musique Municipale de ST-DENIS-D'ORQUES. Directeur : Michel Lande. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 500 F offert par la CMF et 230 F offert par le Comité.

### HARMONIES JUNIORS

— Musique Municipale de BLE-RE. Directeur : Christian Pommard. 1ère mention avec félicitations. Mention au directeur. Prix spécial : une clarinette offerte par la CMF.

— Section Juniors de l'Harmonie d'HENNEBONT. Directeur : Francis Magnanon. 1ère mention à l'unanimité.

— Ecole Municipale de Musique de BAUGE. Directeur : Georges Cussagnet. 1ère mention à l'unanimité. Prix spécial : 2 méthodes pour flûte et trompette offertes par la CMF.

— Musique Municipale de MONTLOUIS. Directeur : Joël Maurice. 1ère mention très bien avec félicitations. Mention au directeur. Prix spécial : 225 F offert par le Comité.

### FANFARES

**1ère Section — 1ère Section**  
— La Concorde de THYMERRIES. Directeur : Louis Sraecant. 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur. Prix spécial : 250 F offert par le Comité.

### BATTERIES-FANFARES

**1ère Division — 1ère Section**  
— B.F. de MESNARD-LA-BAROTIERE. Directeur : J.P. Souillard. 1er prix avec félicitations. Très bonne exécution. Mention au directeur. Prix spécial : 215 F offert par le Comité.

**2ème Division — 2ème Section**  
— Union Musicale de CERIZAY (Section). Directeur : Claude Pavesi. 1er prix ascendant. Prix spécial : 215 F offert par le Comité.

**3ème Division — 1ère Section**  
— Le Réveil Breton - LA BRE-TONNIERE. Directeur : J. Cousot. 1er prix ascendant.

— Le Réveil Lucéen - LUCE. Directeur : G. Leclerc. 1er prix ascendant. Mention au directeur.

**3ème Division — 3ème Section**  
— L'Alouette de CELES-SUR-BEILLE. Directeur : M. Pougnaud. 1er prix ascendant ; couronné en 3ème division. 1ère section. Mention au directeur. Prix spécial : un clairon basse offert par la CMF et 250 F par le Comité.

### B.F. JUNIORS

— Batterie-Fanfare de MONT-LOUIS. Directeur : J. Maurice. 1ère mention avec félicitations. Prix spécial : 1 clairon offert par la CMF.

### BATTERIES

#### Division d'Honneur

— Drumard « Sempere Cre do » de LOSSER (Pays-Bas). Directeur : F. Hondebrink. 1er prix spécial avec vives félicitations. Mention au directeur. Prix spécial : une couronne offerte par la F.S.M.O. et prix de 220 F offert par le Comité.

**2ème Division — 3ème Section**  
— Le Sol Natal de REAUMUR. Directeur : J. Rodin. 1er prix.

(SUITE PAGE 6, 5ème colonne)



# LA MUSIQUE AU VILLAGE

Au cours d'une émission de radio j'ai retenu cette phrase : « Tout le monde est poète », cela est vrai. Mais on peut dire aussi « et encore avec plus de certitude « Tout le monde est musicien ».

L'homme est né musicien, rythme et danse chez les peuples primitifs, tout comme l'oiseau est né chanteur et traduit à sa manière sa joie au réveil, sa gaité dans ses yeux, sa mélancolie au crépuscule.

Ce serait prêcher des convertis que de faire ici l'histoire de l'origine et de l'évolution de l'Art musical. Tout a été dit sur ce sujet et fort bien dit. Cependant tout n'a pas été fait au niveau de la décentralisation de la culture musicale dans les milieux ruraux.

L'excellent article paru dans le journal de 1977 dont M. Jean-Denis Bennet est l'auteur, présente un tableau bien précis, disons même une méthode rationnelle pour la formation des adultes, et les résultats doivent être efficaces, lorsque ces principes sont appliqués dans les milieux urbains d'une certaine importance.

Mais tout devient plus compliqué dès que l'on se propose de faire naître une activité musicale au village : LA MUSIQUE AU VILLAGE, voilà un thème qui mérite à notre avis, une attention particulière et nécessite une action en profondeur, persévérante et soutenue par tous ceux qui, au sommet, proclament qu'il est temps d'intervenir pour que l'initiation à la musique prenne sa place dans l'éventail des connaissances humaines et devienne accessible au plus grand nombre.

Dans quel sens doivent donc s'orienter les efforts de l'animateur devant ce problème. Tout d'abord quelles en sont les données :

A — Organiser le recrutement des jeunes de 7 à 18 ans, des adultes.

B — Obtenir la motivation des familles.

C — Intervenir auprès du personnel enseignant pour provoquer son adhésion et sa coopération au sein même des établissements scolaires.

D — Susciter l'appui moral et matériel des Municipalités.

E — Culture, goût, esthétique, diffusion des chefs d'œuvre de la musique.

F — Coopération intercommunales, jumelage de sociétés, appel à des ensembles instrumentaux qualifiés par leur niveau tant dans le choix des œuvres que dans la qualité de leur exécution.

Programme limité et applicable sur le terrain.

A première vue tout cela semble facile à réaliser et cependant l'expérience et les constatations qui en découlent prouvent qu'il n'en est rien.

Essayons donc d'analyser les rubriques ci-dessus pour en dégager des solutions pratiques et des règles de conduite.

## RECRUTEMENT

Il faut tenir compte en premier lieu de la faible densité de la population dans les communes rurales.

D'autre part, on constate que les débouchés professionnels sont restreints ce qui entraîne l'exode et l'instabilité des familles. Résultat :

1) Pénurie d'éléments ;

2) Difficultés de former des ensembles vocaux ou instrumentaux stables.

Compte tenu de ces deux facteurs, il faudra donc employer tous les moyens de propagande, de motivation et en priorité in-

terresser les enfants, tous les enfants, (dès l'école maternelle) pour préparer l'avenir. Car notre objectif est double :

1) Récupérer dans les meilleurs délais des éléments actifs ;

2) Former l'esprit de la Jeunesse à la compréhension de la musique, ceci en s'inspirant du principe qu'il reste toujours dans notre conscience des traces de tout ce qui a marqué notre enfance. Cela dans tous les domaines.

« La culture est ce qui subsiste en nous, lorsqu'on a tout oublié » (E. Herriot).

## LE MILIEU FAMILIAL

Mise à part, l'influence de la radio, de la télévision, des disques, (il y aurait fort à dire à ce sujet !) qui apportent à domicile l'information, la culture et la distraction, mise à part la pratique des sports qui par contre (et tant mieux) attire la jeunesse et occupe sainement une grande partie de ses loisirs, le milieu familial et social à la campagne est peu enclin à changer ses habitudes et ses conceptions, il reste en général conservateur et apathique devant les initiatives hardies...

Enfin il faut faire état du niveau modeste des revenus dans la plupart des cas, et lorsque l'élève est jugé apte à jouer d'un instrument, qu'il faut acheter, on se heurte à ce mur des ressources familiales insuffisantes.

(On reparlera plus loin de ce problème).

## L'INITIATION MUSICALE A L'ECOLE

C'est ici le point le plus important de notre programme. On n'a pas le droit d'ignorer les efforts qui ont déjà été faits dans ce sens surtout dans les milieux urbains.

Mais ne perdons pas de vue nos Villages de France, vraiment trop délaissés sur le plan culturel, et soulignons que la somme de ces villages représente un pourcentage élevé de la population française qui en définitive stagne dans l'ignorance de ce merveilleux langage qu'est la musique. Revenons donc, au rôle que peut jouer l'école et surtout l'école primaire. Les instituteurs et institutrices reçoivent par les instructions ministérielles des directives relatives à l'initiation musicale. Mais dans la réalité et malgré leur bonne volonté, ils ne disposent pas des moyens nécessaires à un enseignement efficace de la musique.

## EXEMPLES :

1) La plupart des écoles rurales ne possèdent même pas un guide chant.

2) Les maîtres n'ont pas toujours la formation indispensable à cet enseignement (exceptions mises à part).

3) La diversité des matières des programmes scolaires, et surtout les différences d'aptitudes et d'âges des élèves d'une même classe posent des problèmes quasi insurmontables.

Ceci... tout le monde le sait ! N'y a-t-il donc aucune solution ? Ce serait un erreur que de le croire. Seulement, il faut réagir pratiquement, et comment !

Faire appel aux instituteurs afin qu'ils obtiennent de l'administration responsable, la coopération d'animateurs qualifiés (je ne dis pas professeurs) qui pourraient grouper les enfants au sein même de l'établissement scolaire, et non en dehors, (école de musique à caractère facultatif). Ceci pour que le maximum d'enfants bénéficient non de leçons de solfège ou de théorie, mais plutôt en s'inspirant de l'éducation musicale en Hongrie, qu'ils participent activement en groupe au développement de l'esprit d'initiative, de l'imagination de sorte que ces « réunions » soient à la fois : ENRICHISSEMENT et DETENTE.

On pourra alors poser cette question : comment interpréter cette notion de participation active de la musique ? Simplement par la traduction de cette formule populaire « mettre la main à la pâte » formule qui ne nécessite aucun commentaire et est et sera toujours d'actualité.

Son application en musique ? Voilà qui nous amène à reprendre le thème INSTRUMENTS ébauché précédemment :

1) INSTRUMENTS NATURELS : c'est la voix humaine et surtout celle si expressive des enfants ; don de la nature qui sert dans l'instinct, la mémoire (association paroles chant)

la poésie (émotion, rythme, danse). Que de ressources à utiliser par le chant choral. Réalisations accessibles à tous, facile à cultiver au départ grâce à l'adhésion enthousiaste des enfants à cette forme d'art collectif.

2) INSTRUMENTS ARTIFICIELS : inutile d'insister sur la curiosité des enfants vis à vis des instruments de musique (que ce soit la flûte douce, le tambour, la guitare, etc...) ni sur le désir qu'ils manifestent d'en posséder un. Ils ont l'embarras du choix. Oui, c'est une grande responsabilité quand on songe au sort futur qui attend ces instruments trop souvent délaissés. Combien de fois ai-je entendu ce propos ? « Je n'ai pas continué à faire de la musique par ce que mes études ne m'en laissent pas le temps ! « ou bien » j'ai abandonné le cours de musique car on ne faisait que du solfège », je préfère le football... L'accordéon dort au grenier, le violon est accroché au mur, le piano pleure de toutes ses cordes fausses (comme les amants désunis).

Avouons que devant ce tableau quelque peu pessimiste, on peut se sentir découragé... Impuissant... on peut-être coupable ? A mon avis je pense que c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas, en même temps que l'initiation, une politique d'émulation, d'intéressement, de participation pratique.

Peut-on transformer cet état de chose ? Oui, en offrant aux jeunes un instrument collectif.

Chacun sait que l'étude des instruments demande beaucoup d'efforts et d'aptitudes au départ. Exemple le violon, le violoncelle, certains instruments à vent aussi. Par contre le piano offre l'avantage de produire des sons acceptables à condition que l'instrument soit convenablement accordé ! de même que l'orgue électronique. Mais ces instruments ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Alors ? Ne pourrait-on imaginer un ensemble de claviers de nombre variable, et d'étendue restreinte (échelle vocale par exemple). Ces claviers (un par élève) seraient reliés électriquement à un orgue électronique.

Cet ensemble, présenté ainsi schématiquement, serait placé sous le contrôle de l'animateur, il répondrait aux impulsions naturelles des enfants, à leur besoin d'activité en groupe, à leur curiosité, à leur imagination et pourrait faire naître des vocations d'instrumentistes d'orchestre.

Ce n'est là qu'une suggestion, et la première objection qui se posera tient au financement d'un tel appareil. Encore faudrait-il en faire l'analyse. Tant de fonds sont parfois affectés à des fins destructrices. Mais c'est un autre sujet qui nous fait songer à d'autres misères matérielles et spirituelles qui règnent sur notre planète.

La seconde objection : c'est la réalisation de cet ensemble. On peut répondre, après enquête, que la technique moderne est parfaitement capable de résoudre ce problème.

Ces questions « d'argent » nous amènent tout naturellement au rôle des municipalités. Les communes rurales ne sont pas riches et leur budget modeste conditionne leurs initiatives. Pour elles la priorité doit être accordée aux besoins matériels des administrés.

Il n'en reste pas moins que dans la plupart des cas, elles soutiennent déjà, selon leurs moyens, par des subventions, l'activité des sociétés locales. Cependant, en dehors de cela, nous pensons à une autre vocation, peut-être plus importante, mais certainement plus noble :

1) Appui du Conseil municipal ;  
2) Information régulière ;  
3) Propagande auprès des familles, des adultes, des jeunes ;

4) Suggestions et interventions auprès des administrations culturelles qualifiées (Education Nationale, organismes de diffusions, etc.) ;

5) Création d'une commission chargée de la mise en application de ces orientations.

6) Contacts culturels inter-communales.

C'est grâce à cette coopération des élus municipaux que l'animation pourra se manifester sur un plan élevé concernant le développement du goût et la conscience esthétique.

Il ne s'agit pas tellement d'organiser des conférences sur la musique, mais bien plutôt d'éveiller la curiosité, et la encore c'est la participation qui doit être notre objectif, sous la forme de dialogues (non pas de débats), sous

## ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle, 75009 PARIS - Tél. : 874-09-25

### VIFNT DE PARAITRE :

#### BERTHELOT :

Complainte et saltarelle pour hautbois et piano.  
— Trois pas de danse pour trompette en ut ou hautbois et piano.

#### BERTHOMIEU :

Trois escales pour flûte et piano.

#### CHARLES-HENRY :

Légendes oubliées... 5 pièces de moyenne difficulté pour le piano.

#### DAMASE :

Comptine pour clarinette et piano.  
— Pluie pour harpe.

#### FRIBOULET :

Nous : 5 pièces de moyenne difficulté pour le piano.

#### GABUS :

Images indiennes : 14 pièces faciles à moyenne force pour le piano.

#### GAGNEBIN :

Dialogue et passacaille pour orgue.

#### JAY :

Aria et scherzetto pour saxophone et piano.  
— Romance et sicilienne pour clarinette et piano.  
— Thème, variation et final pour trompette en ut et piano.

#### PHILIBA :

Evocations : 12 pièces pour piano en 2 recueils.  
— Concert en trois mouvements pour hautbois et piano.  
— 4 inventions pour guitare.  
— Mosaïque pour trompette en ut ou si bémol ou cornet à pistons et piano.  
— 24 leçons de solfège en clés de sol et fa 4ème ligne avec accompagnement de piano.  
— Rythmes et durées 244 lectures rythmiques et progressives.

#### COLLECTION « INITIATION A L'ORCHESTRE » :

Œuvres adaptées aux formations instrumentales scolaires les plus diverses (orchestration C. VOIRPY).

N° 21 Grieg : 2 pièces lyriques (valse — mélodie norvégienne).

N° 22 CHARLES-HENRY : jazz suite n° 2 (3 pièces extraites de 3 + 3).

Fourniture de toutes les Editions musicales  
Vente par correspondance dans toute la France

la forme de questions posées et discutées en groupes et accompagnées d'audition des chefs d'œuvre de la musique. « Il n'est pas possible que des œuvres, où des hommes de génie ont mis le meilleur d'eux mêmes, où des générations se sont reconnues, n'aient rien à donner à la pensée, à la sensibilité modernes » (Instructions ministérielles relatives à l'enseignement des chefs d'œuvres de l'ART, 2 Septembre 1925).

## COOPERATION INTER-COMMUNALE

C'est avec cet état d'esprit que l'on peut sensibiliser les groupements urbains privilégiés de la culture musicale, en les invitant à sortir de leur « Tour d'Ivoire » pour apporter la bonne parole, la bonne musique, tout comme le firent les troubadours, les ménestrels, les poètes de l'ancien temps, non plus au seul profit des classes possédantes, mais bien en transmettant à tous, généreusement les messages éternels de la musique... (C'est en écoutant, Steinfried Forge l'Épée, que j'écris ceci).

## CONCLUSION

Nous sommes en 1977. Un vent souffle en direction d'une prise de conscience nouvelle. Non, les notions de changements, d'évolution ne sont pas de simples vites de l'esprit. Mais elles ne peuvent prendre corps que par la chaleur communicative de ceux qui ont « la foi véritable » dans les possibilités auxonnelles tous les humains ont droit, à condition de les conquérir.

Ce royaume de la musique (peut-être le royaume des Dieux) doit prodiguer ses richesses à tous. Ne rien faire, laisser aller, ne pas apporter notre effort, fut-il des plus modestes dans ce sens, apparaît comme une sorte de culpabilité vis à vis de millions de jeunes français qui risquent de rester pour toujours étrangers à la culture, à la musique, à la vie, à la joie, à la beauté, à la connaissance, à la connaissance de l'eau, ainsi que l'écrivait l'as-

## CONCOURS de MUSIQUE SABLES-D'OLONNE

(suite)

3ème Division — 1ère Section  
— Section Batterie de la Musique Intercommunale de FLEURY-SARAN. Directeur : H. Brisard. 1er prix ascendant. Prix spécial : 215 F offert par le Comité. Mention au directeur.

## MUSIQUE DE CHAMBRE

Division Supérieure

1ère Section

— Ensemble de cuivres de l'Harmonie du RHONE à LYON. Directeur : R. Gagnaire. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 240 F offert par le Comité.

## SOCIETE CHORALE

Division Supérieure

1ère Section

— Ensemble vocal Evronnais EVRON (Mayenne). Directeur : F. Ladauphin. 1er prix ascendant. Prix spécial : 225 F offert par le Comité.

NOTA. — Les sociétés suivantes primitivement inscrites (voir Bulletin No 113 de la FSMO, page 11) n'ont pas participé au concours pour des raisons diverses :

Batterie-Fanfane : 3ème D, 1ère S ; Les Marcheurs et Majorettes de l'Empire.

Chorales :  
— Royal Cercle Choral de Pepinster (Belgique), division d'excellence.

— Chorale de la SNCF de Bordeaux (3ème D, 3ème S).

Le secrétaire général de la FSMO :

Yvon ALLARD.

tronome Flammarion, au plus bas de l'échelle des valeurs spirituelles.

Roger PONSARD  
Directeur de la Société de Musique de Chaumont-sur-Tharonne (Loir et Cher)

## VANDOREN

MANUFACTURE

## d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20



# petites annonces

Payables d'avance à raison de 6 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. 17,60 %.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence - Ecrire au Journal sous le No... - doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

## DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef de Musique, Professeur, cherche pour rentrée des classes, pour Direction, emploi de Direction, ou création Harmonie ou Fanfare et Professorat Ecole ou Lycée. Possède tous les diplômes requis pour l'emploi. Agé de 54 ans, veuf. De préférence Sud-Est ou Sud-Ouest. Ecr. journal sous n° 374.

■ Couple animateurs musicaux, expérience en milieu scolaire. Méthodes actives. Recherche poste temps complet dès rentrée septembre. S'adr. au journ. sous le n° 375.

■ Flûtiste (1er Prix du Conservatoire d'Orléans), expérience enseignement et direction d'Orchestre, offre ses services pour création et direction Ecole de Musique dans petite ville. Ecr. journal sous n° 376.

■ Professeurs. Flûte et Solfège (1er Prix Conservatoire d'Orléans) et Piano Solfège (1er Prix Conservatoire du XIVème Arr.), expérience à l'étranger, cherchent postes. Province. URGENT. S'adr. au journ. sous n° 377.

■ Saxophoniste 35 ans, 1er accessit Conservatoire National, cherche emploi municipal à mi-temps. Donnerais éven. leçons, étudierais autres propositions. Ecr. au journ. sous n° 378.

■ QUE M'OFFREZ-VOUS ? J'ai 40 ans, 2 Prs Prix et 1er Prix d'Excellence de Conservatoire. Je suis marié, 2 enfants. CADRE, Attaché de Direct. Licencié pour raison économique et conjonct. Je RECHERCHE poste de Directeur (ou profess.) Ecole de Musique et ou Direction Harmonie, jumelé si possible à un empl. de respons. service Achats, Ordonnanc.-Lanc., Service du Pers. ou Direction petite entreprise. Ecr. à M. HENRY 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX.

■ Musicien confirmé, sérieuses références. Solide formation administration - gestion (niveau 3 BTS), recherche poste stable auprès Conservatoire ou Ecole de Musique, etc... Préférence Sud-Est ou région parisienne. Ecrire au Journal No 281.

## OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de 6.000 habitants recherche CHEF DE MUSIQUE pour diriger HARMONIE MUNICIPALE et faire cours aux élèves de la Société et cours aux enfants des Ecoles. Emploi Municipal titularisé, après stage obligé. S'adr. au journal sous n° 371.

■ Ville de BELLEME (Orne) 4.000 habit. agglomérés, recherche pour le 1er janvier 1978 : Profess. et Chef de Musique Municipale, emploi à temps partiel. ADR. curriculum vitae complet manuscrit à M. le Maire, 61130 BELLEME.

■ Ville du MONT-DORE cherche Chef de Fanfare, préférence trompettiste, cours dans les écoles, formation des jeunes. Logement assuré. Ecr. M. R. GUEYDON, Mairie LE MONT DORE (63240).

■ La Ville de CHAUMONT (Hte-Marne) recrute sur titres, un Directeur pour son Ecole de Musique agréée. Candidature à M. le Maire, 52000 CHAUMONT.

■ Ville de ST-SEVER (Calvados 14380) rech. Chef de Musique pour diriger Harmonie et formation élèves. Possibilités logement et emploi. S'adr. Mairie avec réf. et prétentions.

■ Sté de Musique Seine-et-Marne, ville 4.000 habit., rech. Chef Batterie-Fanfare. Réf. professionnelles et musicales souhaitées. Possibilités logement. Ecr. au journ. sous n° 372.

■ La Confédération Musicale de France recherche un employé de bureau (homme ou femme) connaissant la tenue de livres et la dactylographie, de préférence musicien. Ecr. C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

■ Commune d'AUVERS-LE-HAMON (Sarthe) recherche pour son Harmonie Municipale, Chef de Musique, préférence Militaire en retraite, diplômé 1er et 2ème degré pour emploi complémentaire direction et comptabilité de maison de retraite. Logement neuf assuré. S'adresser Mairie d'AUVERS-LE-HAMON 72300 SABLE-SUR-SARTHE, tél. 95.31.13.

■ Recherchons professeur de GUITARE, jouant d'un instrument d'Harmonie. Ecr. Harmonie Municipale 2, rue Sadi-Carnot, 93500 PANTIN.

# Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz.  
Paris VIII

## Oeuvres pour Piano de Pierre Arbeau

12 pièces brèves pour  
"Petites Mains"  
Degré élémentaire II

1<sup>er</sup> cahier  
1 Première Mazurka  
2 Duo  
3 Berceuse

2<sup>e</sup> cahier  
4 Une très grosse peine  
5 Calinerie  
6 Souvenir

3<sup>e</sup> cahier  
7 A travers bois  
8 Il était une fois  
9 Obstination

4<sup>e</sup> cahier  
10 Villanelle  
11 Promenade  
12 La Roulotte

6 pièces brèves pour  
plus "Grandes Mains"  
Degré moyen I

1<sup>er</sup> cahier  
1 Première Valse  
2 Deuxième Valse  
3 Pavane

2<sup>e</sup> cahier  
4 Deuxième Mazurka  
5 Serenata  
6 Vers la virtuosité

Chaque page propose  
une difficulté à vaincre  
en s'amusant,

## VILLE DE COLMAR

du 20 au 23 AVRIL 1978

CONCOURS INTERNATIONAL

D'ENSEMBLES

DE MUSIQUE DE CHAMBRE

QUATUORS A CORDES

Prix de 4.000 à 12.000 Fr

Renseignements et inscriptions :

OFFICE DE TOURISME

68000 COLMAR

Tél. (89) 41-02-29

Délai limite d'inscription :

15 JANVIER 1978

■ Société de Musique, jeune, dynamique, très bon niveau, ville 4.000 hab., recherche URGENCE Directeur, emploi assuré, max. 30 ans. Ecr. au journ. sous n° 370.

■ Dame 3ème âge en activité, dem. veuve ou célibataire retraitée, éducation, santé, pour assurer heure repas, menus services, accomp. voyages, pas de ménage, chambre, nourrie, argent de poche, si notions musicales, poss. ress. supplément. Réf. sér. Ecr. Mme STOUVENOT, 23, rue J.-Jaurès, 78190 TRAPPES.

■ 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, Chef-lieu de canton (4.000 hab.), recrute garde municipal septembre, octobre 1977. La préférence sera donnée à bon musicien (cuivre particulièrement) pour assurer la direction batterie-fanfare de 42 exécutants. Logement assuré à titre onéreux. Candidature avec curriculum vitae à adresser à M. le Maire de BEAUMONT-DE-LOMAGNE.

■ Recherche bon musicien (préf. tromb. basse, clar.) pouvant former élèves, ouvrier du bâtiment, possédant si possible C.A.P. pour emploi municipal ville de l'ALLIER (3.500 hab.), URGENT. ADR. candidatures et référ. à M. DEPEYRE, rue W.-Churchill, 03120 LAPALISSE.

■ Ville SUD-EST recherche maçon, employé municipal, préférence irait à bon clairon ou tambour. Ecr. au journal sous n° 373.

■ URGENT, Ecole de Musique MEXIMIEUX rech. Profess. instr. à vent (bois - cuivre) pouvant assurer Direction. Ecr. M. ADAM, La Côte, 01800 MEXIMIEUX.

■ AMBERT 63600 LA-LYRE-LIVRADOISE Harmonie : demande : Professeur de Musique, Instrumentiste, pour créer Ecole de Musique et enseigner instruments Bois et Cuivres. Curriculum Vitae, Présentation d'appointements. Ecrire Marcel CHARTOIRE, 29, rue du Château, 63600 AMBERT.

■ La Ville de SAINT-FONS organise un concours sur épreuves en vue de pourvoir à la vacance d'un poste de Professeur méthodes actives (ORFF) à 18 h par semaine. Statut du personnel communal. Date du concours : 2ème quinzaine d'octobre. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole de Musique agréée ST-FONS, 19, rue Victor-Hugo, 69190 SAINT-FONS.

■ Ville de PONTARLIER, 19.000 habitants, recrute pour l'Ecole Municipale de Musique, un professeur de solfège (hautboiste souhaité) - Concours le 5 novembre 1977 - Dépôt des candidatures : 20 octobre 1977, 18 h. Pour tous renseignements, s'adresser : Mairie de PONTARLIER.

■ Petite ville Sud - Loire, offre poste Agent des Collectivités locales : ouvrier professionnel 2<sup>e</sup> catégorie, promotion possible, 1 ou 2 C.A.P. Préférence C.A.P. Peinture et Maçonnerie, capable prendre des responsabilités. Indice brut 232 - 336. Homme marié âgé de 21 à 30 ans ayant toutes qualités requises pour création et direction batterie (lambours et clairons). Bonnes références professionnelles et musicales exigées. Logement assuré à titre onéreux. Transmettre candidature au journal sous n° 379.

## OCCASIONS

■ Particulier achète bon état, Cor d'Harmonie Fa - Si b. Ecr. M. DHOLLANDE Paul, 88, Avenue Philippe-Lebon, 83000 TOULON. Tél. (94) 41.71.19. URGENT.

■ Vds C.B. à cordes TBE 950 F. SAXO-ALTO TBE Etui 800 F. CORNET anc. 300 F. Ecr. M. MASOUTIE, app. 113, Bât. 75, rue Bonnat, 31400 TOULOUSE. Tél. : (63) 57-15-11.

■ Recherche tous instruments de musique. M. TUVERI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. 606.21.01.

■ EXCEPTIONNEL : A vendre cause double emploi : Trombone KING 3.B. complet avec barillet (Fa-Si b). Etat entièrement neuf. Prix 4.000 F. A VENDRE : 3.300 F. Ecr. au journ. sous n° 380 qui transmettra.

■ Achète : 15 costumes bleu marine, grandes tailles. Ecr. M. E. MAROLLEAU, Union Musicale, 37120 RICHELIEU.

## DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 13, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

■ Profess. Musique toutes Régions, demandez document sur « L'ART PAR LA JOIE », lecture, audition, rythme, théorie, méthode active, source d'élèves instrumentistes. Début 4 ans, priorité d'enseignement pour ville et environs 10 kms. Pour renseignements, écr. avec enveloppe timbrée à « L'ART PAR LA JOIE », 23, rue Jean-Jaurès, 78190 TRAPPES.

■ Profitez de vos vacances, leçons d'analyse harmonique, d'harmonie, de contrepoint par correspondance en leçons particulières. Ecr. CHORD AND MUSIC, 9, rue Léon-Brunel, 37170 SAINT-AVERTIN.

## VOL

■ Harmonie Municipale de NOGENT-SUR-MARNE, un saxophone baryton SELMER permagold, descendant au « La grave » Pavillon gravé avec son étui, a été volé dans la salle de répétition. Prière à toute personne, à qui cet instrument serait proposé, de bien vouloir en aviser d'urgence, M. NIVEAU 34, rue J.-J.-Rousseau, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

## MUSIQUE MILITAIRE

■ Création d'une Musique Régionale stationnée à CAEN, recrutement Musiciens tous pupilles. Accession au grade de Caporal-Chef dans les 6 premiers mois. Prendre contact avec le Chef de Musique de cette formation : Musique Régionale, Quartier Claude-Delaen, 14036 CAEN Cedex.



# fédérations régionales

## HAUT-RHIN

### MULHOUSE

#### Une distribution bien méritée

A l'occasion du départ à la retraite du chef de musique de première classe Louis Clauss, titulaire de la médaille militaire et chevalier de l'Ordre National du Mérite, le Général de Division Bire, Commandant la 7ème Division, lui a décerné un témoignage de satisfaction à l'ordre de la division.

Il a voulu ainsi souligner de manière éclatante le talent et la compétence de cet officier qui a consacré 38 années de sa vie à la musique militaire et à la formation des jeunes musiciens.

Les éminentes qualités du Capitaine Clauss lui valurent d'être désigné en 1968 pour diriger la musique régionale du 153ème R.I. de Metz.

Il en a fait un ensemble musical de très haut niveau et de grande réputation à la tête duquel il obtint les nombreux succès que l'on sait notamment dans l'Est de la France.

## BAS-RHIN

### STRASBOURG

#### Grand Concert de l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité

Dimanche 27 mars, l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg donna, dans le magnifique cadre du Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, son traditionnel Concert de Printemps. Mais que disait donc Mahler à propos de tradition ? Qu'elle pourrait engendrer le laisser-aller, sinon le désordre. Voilà une ornière dans laquelle la phalange, conduite par M. Briançon, ne risque pas de s'enliser. Jugeons plutôt d'après le programme, dont chaque morceau était précédé d'un petit commentaire le situant ainsi dans le temps et dans le genre.

D'après une Toccata de Frescobaldi, rigoureuse dans sa forme et bien caractéristique de la musique du début du XVIIème siècle, deux extraits d'un ballet de Manuel De Falla, l'Amour Sorcier, enchantèrent l'auditoire :

la Pantomime, haute en couleurs et la célèbre Danse Rituelle du Feu, ardente et où règne un rythme incantatoire. Le Concertino pour contrebasse à cordes et petit orchestre d'un auteur contemporain, Henri Busser, représenta le côté insolite du concert, une recherche hors des sentiers battus. Il fut magnifiquement interprété par Henri Pennequin, soliste de l'Orchestre National de France, qui sut faire chanter son instrument dans une Sonate de Marcello donnée en supplément au programme. Le Carnaval Romain, une ouverture de Berlioz, se vit gratifiée d'une exécution à la hauteur des intentions de l'auteur de la Symphonie Fantastique, grandiose et visionnaire ; seul un tempérament romantique poussé à l'extrême pouvait donner naissance à pareille musique. Ce romantisme exacerbé est-il à l'origine de l'amour porté à cet auteur justement parce qu'il échappe à la commune mesure des hommes ?

Avec la Danse du Diable de Wal Berg, au rythme obsédant, fut introduite la seconde partie du Concert. Kamarinskaja, de Glinka est une fantaisie sur deux chants populaires russes, magistralement orchestrée par celui qu'on a appelé à juste titre le père de la musique russe. Il est ainsi prouvé une fois de plus que dans le profond populaire coule une veine qui ne demande qu'à jaillir. Encore faut-il donner à ces joyaux les écrins qui leur conviennent, et Beethoven a certainement trouvé dans les milieux populaires et les estaminets de faubourgs de Vienne, bien plus de mélodies qu'on ne pense.

Prélude et Danse Aztèque est le premier mouvement d'une Symphonie d'Owen Reed, compositeur américain contemporain. Cette symphonie, Fiesta Mexicana, rend

l'atmosphère qui se dégage d'une fête ; musiques, groupes, danses frénétiques.

Est-il utile de présenter La Farandole, extraite de l'Arlésienne de Bizet ? Si une odeur pouvait se dégager de la musique, dans le cas présent, ne serait-ce pas celle de la lavande. Et l'on s'en voudrait de ne pas évoquer l'exécution de derrière les fagots — passez-nous l'expression — d'une Sherzpoika pleine de verve et d'humour, d'un allant irrésistible, d'un entrain endiablé.

Et tout cela fut rendu avec une maîtrise étonnante, une sûreté qui dénote une application au travail, une obsession dans la recherche de la perfection qui frise l'obsession. Aussi, convient-il de décerner, sans la moindre réserve, les louanges méritées à l'adresse du chef et des exécutants, sans omettre pour autant la collaboration de responsables qui permettent de pareilles réalisations

Louis KAPP

## PROGRAMME

### Première partie :

- 1) TOCCATA, Girolamo Frescobaldi, orch. Earl Slocum.
- 2) L'AMOUR SORCIER, Manuel de Falla, Transc. P. Dupont.
  - a) Pantomime
  - b) Danse rituelle du Feu (pour chasser les mauvais esprits)
- 3) CONCERTINO, Henri Busser (pour contrebasse à cordes et petit orchestre).
- 4) LE CARNAVAL ROMAIN, (ouverture), Hector Berlioz Transc. G. Meister.

### Deuxième partie :

- 5) DANSE DU DIABLE, Wal Berg, Transc. P. Semler-Collely.
- 6) KARAMINSKAJA, M. J. Glinka, Transc. Frank Winterbottom.
- 7) LA FIESTA MEXICANA, Prélude et danse aztèque, H. Owen Reed.
- 8) FARANDOLE, Extraite de l'Arlésienne, Georges Bizet, Transc. L. Chomel.

## centre

### MONTLUÇON

#### Congrès Fédéral du 15 mai 1977 à Montluçon

Le dimanche 15 mai 1977 à 10 h. s'est tenu, dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Montluçon, le congrès annuel de la Fédération Musicale du Centre. La séance, présidée par M. André Relin, Président fédéral, est ouverte à 10 h 15. Le secrétariat de séance est assuré par M. Jean Julien.

#### APPEL DES SOCIÉTÉS :

Il est procédé immédiatement à l'appel des Sociétés et à la remise des pouvoirs. Le pointage définitif donne une représentation de 57 sociétés sur les 94 sociétés régulièrement affiliées à notre Fédération.

#### ALLOCATION DU PRÉSIDENT :

Le Président Relin prononce alors une courte allocution dans laquelle il remercie vivement la municipalité de Montluçon d'avoir bien voulu mettre à notre disposition les salles de l'Hôtel de Ville pour y tenir nos diverses réunions. Il rend hommage à la mémoire de M. Epiphane, membre du conseil d'administration pour le Département de l'Allier, décédé au mois d'avril. En souvenir de cet ami disparu, ainsi que de tous les musiciens décédés, il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

#### RAPPORT MORAL :

Puis il donne lecture du rapport moral sur les activités de notre Fédération depuis le Congrès de Nevers d'octobre 1976. Il fait un tour d'horizon sur les manifestations peu nombreuses qui ont eu lieu depuis cette date. Il dit sa joie de se trouver à Montluçon, berceau de notre Fédération en 1903. Il témoigne sa reconnaissance à M. Paul Troubat, Vice-Président de la F.M.C. pour l'Allier et ancien Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Montluçon. Il dit sa peine au moment de la lecture de la lettre de démission que M. Troubat lui a adressée, comprenant fort bien, malgré son regret de le voir partir, les raisons qui la motivent. Il est sous les applaudissements unanimes et chaleureux, qu'il formule, sur la proposition du Président, M. Troubat est nommé Vice-Président d'Honneur.

Le rapport moral, applaudi, est adopté à l'unanimité.

#### RAPPORT FINANCIER :

M. James, trésorier général présente le rapport financier. Celui-ci ne représente qu'un état actuel de la caisse de la F.M.C. puisque il ne porte que sur 7 mois d'activité (du 1er octobre 1976 au 30 avril 1977) et que, par ailleurs, les subventions des Conseils Généraux de l'Allier (1.000 F) et de la Nièvre (2.000 F) n'ont pas encore été encaissées. Les recettes se chiffrent à 14.300 F et les dépenses à 17.218,02 F. Toutefois, le bilan est satisfaisant en tenant compte des fonds de réserve et des placements.

Les Commissaires aux Comptes désignés : MM. Boutillier et Jouanique, ayant contrôlé l'exactitude des opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses et donné quitus de sa gestion au Trésorier, le rapport est adopté à l'unanimité.

#### RAPPORTS DES VICES-PRÉSIDENTS DÉPARTEMENTAUX :

M. Relin invite ensuite les Vice-Présidents à informer les congressistes de l'activité musicale dans leurs départements respectifs.

M. Troubat, Vice-Président de l'Allier, compte-tenu du fait que les examens fédéraux ne sont pas encore passés et que le Congrès de Nevers a coupé l'année en deux, n'a rien de spécial à annoncer.

M. le Dr. Deffay, Vice-Président de la Creuse déplore le petit nombre de sociétés actives de son département et la subvention minime versée par le Conseil Général. S'il est partisan d'un regroupement dans le cadre de la Région administrative du Limousin afin d'obtenir des subsides du Conseil Régional, il craint que ce rapprochement nuise aux relations avec la F.M.C. à laquelle il manifeste un profond, loyal et cordial attachement. Il est vivement applaudi.

M. Julien, vice-président de la Nièvre, explique brièvement, mais avec conviction, — les chiffres étant là pour appuyer ses arguments — l'utilité qu'il y a, d'une part, à regrouper les sociétés en une union départementale, afin d'avoir plus de considération de la part du Conseil Général, d'autre part, de fonder, dans le cadre de la Région de programme, un groupement de Fédérations qui pourra intervenir utilement auprès du Conseil Général, afin d'obtenir des subventions d'équipement. C'est ainsi que pour 1977, la Nièvre a obtenu 40.000 F du Conseil Général et la Bourgogne, à laquelle elle est rattachée administrativement, a voté un crédit de 100.000 F destiné à l'acquisition d'instruments au profit des sociétés musicales d'amateurs. Il souhaite vivement que l'Allier puisse obtenir des résultats identiques.

#### COTISATION CONFÉDÉRALE :

Depuis la réorganisation effectuée au sein de la Confédération Musicale de France, il s'est avéré que le montant des cotisations demandées aux Sociétés ne correspondait plus à la réalité des prix et qu'il fallait les harmoniser en les actualisant. La proposition « Chabrier » (5 F par musicien et par an) ayant été estimée excessive et de ce fait abandonnée, une augmentation plus modeste, quoique importante, a été soumise aux Fédérations afin qu'une décision soit prise au Congrès d'automne de la CMF à Calais et dont l'effet serait applicable à compter du premier janvier 1978. Il faut comprendre que la C.M.F. doit avoir la possibilité de s'administrer correctement, autrement elle risque de disparaître faute de moyens financiers. L'augmentation prévue serait de 20 F par an et par société. D'autre part, le montant de l'abonnement au journal passerait de 15 à 20 F. Pour les adhérents de notre Fédération, la cotisation annuelle passerait donc de 60 à 85 F.

La proposition ayant été adoptée à l'unanimité, le Président Relin est donc mandaté pour apporter une réponse affirmative sur cette question.

#### ASSURANCES :

Il a toujours été instamment demandé aux sociétés de contracter une assurance dite de responsabilité civile. En effet, les Présidents sont responsables, même pécuniairement, s'il arrive un accident matériel ou corporel à un musicien ou du fait d'un musicien dans l'exercice de son activité musicale : trajets, répétitions, concerts, etc... Il est rappelé que les conditions consenties par l'assurance de la CMF sont avantageuses, mais que le choix de l'assureur reste libre.

#### MEDAILLES ET RECOMPENSES :

Chaque année, les sociétés désireuses de récompenser leurs musiciens à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, formulent des demandes de médailles. Il est rappelé, une fois de plus, qu'il ne faut pas attendre le dernier moment pour déposer ces demandes. Celles-ci, passant obligatoirement par le canal du Vice-Président Départemental, doivent parvenir au Président fédéral le 1er juin au plus tard. Si cette date n'est pas respectée, les futurs bénéficiaires risquent d'être déçus et d'attendre l'année suivante pour recevoir leur médaille et cela par la faute de leur société.

M. le Président précise que la CMF a été amenée à augmenter le montant des diplômes et des médailles.

Des modifications importantes ont été apportées aux examens fédéraux annuels, dans le cadre des réformes entreprises dans tous les domaines par la CMF. Elles portent sur le meilleur débouché de l'éducation musicale, la création d'une division supplémentaire entre le Niveau 2 et le Supérieur, intitulée « Supérieur ». Elle permet d'une part d'élargir un palmarès aux deux divisions, d'autre part de donner la possibilité aux élèves d'obtenir des récompenses qui, jusqu'à ce jour, leur était difficile d'accéder. En outre, et il y a accord des modifications à apporter, les morceaux imposés aux concours d'instruments sont respectivement choisis par des instrumentistes qualifiés.

#### ORGANISATION REGIONALE :

Les quatre départements formant notre Fédération appartiennent, du fait de sa configuration géographique, à trois régions administratives différentes : l'Auvergne, la Bourgogne et le Limousin. Si, ainsi qu'il a été précisé par le Vice-Président de la Nièvre, la réalisation d'un groupement de fédérations a été effectuée par la Nièvre pour la Bourgogne, il serait utile, sans que cela porte atteinte à notre Fédération du Centre, que des pourparlers soient entrepris pour une réalisation semblable vers les deux autres régions. Et des ouvertures ont été faites dans ce sens en direction du Limousin, tout reste à faire au niveau de l'Auvergne. Toutefois, il importe, ainsi qu'il a déjà été dit, que l'Allier forme sa propre entité afin de pouvoir agir en direction de Clermont-Ferrand.

C'est dans cet objectif que M. Nolin propose aux délégués de l'Allier qu'une étude soit faite à ce sujet. M. Murat de Domérat, sera chargé de la rapporter d'après les documents établis déjà par la Nièvre et qui lui seront adressés par M. Julien.

Une assemblée générale constitutive est alors arrêtée et prévue à Saint-Pourçain-sur-Sioule le dimanche 25 septembre 1977. M. Relin sera chargé des convocations.

#### CENTRE DE TOUCY :

Le Président Relin, vice-président de la CMF et membre, ainsi que M. Julien, du Comité de Gestion de ce Centre, rappelle la destination de cette école. Il signale que son fonctionnement est utile, tant pour les Directeurs de nos sociétés d'amateurs, que pour les musiciens et les jeunes élèves de ces sociétés, par les divers stages qui s'y déroulent. Le Secrétaire d'Etat de Jeunesse et Sports subventionne d'ailleurs ces stages. M. Relin fait distribuer des listes précisant les dates et objets de ces stages organisés pour l'année 1977.

#### VOEUX :

Deux vœux ont été déposés par la société « Les Espoirs de l'Accordéon » de Fourchambault (Nièvre). Le premier porte sur les examens d'étoiles. Le premier point, demandant la création, dans les examens fédéraux, d'une division pour débutants sera soumis au conseil d'administration de la CMF, bien que M. Julien estime que cette division et les examens s'y rapportant soient plus du ressort interne de la Société elle-même que du plan national. Les autres parties du vœu trouvent leur solution dans les précisions fournies par M. Relin et concernant des modifications récentes approuvées dans le règlement des examens.

Le second vœu est formulé par M. Benedetti, Président de cette même société qui demande que l'accordéon, qui a acquis ses lettres de noblesse, soit considéré comme un instrument à part entière et qu'une classe soit créée dans les Conservatoires et plus particulièrement au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

#### MANIFESTATIONS 1977 et 1978 :

Un festival régional de musique, organisé par le Comité des fêtes de Vichy, aura lieu dans cette ville le dimanche 22 mai prochain. Dix sociétés invitées y participeront, dont six appartenant à la F.M.C.

Le festival des Sociétés Musicales de la Creuse se déroulera le dimanche 26 juin à Aubusson.

Les concours de la Lyre d'Or de Vichy auront lieu en 1978, vraisemblablement en juin.

#### CONGRES ET FETE FEDERALE 1978

M. Relin demande si une société veut poser sa candidature pour l'organisation de la fête fédérale et du Congrès 1978. L'Harmonie de Cosne-sur-Loire (Nièvre) représentée par M. Robert veut bien envisager cette possibilité. Ce qui concerne le Congrès, il tiendra le Vice-Président de la Nièvre et le Président fédéral au courant des résultats de ses démarches auprès de la municipalité de Cosne-sur-Loire.

Aucune demande n'est présentée pour l'organisation de la fête fédérale.

#### ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Aucun renouvellement n'a lieu pour les départements de la Corrèze et de la Creuse.

Pour la Nièvre, M. Joly (Nevers) est reconduit dans ses fonctions. Les remplacements de MM. Champault et Boin, qui ont donné leur démission, seront décidés au Congrès de l'Union Départementale de la Nièvre qui doit se tenir en octobre prochain. Un poste supplémentaire est créé pour ce département, en tenant compte du nombre de sociétés adhérentes.

Pour l'Allier, MM. Delquaire, James, Rolin, Tardieu et Viregoux sont reconduits, puis M. Villematin (Moulins) remplace M. Epiphane, décédé, M. Murat (Domérat) remplace M. Troubat, démissionnaire et M. Fonta (Vichy) est désigné au poste supplémentaire accordé au département de l'Allier.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, le Président remercie la municipalité pour son accueil, les congressistes pour leur présence attentive et tous les musiciens, membres des pays d'examen, qui ont bien voulu venir en nombre de la musique.

La séance est levée à 12 h. 15.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité de Montluçon, réunissait ensuite tous les Congressistes qui furent salués cordialement par le premier Mandat de la Ville.

Le Secrétaire de Séance,  
JEAN JULIEN

## Publications Musicales « MARITIMES »

Boîte Postale 10 - 17320 MARENNES

### VEILLÉE DE NOVEMBRE

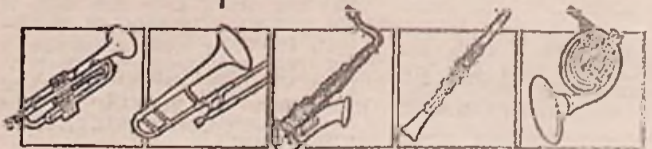
Deux compositions de Carlo GILBERT-LAYENS

mélodie aux multiples combinaisons pour harmonies-fanfares et symphonies.

spécial musique pour clarinette-solo.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
consultation sur demande  
30000000 - 10 rue de la République - 91 - 91000 AUBREY - Tél. : 020 03 74



CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER  
UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT  
(pour le Centre Musical de Toucy)



# manifestations 1977 - 1978

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
19 et 20 novembre 1977	BETHONCOURT (Doubs)	Concours National d'Accordéon.	Mme JACOUENOD, 26, rue 1ère-Armée, 25200 Bethoncourt. Tél. (81) 91.46.20.
20 et 21 mai 1978	ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-St-Denis)	Concours National de Musique — Centenaire de la Société.	M. Maurice ADAM, Président de la Fédération « L'Entraide », 8, avenue du Petit-Port, Aix-les-Bains. Tél. (16) (79) 35.20.71 ou 35.00.59.
3 et 4 juin 1978	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours réservé aux Sociétés Musicales et Chorales de la Fédération du SUD-EST.	
		<b>CONGRES</b>	
2 octobre 1977	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Assemblée Générale de la Savoie.	M. Maurice ADAM, 8, avenue du Petit-Port, Aix-les-Bains 73100.
9 octobre 1977	CREST (Drôme)	Assemblée Générale de la Drôme.	M. Marcel-Pierre GARNIER, 3, avenue de Romans, Valence 26000.
9 octobre 1977	CALAIS (Pas-de-Calais)	Assemblée générale d'Automne de la C.M.F. Association des Chorales d'Alsace. Ensemble Instrumental et Vocal.	M. Gaby AUBRY, 67160 Wissambourg.
15 et 16 octobre 1977	WISSENBURG (Bas-Rhin)	Assemblée Générale de l'Ardèche.	M. Henri COMBIER, « Le Mas-Saint-Jean », Vals-les-Bains 07600.
16 octobre 1977	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale du Rhône.	M. François BERNARD, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin-la-Demi-Lune 69100.
22 octobre 1977	LYON (Rhône)	Assemblée Générale de la Haute-Savoie.	M. Paul COUDURIER, Caisse d'Épargne, Bonneville 74130.
23 octobre 1977	ANNECY (Haute-Savoie)	Congrès de la Fédération NORMANDIE.	M. ZUTTELING Jean, 63, Grande-Rue, 57220 Gomelange.
23 octobre 1977	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Festival de Musique.	M. Pierre ROBERT, 14, rue du Croisier, 63200, Riom. Tél. 38.16.00.
13-14 août 1977	GOMELANGE (Moselle)	Festival de musique réservé aux Sociétés de l'Ile.	
15 août 1977	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Rassemblement national des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Chateauguon.	
26, 27, 28 août 1977	CHATELGYON (Puy-de-Dôme)	Festival de rassemblement des Sociétés régionales	
Date à fixer	SUD VENDEEN et NORD (Charente-Maritime).		

\*\*\*\*\*  
 Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

## S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.  
 Digne de votre talent.



5, rue Maurice Bortaux / 78200 Mantes-la-Ville



Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

- Bordeaux J. Bergua  
21, rue Permentade (56)91 52 67
- Brest Daniel Paris  
11, rue A. France (98)45 00 67
- Colmar Musique Boesch  
1, rue Nesslé (89)41 24 59
- Le Mans Laporte Musique  
60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63
- Lille J. Kokelaere  
71, rue de Fontenoy (20)52 10 37
- Lille Verduynde & Dhont  
9/11, rue de la Gde  
Chaussée (20)55 29 01
- Lyon 1er Guillard-Bizet  
2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22
- Lyon II Grange Musique  
24, rue Thomassin (78)37 89 71
- Marseille H. Gallareté  
19, rue Montgrand (91)33 15 45
- Metz Didier Musique  
6, rue du Faisan (87)75 26 08  
(87)75 20 11
- Mulhouse Musique Bucher  
8, Pl de la Concorde (89)46 21 15
- Nancy Stanislas Musique  
6, rue Stanislas (28)24 55 73
- Nantes M. Simon  
15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35
- Orléans M. Parmenon  
49, r. du Colombier (38)87 91 34
- Paris II Arlod S.A.  
8, Pl. des Victoires 260 00 40  
260 00 41
- Paris V Padeloup  
89, Bd St-Michel 033 04 82
- Paris VIII B. Vincent-Genod  
47, rue de Rome 522 57 00  
522 16 80
- Paris XV Pierre Beuscher  
66, A. de la M. Picquet 734 84 70
- Poitiers Thevenet Music  
Place du Palais (49)41 10 43
- Rouen Ferron  
14, rue Massacre (35)70 13 91
- Strasbourg A. Hawecker  
24, Fbg de Pierre (88)32 01 18
- Troyes Symphonia Musique  
55, r du Gl de Gaulle (25)43 53 32

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes  Saxophones  Hautbois  Bassons

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Lyon II Gonet  
20, rue Tupin (78) 42.21.50



## VICHY

### Festival régional de musique

Le comité des fêtes de Vichy avait invité le dimanche 22 mai plusieurs sociétés de musique confédérées de la région, en vue d'animer la station thermale.

Dix sociétés participaient à cette journée qui fut particulièrement réussie : Harmonie de Decize (Nièvre) ; Fanfare de Dieu (Allier) ; Musique des Sapeurs-Pompiers d'Evau-les-Bains (Creuse) ; Harmonie - Batterie de Gannat (Allier) ; Harmonie d'Issoudun (Indre) ; Harmonie Municipale du Royat (Puy-de-Dôme) ; Harmonie de Saint-Etienne (Loire) ; Lyre Municipale de Vierzon (Cher) ; Harmonie Municipale de Vichy ; Société Musicale de Vichy.

Après avoir effectué un court défilé aboutissant sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, tous les musiciens (600 environ) furent reçus par la municipalité dans les magnifiques salons de l'édifice communal, où un vin d'honneur leur fut offert. En l'absence de M. le Docteur Jacques Lacarin, Maire de Vichy, c'est M. Louis Glon, adjoint, délégué aux Affaires Culturelles qui prononça l'allocution de bienvenue.

Quand les Sociétés et leurs accompagnants eurent déjeuné dans différents restaurants de la ville, ils se rassemblèrent au kiosque du Parc de la Source de l'Hôpital, et, à tour de rôle, elles firent entendre, devant une assistance nombreuse, des morceaux sélectionnés pour ce concert.

Puis, en fin d'après-midi, elles se retrouvèrent place de la Gare, pour le défilé général, qui devait emprunter les deux principales artères de la ville, menant jusqu'aux jardins du Grand Casino où devait avoir lieu une remise de récompenses par les édiles de la station.

La, toutes les sociétés rassemblées exécutèrent parfaitement, en forme de bouquet final, notre Hymne National, sous la direction de M. André Rehin, Président de la Fédération Musicale du Centre et vice-président de la Confédération Musicale de France, sous les chaleureux applaudissements d'un public qui, tant au concert qu'au cours des défilés, s'était pressé nombreux.

Il convient de féliciter et de remercier le Comité des fêtes de la Ville de Vichy qui, sous l'active impulsion de sa Présidente Mlle Contoux, adjoint au Maire et de son dévoué Secrétaire Général : M. Marcel Barthélot, a su mettre sur pied cette belle manifestation, en groupant plusieurs de nos Sociétés Confédérées qui repartent enchantées de leur court séjour dans la Capitale Thermale.

Pourquoi a-t-il fallu que cette journée de liesse fût ternie par un événement cruel qui a frappé, au plus profond d'eux-mêmes, nos amis de l'Harmonie-Batterie de Gannat. — Un de leurs pionniers : Henri Pichard, s'est effondré à son pupitre, sur sa contrebasse, à la fin du concert.

Cela s'appelle mourir au Champ d'Honneur, ainsi qu'il écrit un des leurs, dans un article nécrologique qui doit paraître dans ce journal, au même temps que ce communiqué. — Nous ne pouvons, hélas, que renouveler l'expression de notre tristesse à cette sympathique Société et à la famille du défunt.

A. R.

## GANNAT

### Adieux de l'Harmonie-Batterie à Henri PICHARDES

Il faut donc se résigner à te dire - Adieu - Henri !

Mais existe-t-il des mots pour exprimer le vide qui s'est fait soudain dans nos rangs, la peine qui étouffe nos cœurs, la fin brutale d'une amitié de quarante cinq années ?

C'est à Saint-Pont, au sein de la Société de ton village natal que tu as commencé l'étude de la Musique. Tu partageais le temps de ton enfance entre l'École, les champs, l'étude de la Musique. Particulièrement doué, tu devins vite un bon musicien, un bon instrumentiste. Très tôt, ton instrument est devenu ton fidèle compagnon dont tu n'aimais pas te séparer. Tu voulais constamment sentir sa présence près de toi, jusque sur le lieu de ton travail.

Cette habitude, tu l'as toujours conservée.

Au service militaire, tu as poursuivi tes études musicales et tu es rapidement devenu un des plus brillants éléments de la musique du Régiment. Tu en étais le orgueil.

En 1932, tu entres à la Fanfare de Gannat, par la suite Harmonie-Batterie, et là, sans défaillance, tu as servi la musique pendant 45 ans.

Tu l'as servie sur tous les plans : comme musicien de grand talent, comme éducateur à l'École de Musique, comme secrétaire et comme exécutant. Également d'une présence assidue aux répétitions et aux concerts et services exceptionnels aussi dans l'exécution de ta position pour toi, faire un solo étonnant un organe ou poser une simple note étaient pour toi des moments importants, faisant l'objet d'un soin et d'un travail de perfection. Et cela, tu l'as toujours fait avec modestie, sans une ombre de prétention et pourtant tu étais le meilleur élément de nos tous.

C'est en cela que tu étais un artiste un vrai.

Tu étais l'ami de tous, sans exception. D'ici l'ami, ce n'est pas tout à fait ça, tu étais plutôt le grand frère avec lequel chacun avait pu avoir sa part de bonheur. Les anciens, les plus jeunes, les tout jeunes aussi ont été touchés par ta douceur, ton calme, ton bon sens.

En tout tu es parti...

Que nous oublier, tu ne l'as attendu ni un jour, ni une nuit. Tu ne fais que nous laisser ta douce présence à travers ta douce amitié, ton dévouement, ton fidèle compagnon, ton instrument.

Cela s'appelle Mourir au Champ d'Honneur, au Champ d'Honneur de la Musique et de la Paix, et il n'y a rien à ajouter.

## NEVERE

### NEVERS

#### Société des Concerts Nivernais

Il y a encore foule à la Maison de la Culture ce mardi 15 mars, en soirée, pour répondre à l'invitation de la Société des Concerts Nivernais. Le programme de cette deuxième manifestation de la saison rassemble Gustave Charpentier, Hector Berlioz et Beethoven, et nous propose, en vedette, Jean-Rodolphe Kars, élève de Julien Katchen et de Jean Doyon, finaliste du concours international de Leeds, lauréat du concours Mossiën 1968 et globe-trotter du piano.

Mais écoutons d'abord « Impressions d'Italie », musique à programme dont l'argument poétique nous est conté par le présentateur habituel et très apprécié, Maurice Berlin-Denis. Conduit par Georges Bardin, directeur du Conservatoire, l'orchestre, un bel orchestre, ma foi, qui paraît solide, pare chose inaccoutumée de cette suite de son juste coloris. Une percussion très attentive souligne le caractère pittoresque de cette œuvre de jeunesse de Gustave Charpentier.

Voilà maintenant, rescapé du naufrage de l'Opéra de Berlioz, l'ouverture de « Benvenuto Cellini ». L'impétuosité, la joie, la passion, la solennité incluses dans ces pages éclatantes me semblent parfaitement exprimées par un orchestre vibrant, docile aux intentions de son chef. On applaudit.

Puis on applaudit encore lorsque Jean-Rodolphe Kars est annoncé. Le voici, longiligne, raisonnablement chevelu, sympathique, nous dédiant d'un sourire sa trentaine très juvénile. D'entrée, il attaque la cadence — puisque c'est ainsi que commence le 5ème concerto pour piano et orchestre de Beethoven — et déjà nous sommes fixés : Jean-Rodolphe Kars est un grand concertiste.

L'instrument est traité noblement dans cette partition et l'interprète y trouve l'occasion de déployer la plus riche des palettes sonores. Il s'y emploie avec une aisance magistrale, viril, sensible, finale par l'explosion de l'orchestre fougueux, puis porté, dans la conclusion que prolonge bientôt et longuement celle des acclamations. Les musiciens sont debout, le soliste et le chef se serrent la main, longuement, échangeant, sans doute, au nom de Beethoven, les compliments qu'ils ont amplement mérités.

Enfin, hors programme, Jean-Rodolphe Kars nous offre encore une « Bagatelle » de Liszt, généreux cadeau d'adieu enrichi de virtuosité.

Dehors, je traverse la rue, attentif à la menace des phares, puis je réfléchis : l'orchestre n'a pu être rassemblé au complet, pour la première fois qu'en fin d'après-midi, lors d'un « raccord » avec le soliste. Alors, comment faites-vous, M. Bardin ? Trichez-vous ? Votre baguette serait-elle magique ?

Maurice BERTIN-DENIS.

NB. — Par suite du départ à la retraite de Georges Bardin de la direction du Conservatoire de Nevers, de la Philharmonie municipale et de la Société des Concerts Nivernais, ce concert aura été le dernier qu'il dirigera de qualité. Je me fais ici l'interprète de tous les mélomanes nivernais et de tous les musiciens amateurs qu'il a si souvent et si brillamment dirigés, pour lui exprimer notre peine de le voir partir et notre profonde reconnaissance pour tout ce qu'il a fait à Nevers, pour la musique. Si certains personnages laissent une empreinte profonde là où ils ont œuvré, Georges Bardin sera sûrement l'un de ceux-ci dans le domaine musical.

Jean JULIEN.

Président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre

## champagne et meuse

### L'Assemblée Générale de la Fédération a élu son nouveau Président

L'assemblée générale du 1er mai à Reims a réuni un nombre assez important de présidents et directeurs de sociétés musicales des deux départements qui ont, par leur présence, marqué l'intérêt qu'ils portent à notre Fédération.

Le président Bigotte remercia vivement toutes les personnes présentes et les invita à observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

Après le discours d'usage, il annonça sa démission ainsi que celle de M. Jantzy, président-trésorier. Après quarante années de dévouement au service de la Fédération, ils ont bien mérité de se retirer.

Puis la parole fut donnée à M. Jantzy et à Mme J. Hallé pour l'appel des sociétés, soit 94 sociétés dont 73 dans la Marne et 21 dans la Meuse.

Les différents rapports présentés par MM. Jantzy, Gillain et Beaum furent approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

M. Bigotte fit part de ses regrets devant le départ de M. Favot, directeur de « Jeunesse et Sports » pour le département de la Marne, nommé à Toulouse.

M. Lenoir remercia toutes les sociétés qui avaient répondu très généreusement à la collecte pour l'achat de cadeaux-souvenirs aux présidents départementaux.

M. Tanguy, président de la commission artistique, rassura les participants sur la difficulté des épreuves d'examen régional. M. Roger Thirault, président de la commission artistique de la CMF, assisté de plusieurs spécialistes, dont M. Tanguy, s'occupa maintenant du choix des différentes épreuves, mais il est bien entendu qu'une certaine liberté est laissée à chaque Fédération musicale.

La Fédération formula le vœu que les examens soient beaucoup plus nombreux dans la Marne et dans la Meuse. Des centres d'examen seront à prévoir. L'an prochain, afin de grouper les candidats de plusieurs sociétés.

M. Tanguy fait part de la situation financière de la CMF qui entrainera une augmentation des cotisations se répercutant inévitablement sur la cotisation due par chaque société. Toutefois, en attendant les décisions qui seront prises lors du congrès d'automne, la cotisation à notre Fédération est proposée à 70 F pour 1977.

Toutes les personnes ayant des remarques ou des critiques à formuler sont ensuite invitées à les exprimer.

Puis il fut procédé au remplacement du président. M. Claudio Tanguy, premier prix de saxophone du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire National de Région de Reims et directeur de l'Harmonie Municipale de Reims, actuel président de la Commission artistique de notre Fédération, proposé par M. Bigotte, fut nommé président de la Fédération Champagne et Meuse. L'assemblée applaudit fortement M. Tanguy qui, très honoré de la confiance qu'on a bien voulu lui accorder, remercia vivement tous les membres de la Fédération, et les assura de son entier dévouement à la cause des musiques populaires qui, malgré leurs difficultés, savent encore animer bien des manifestations.

Puis ce furent les adieux de MM. Bigotte et Jantzy qui nous quittent avec regret mais qui nous restent en tant que présidents honoraires. Bustes de Beethoven et livres d'art furent offerts, ainsi qu'une magnifique plante à Mme Jantzy. Le comité directeur avait tenu à fleurir la tombe de Mme Bigotte, trop tôt disparue.

La séance se termina en se donnant rendez-vous à Stenay (Meuse) pour l'année prochaine, sur invitation de M. Pol Vassart, directeur de « La Lyre Stenaysienne ».

## MARNE

### REIMS

#### L'Harmonie Municipale de Reims à Aix-la-Chapelle les 14 et 15 mai 1977.

Il y a deux ans, la Fédération des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse avait organisé, sous le patronage de la ville de Reims, du Comité de Jumelage Reims - Aix-la-Chapelle et du journal « L'Union », un week-end musical.

A cette occasion, la Privat-Kapelle de Neuss, d'Aix-la-Chapelle et l'Harmonie Municipale de Reims avaient donné, le samedi soir, un très beau concert au Grand Théâtre de Reims.

Avant de repartir pour l'Allemagne, M. Comouth, président de la Fédération Musicale d'Aix-la-Chapelle, avait formé le vœu de revoir bientôt les musiciens rémois à Aix-la-Chapelle. C'est ce qui fut réalisé cette année par l'Association des Musiciens et Amis de l'Harmonie Municipale de Reims.

Notre Harmonie put donc se produire, le samedi 14 mai au soir, dans une très grande brasserie « Geulon Eilendorf ». Participant également à ce concert : la Privat-Kapelle de Neuss et la Trachtenkapelle d'Enkrich-sur-Moselle, afin de donner une audition aussi variée et agréable que possible.

Dans son allocution de bienvenue, M. Comouth souligna combien de telles rencontres contribuent à promouvoir l'esprit européen et la fraternité entre nos deux peuples.

Le lendemain matin, après une courte visite de la ville, notamment à la célèbre cathédrale où reposent les restes de l'empereur Charlemagne, notre société fut reçue à l'Hôtel de Ville par le Bourgmestre. Ce dernier qui, il y a deux ans, avait accompagné la musique aixoise à Reims, exprima sa joie de nous revoir, nous souhaita un agréable séjour à Aix et, comme M. Comouth, exprima sa conviction que de telles visites réciproques ne peuvent que resserrer les liens d'amitié qui unissent Reims à Aix depuis dix ans. M. Tanguy, directeur de l'Harmonie Municipale et nouveau président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse, remercia le Bourgmestre, M. Comouth, ainsi que toutes les personnes qui avaient organisé cette visite et nous avaient si cordialement reçus, en espérant bien que cette rencontre ne serait pas la dernière. Un échange de souvenirs et un verre de l'amitié clôturèrent cette petite réception animée musicalement par la formation « Junior » de la Privat Kapelle - Neuss.

L'après-midi, l'Harmonie Municipale donna un autre concert dans le cadre magnifique et grandiose du « Kurgarten » près du Casino International de jeux, concert qu'elle termina par le « Choral des Adieux » (Ce n'est qu'un au revoir).

En résumé, en plus d'un agréable voyage pour les musiciens et fanfaristes de l'Harmonie Municipale, parfaitement organisé par l'association citée plus haut et en particulier par M. Lenoir, sous-chef de l'Harmonie Municipale, qui se montra par ailleurs un interprète remarquable, cette sortie à Aix-la-Chapelle représente une contribution culturelle importante à la coopération culturelle et à l'amitié entre nos deux grandes villes. La ville de Reims veut être fière de son Harmonie Municipale qui a été très chaleureusement accueillie et appréciée par les mélomanes allemands.

## DAMERY

### Festival intercantonal du 19 juin 1977

Le temps incertain aurait pu décourager les habitués de ces manifestations musicales : Il n'en a rien été, et ce festival a remporté le succès qu'il méritait.

La réussite est aussi celle des habitants de cette charmante petite commune de la Vallée de la Marne qui avaient su décorer leur village et recevoir leurs hôtes comme on voit encore le faire dans le vignoble champenois.

La curiosité se portait particulièrement sur une société inconnue dans la région : l'Harmonie municipale de Noeux-les-Mines. Forte de ses 80 exécutants, groupant un contingent non négligeable de jeunes musiciens formés à l'École de musique locale que dirige très adroitement le directeur de l'Harmonie Municipale M. Fontaine, cet ensemble nous a laissé l'image d'une société de grande valeur. Outre cette formation, participèrent également à ce festival, l'Accordéon Club Sparnacien, le Club des Accordeonistes et Guitarristes Champenois, la Batterie-Fanfare « l'Espérance de Vanteuil », la Fanfare Municipale de Mardeuil, l'Harmonie des Chemins de Fer d'Épernay, la Fanfare Municipale de Fleury-la-Rivière, la Fanfare Municipale de Dormans, la Fanfare Municipale d'Oger et la Société Philharmonique de Champagne.

L'honneur revenait au sympathique directeur de la Fanfare de Damery, M. René Masson, de conduire les trois cents musiciens présents dans les deux morceaux d'ensemble choisis et qui étaient Kellermann, de Logart, et Louis XIV, de Millot.

Au cours du vin d'honneur, le président Badr adressait quelques mots de bienvenue aux personnalités présentes, remerciait la municipalité de Damery et soulignait le dévouement des organisateurs. Il terminait en demandant à tous de méditer sur ce que serait un pays sans musique, étant assuré lui-même que ce serait un pays sans joie.

Nous remarquons la présence du sous-préfet d'Épernay ; de M. Courrier, député de la Marne ; de MM. Jacques Perroin, maire d'Épernay ; Alexandre D'Hesse, président de l'Harmonie de Noeux-les-Mines ; Claude Tanguy, président de la Fédération de Champagne et Meuse ; Gillain, vice-président, et Jean Maucclair, président de l'Union Musicale Intercantonale.

## MEUSE

### VERDUN

#### Concert de kiosque

Depuis bientôt une quinzaine d'années, aucune musique militaire ou civile n'avait occupé le Kiosque de la Digue afin d'y donner un concert. Depuis le 21 mai, ce kiosque a changé de physionomie ; l'Harmonie Municipale de Verdun, qui progresse en qualité et en effectif sous la baguette du chef Libert et du nouveau comité présidé par M. Helas, a de nouveau fait vibrer la Digue de belle musique. Il est vraiment dommage que le temps gris et froid de ce samedi soir ait retenu de nombreux Verdunois chez eux ; malgré cela, plusieurs centaines d'auditeurs sont venus encourager nos musiciens.

Dès le début du concert, la belle batterie de l'Harmonie de Verdun a fait connaître toute sa valeur dans « Le Héros de Verdun », de Lasalmonio, et « La Marche Verdunoise », de Durand, deux anciens et valeureux directeurs de l'Harmonie Municipale de Verdun. Elle se présenta à son tour dans la « Marche du ter RIC », de Berliand, et dans « Les Dragons de Noailles », de Jules Semler-Collery. Quant à la musique de l'Harmonie, son programme commençait par « Cavalerie Légère », de Suppé, où le pupitre des 9 trompettes a donné le meilleur de lui-même ; ensuite, ce fut « Parfum d'Eventail », la célèbre valse lente de Gabriel Ailler, où les saxophones, clarinettes et l'ensemble des musiciens pourtant déjà transis par le froid, ont presque fait danser le public. Pour ce concert en plein air, le directeur Libert avait mis au programme deux Marches de concert qui ont été exécutées avec brio, « Allegretto », de Schepper, et « Spormint », de Turine ; ce genre de marche a ravi le public qui a applaudi longuement. Une autre œuvre, « Till » (le monde est notre amour) de Danvers, allait terminer cette soirée musicale, qui en appelle bien sûr d'autres, le public de Verdun aimant trop sa musique municipale.

## VERDUN

L'École Municipale de Musique de Verdun, pénultième de l'Harmonie Municipale et également école d'enseignement de tous les instruments, a clôturé l'année scolaire par une brillante distribution des prix.

Sur invitation du président Helas, président de l'Harmonie et de l'École : M. Vieuxnon, maire de Verdun, Conseiller général de la Meuse, et ses adjoints, entraient dans la cour du Château Couteau les parents et les élèves de l'École.

L'Harmonie Municipale avait accueilli un musicien tous les invités et à 19 h. 15, le président Helas remerciait les personnalités présentes : le directeur de l'École M. Libert, les professeurs d'instruments et de solfège et les parents. Dans son mot de bienvenue, le président faisait remarquer les brillants résultats de l'année et le nombre important d'élèves qui se sont présentés aux examens. Parmi eux, 44 allaient recevoir leur prix dans la catégorie instrumentale, ce qui est remarquable car un grand nombre sont nouveaux rejoindront les rangs de l'Harmonie Municipale. Il annonçait également un projet de réforme de l'École de Musique, une commission plus importante de classes instrumentales et de solfège une distribution de prix de l'enseignement tout cela sera prochainement possible grâce à la coopération de la ville de Verdun. Il remercia

tous les professeurs, le directeur, les professeurs bénévoles et félicita Mme Mouthier, professeur, qui vient d'être élevée au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour son dévouement à l'art musical. Il demanda aux parents de faire une très grande publicité en faveur de l'école qui a déjà fourni nombre d'élèves aux Conservatoires nationaux afin qu'une grande valeur musicale se développe à Verdun, et que ce soit un certain nombre d'élèves au minimum qui l'on ait le plaisir de voir diplômés l'an prochain.

Dans son allocution, M. le maire remercia toutes les personnes présentes et assura tout le monde de son soutien et de celui de la municipalité, afin que Verdun bénéficie d'une École et d'une Harmonie dignes de son nom.

La distribution des prix aux diplômés se fit à la suite de la lecture du palmarès et un vin d'honneur clôtura cette belle remise de prix.

## côte-d'or

### BEAUNE

#### Fête Fédérale des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or à Beaune

Dimanche 5 juin s'est déroulée la traditionnelle fête fédérale qui groupait 22 sociétés du département présidée par son président André Ameller, président de la Confédération Musicale de France. Masse le matin à la Collégiale, avec le concours de l'Harmonie de Beaune, sous la direction de M. Robourgeon, puis à 11 h la transmission du drapeau Fédéral de l'Harmonie de Gilly à celle de Beaune, en présence de M. Moine, maire de Beaune et de plusieurs adjoints ; après un simple repas, c'était le défilé apprécié dans les trois paroisses de la ville ; rassemblés 1 100 musiciens, sous la baguette d'André Ameller exécutèrent « Sans peur » de Watello. Enfin, sous un chapiteau les sociétés exécutèrent des œuvres variées et appréciées par un auditoire nombreux, ceci en présence des Ediles et du député Charles de la circonscription ; la fête fut très réussie et le président de l'Harmonie M. Robourgeon, félicité par le président.

Le maire de Beaune remit à André Ameller la médaille d'or de la ville et reçut la médaille de la Confédération Musicale de France pour son dévouement à la cause musicale, chacun se dit à l'an prochain à Gorvay-Chambertin où se déroulera la 75ème fête fédérale.

## franche-comté et territoire de belfort

#### Congrès Fédéral des 4 et 5 juin 1977 à Marnay (Haute-Saône)

Le Congrès Fédéral se déroule dans la salle du C.E.G., M. Richard procède à l'appel des sociétés : 37 présentes, 15 excusées, sur 140 sociétés fédérées.

Le Président ouvre la séance en remerciant la Municipalité, les organisateurs et les délégués présents, il regrette les nombreuses abstentions, puis fait part des démissions de MM. Poirot, Bagnol et Erard.

Le Comité propose en remplacement de M. Bagnol, M. Raymond Merlé de l'Harmonie Municipale d'Audincourt, qui s'efforcera de donner à tous entière satisfaction ; M. Raymond Merlé est élu par acclamations.

Le Comité a décidé de nommer, pour services rendus à la cause musicale, MM. Bagnol et Erard membres d'honneur de notre fédération ; M. Poirot, à qui nous renouvelons nos vœux de santé, est nommé vice-président d'honneur pour ses 67 années d'activités musicales.

On entend ensuite les rapports des Commissions.

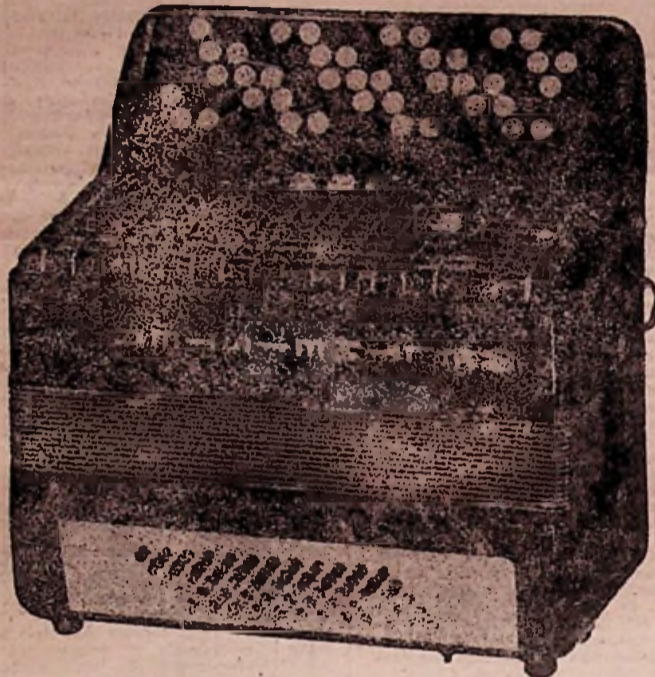
M. Pierre Vuillemin (Finances), rappelle le nombre de sociétés fédérées : 140 et les subventions des Conseils généraux et des directions des Affaires culturelles : 117 400 F, versés entièrement aux sociétés.

M. Bouvret (Administration), donne lecture de différentes correspondances au sujet du Conseil de région (subventions) et de la création à Besançon d'un Centre qui serait équipé d'instruments, de partitions et d'instruments de musique pouvant être prêtés (instruments et partitions) à nos Sociétés Fédérées et transportés en bibliobus. Il rappelle que notre vice-président d'honneur a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ; et que notre conseiller artistique, M. Daniel Zemp a été élu membre du Comité directeur de la



## LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE  
LÉGER - ÉCONOMIQUE  
LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois  
un accordéon intégral  
comprenant au clavier main  
gauche, le système traditionnel  
plus 3 octaves de Basses  
chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

# PAUL BEUSCHER

25-35 Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03



TROMPETTES  
TROMBONES  
CORNETS  
CORS D'HARMONIE  
CORNETS - TROMPETTES  
CORS ALTO  
BUGLES  
SAXOPHONES  
ALTOS  
BASSES  
CONTREBASSES  
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales  
turques K. ZILDJIAN

**Antoine Courtois**  
Paris

instruments de qualité artistique  
8 RUE DE NANCY - PARIS 10° - TÉL. 607.77.85

Confédération Musicale de France; nos félicitations à tous les deux.

MM. Garaffi et Zemp (Commission artistique). Indiquent les nouvelles dispositions adoptées par la C.M.F. à mettre en pratique dans chaque fédération; 1 233 élèves se sont présentés à nos examens fédéraux, dont 4 ont été sélectionnés pour Paris.

M. Pouchon (Commission des Récompenses), demande aux sociétés qui envoient leurs demandes de récompenses de bien vouloir respecter les délais portés sur ces demandes et joindre un timbre pour réponse; au total 823 récompenses sont demandées pour 1977.

En ce qui concerne le Centre de Toucy, M. Zemp, en rappelant les stages prévus pour 1977, fait connaître que le prix de la journée à Toucy est porté de 30 à 40 F et que le 1 F pour Toucy doit lui être envoyé personnellement.

L'abonnement au Journal CMF passe de 15 à 20 F à partir du 1er janvier 1978.

Seulement 92 sociétés sur 140 sociétés fédérées sont assurées par l'assurance groupe CMF.

La proposition de porter l'indemnité de décès de 200 à 500 F à compter du 5 juin 1977 est adoptée par le Congrès, de même que le droit d'inscription aux examens fédéraux de 2 à 3 F; la cotisation par membre inscrit sur l'état d'effectif est également portée de 2 à 3 F pour les inscrits de moins de 16 ans.

Au renouvellement partiel du Comité sont réélus MM. Pochon, Prost-Romand, Bouvret, Garaffi, Rousseau; est élu M. Philippe Thomas, candidat présenté par le pays de Montbéliard.

La séance est levée à 11 h 15.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité et le déjeuner en commun, les congressistes assistent à une série de concerts donnés par l'Harmonie de Baumeles-Dames, l'Harmonie de Gray, la Fraternelle de Quincy, l'Avvenir de Saint-Vit et la Société d'honneur: l'Harmonie de l'Amicale des Chefs et Sous-Chefs de la Haute-Saône, sous la direction de M. André Garaffi qui, toutes furent vigoureusement applaudies; ainsi que la formation de l'école de Musique de Chevremont-Fraternelle.

Le Comité Fédéral remercie à nouveau tous les organisateurs de ce brillant congrès et nous vous disons à l'année prochaine à Besançon.

### VILLERS-LE-LAC (Doubs)

#### Centenaire de la Société de Musique « La Fraternité »

Des fêtes inoubliables ont marqué ce Centenaire, placé sous la présidence effective de M. le président Edgar Faure, des hautes personnalités de la région, et de M. Georges Vriez, président fédéral. Nous eûmes le plaisir d'écouter et d'applaudir: l'Union Musicale des Fins, le corps de musique « Les Brenets » (Suisse), l'Harmonie Municipale de Morteau, l'Union et Progrès de Villers-le-Lac, la Philharmonie du Russey, et en finale du Centenaire, trois sociétés amies, un mémo chef: l'Harmonie Municipale d'Audincourt, la Démocrate de Charquemont, la Fraternité de Villers-le-Lac, soit près de 140 musiciens qui, sous la direction de Pierre Vuillemin, interprétèrent un véritable concert de gala qui fut bissé et qui laissa dans l'enthousiasme le public venu nombreux pour cette belle fête du Centenaire.

Au cours du programme, le président fédéral décora le drapeau de la Médaille du Centenaire et remit la Grande Médaille de la Confédération à M. Maurice Poinbeuf, président de la Fraternité de Villers-le-Lac, la Médaille de chef au directeur Pierre Vuillemin et remercia bien vivement les donateurs du nouveau drapeau.

Un grand bravo à tous les organisateurs de ces festivités avec à leur tête le président Poinbeuf, le directeur Pierre Vuillemin et M. le maire de Villers-le-Lac, notre ami, M. Girardot, et souhaitons encore longue vie et succès à cette belle société qu'est « La Fraternité de Villers-le-Lac ».

### La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a composé ses commissions

Dans sa séance du 12 juin 1977, la commission des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a composé ses diverses commissions qui ont été acceptées à l'unanimité des membres présents:

**Première commission:** Finances: président, M. Boutet; rapporteur, M. Durlet; membres, MM. Cartier, Ernou, Levol, Bonnal.

**Deuxième commission:** Artistique, Etude des examens et concours: président, M. Richard; rapporteur, M. Deljudice; membres, MM. Bonnal, Poinnard, Naudin.

**Troisième commission:** Affaires générales, Administration, Calendrier: président, M. Monberger; rapporteur, M. Aymond; membres, MM. Chevallier, Gerbault, Pauvert, Aubert.

**Quatrième commission:** Festivals, Concours et Fêtes: président, M. Dorizon; rapporteur, M. Deniau; membres, MM. Boutet, Lubet, Gillet, Maurice, Debrauwer, Coffinet, Chevallier.

**Cinquième commission:** Examens et Jurys: président, M. Coutoux; rapporteur, M. Pommard; membres, MM. Sapiens, Bonnal, Naudin, Levol, Gillet, Deljudice, Chevallier, Debrauwer.

**Sixième commission:** Assurances, Journal, Récompenses: président, M. Doussot; rapporteur, M. Boutet; membres, MM. Ernou, Durlet, Coffinet, Deniau.

**Septième commission:** Statuts et Règlement: président, M. Froldofond; rapporteur, M. Maurice; membres, MM. Cartier, Monberger, Gerbault, Aymond.

**Huitième commission:** Juniors: président, M. Pommard; rapporteur, M. Sapiens; membres, MM. Bonnal, Maurice, Gillet, Deljudice, Naudin.

Le Secrétaire Général: CHEVALLIER Claude.

Voici quelques extraits du répertoire: Pour l'Orchestre: IVème Symphonie, de Schumann; 35ème Symphonie, de Mozart; Danses du Tricorne, de M. De Falla; Ière, 8ème, 5ème Symphonies, de Beethoven; 3ème et 5ème Concertos pour piano, de Beethoven; Concerto pour violon, de Beethoven; 1er Concerto pour piano, de Chopin; 1er Concerto pour piano, de Liszt; 6ème Symphonie, de Schubert; Les Préludes, de Liszt, etc.

Pour l'ensemble vocal: Chants de la Renaissance; Grandes œuvres pour chœurs et orchestre (Cantate de Bach, Messes de Mozart et de Schubert).

Groupes de Musique de Chambre: œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Schumann, Prokofiev, Khatchaturian, etc.

Choristes et Instrumentistes amateurs, venez vous joindre à nous.

En complément de ces activités traditionnelles, et pour faciliter l'accès à la musique, la Société Symphonique organise une fois par mois des séances d'audition d'œuvres musicales commentées, les « Moments Musicaux », salle des Congrès du Ministère des PTT, de 18 h. 15 à 20 h. (entrée libre). Les dernières œuvres présentées ont été: Nuages, Fêtes et Sérènes, de Debussy; Pétrouchka, de Stravinsky.

Le 28 septembre seront présentés les Ouvertures Léoora II et Léoora III, de Beethoven.

Pour tous renseignements, écrire à la Société Symphonique et Chorale des PTT, 24, rue du Général-Bertrand, 75700 Paris, ou téléphoner au 566.11.23 ou 566.39.23.

### HAUTS-DE-SEINE

#### BOULOGNE-BILLANCOURT

#### Concert de la chorale et de l'Ensemble Vocal de Sèvres (techniciens des Métiers de la Musique)

C'est au Théâtre de Boulogne-Billancourt que s'est déroulé le mercredi 30 mars 1977 le concert annuel de la Chorale et de l'Ensemble vocal de Sèvres. Cette soirée était placée sous la présidence d'honneur de M. Claude Charbonnaud, Préfet des Hauts-de-Seine, et sous la présidence artistique de M. Marcel Landowski, Inspecteur général de la Musique au ministère de l'Éducation.

Michel Fleurant qui anime et dirige les deux formations chorales des techniciens des Métiers de la Musique avait construit le programme de ce concert sur deux thèmes: Romantisme et Folklore en Europe. La large place réservée à la Polyphonie vocale de la première moitié du 19ème siècle permit à un auditoire attentif et recueilli, fait d'autant plus remarquable qu'il était composé en partie de jeunes élèves des chorales scolaires invitées à participer à la soirée, d'écouter et d'applaudir des œuvres de Beethoven, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Brahms, ainsi que Chopin et Liszt dans l'intermède pianistique qui précédait l'entracte.

Ce furent donc la Chorale de l'École élémentaire B. 36, rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt et celle de l'École élémentaire de la rue Gambetta à Vanves qui se firent entendre en lever de rideau sous la direction sobre, précise et sensible de Jacqueline de Truchis. Après un chœur d'un auteur anonyme du 16ème siècle, les petits choristes chantèrent un canon à trois voix de Beethoven « Signor Abbai », puis « Ich hab die Nacht geträumt » de Brahms et enfin, en accord avec le second thème de la soirée, une chanson populaire alsacienne « A Lauterbach », dont le rythme de vals était souligné par les harmonies rustiques d'un ensemble d'instruments à vent de la section des Métiers de la Musique du Lycée de Sèvres qui réunissait tuba, saxophone, clarinette et trompette.

Revenant au romantisme, Mireille Fleuri et Monique Launay qui dirigent l'une la Chorale du Lycée Expérimental de Sèvres, l'autre celle du CEG Joliot-Curie à Bagneux, avaient groupé leurs élèves et leur firent interpréter à la perfection des chœurs de Mendelssohn et de Schumann: Voyage en mer, Chant d'adieu des oiseaux migrateurs, Berceuse et Chant de mai, quatre chœurs remarquablement dirigés et accompagnés au piano à tour de rôle par les deux professeurs.

La Chorale et l'Ensemble vocal de Sèvres, dont la présentation sobre et impeccable était rehaussée par les beaux éclairages de scène, nous firent ensuite poursuivre notre voyage à travers le romantisme avec les magnifiques Zigeunerlieder (chansons bohémiques) de Brahms. On y retrouva avec le même plaisir renouvelé les qualités musicales et vocales de ces formations sous la direction ferme et nuancée de leur chef Michel Fleurant.

Dans son éblouissant intermède, la jeune pianiste Nathalie Béra-Taurine nous prodigua ses dons en interprétant brillamment l'Étude appassionata de Liszt, la Polonaise héroïque de Chopin et Triana d'Albeniz.

Les très beaux et émouvants « Spanisches Liederspiel » (chansons espagnoles) de Schumann qui terminèrent le parti romantique de cette soirée nous donnèrent l'occasion d'applaudir les solistes de l'Ensemble vocal: Michèle Barbara-Lacou, soprano; Anne-Marie Hellet (alto); Pierre-Michel Pégaud (ténor); Michel Briatte (baryton), tous quatre excellents. Ce fut un grand moment de ce concert, fait d'équilibre, de sensibilité. Les chœurs étaient accompagnés au piano avec la sûreté et l'affinité musicale auxquelles nous a habitués Mireille Fleuri. Félicitons chaleureusement les interprètes qui ont si bien servi Robert Schumann.

C'est par un joli choix de chansons folkloriques de huit pays d'Europe que se termina le concert. Michel Fleurant à la direction de la Chorale et de l'Ensemble vocal de Sèvres nous donna de ces mélodies populaires inépuisables, tantôt nerveuses, tendues ou mélancoliques, tantôt allégres et humoristiques, une

## île-de-france

### PARIS

#### Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris s'est réunie le lundi 18 avril, sous la présidence de M. Désiré Huys, président de l'Union.

Après lecture de la correspondance et l'examen des questions concernant les Concerts Publics 1977 dans les squares et Jardins publics de Paris, il est procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus, à l'unanimité des 20 sociétés représentées: président, M. Désiré Huys; vice-présidents: MM. Albert Boulanger, Gaston Jacobs et Bernard Gevroy; secrétaire général: M. Maurice Launay; secrétaire adjoint: M. Marceau Laurent; trésorier général: M. Marcel Goffinet; secrétaires aux concerts: Mme Jacqueline Huys et M. Gaston Jacobs.

M. Goffinet, trésorier général, donne le compte rendu financier de l'exercice écoulé, vérifié par la Commission de Contrôle. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec félicitations à notre trésorier pour sa bonne gestion.

Le président Huys remercie les délégués de la confiance accordée au nouveau bureau qui s'efforcera de travailler pour le bien de toutes nos sociétés.

M. Dubus demande confirmation de la liste des musiques militaires susceptibles de recevoir nos jeunes musiciens.

M. Fornot fait ensuite un exposé sur les examens fédéraux 1977. Les membres présents regrettent que les examens aient été fixés en mai et juin. Ils font remarquer, en effet, que c'est à cette période de l'année que les sociétés sont le plus sollicitées pour des festivals, concours ou autres manifestations en province ou même à l'étranger: cela peut gêner l'activité des sociétés car beaucoup de directeurs peuvent être demandés pour être membres du jury. De plus ils estiment qu'il serait plus facile de composer des jurys avant ces dates et ils souhaitent donc que les examens fédéraux se tiennent avant les vacances de Pâques comme cela se pratiquait il y a quelques années.

De même ils souhaitent que dès la rentrée d'octobre les élèves et professeurs soient avisés des épreuves prévues aux prochains examens, ce qui suppose, évidemment, que celles-ci soient publiées sur le journal de la CMF au plus tard en septembre. Certains membres ont fait remarquer que le calendrier des activités de leurs sociétés était déjà élaboré dès juin ou juillet.

Il est ensuite rappelé aux sociétés que, depuis 1975, les cotisations fédérales sont à verser, non plus à la Fédération, mais directement à l'Union Départementale à l'adresse suivante: Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris, Compte Chèque Postal Paris 6 803 86 F.

Avant de lever la séance le président Huys remercie les délégués de leur présence et forme des vœux pour la réussite et le succès des concerts publics et des différentes manifestations musicales ou concours auxquels les sociétés sont appelées à participer cet été.

Le secrétaire général de l'UD 75, Maurice LAUNAY.

### PARIS

#### La Société Symphonique des PTT

Fondée en 1900, la Société Symphonique et Chorale des PTT, la doyenne des sociétés de personnel va gallamment vers son centenaire après avoir célébré en musique son 75ème anniversaire, le 9 décembre 1975. Elle est composée d'un orchestre symphonique de 50 exécutants et d'un ensemble vocal de 45 choristes. Ses concerts sont donnés soit à Paris (salle des Congrès du Ministère de l'Éducation), soit à l'occasion de manifestations artistiques en province.



traduction vivante, sensible, colorée et les solistes furent une fois de plus parfaits.

De vifs applaudissements saluèrent les interprètes qui, il faut le souligner, avaient dû vaincre une difficulté supplémentaire, puisque tous les lieder et chœurs de ce concert furent chantés dans leur langue originale.

Félicitons Michel Flourant, les « Techniciens des Métiers de la Musique » du Lycée de Sèvres et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée musicale. Cela est d'autant plus méritoire qu'une seule heure hebdomadaire de chant choral est inscrite à leur emploi du temps et que le répertoire doit être renouvelé annuellement chaque année scolaire dans les effectifs.

Bel exemple de ce qu'il est possible de réaliser lorsque la foi, le courage, le sens de l'organisation viennent s'ajouter au talent.

François ZIBERLIN,  
Inspecteur de l'Enseignement Musical.

## CHATENAY-MALABRY

### Festival de Musique

C'est avec un plein succès que s'est déroulé, le samedi 11 et le dimanche 12 juin, le Festival de Musique organisé par la Philharmonique et le Conservatoire de Châtenay-Malabry, avec le concours de la municipalité et de l'Union départementale des Sociétés Musicales des Hauts-de-Seine, qui préside notre ami Yves Wolff.

Le samedi après-midi, 5 sociétés (La Diane d'Enghien, Le Réveil Louvillois, La Fanfare Municipale de Nanterre, Les Cadets de La Ville-du-Bois, La Cigale Verroise) débattaient et donnaient des aubades dans les divers quartiers de la ville, avant de se réunir à la mairie pour donner un concert devant plus de 500 personnes.

Le dimanche matin, cette animation se poursuivait avec 6 harmonies et 3 batteries-fanfanes, qui sillonnaient les différents quartiers de la ville en donnant des concerts fort appréciés de la population.

Pendant ce temps, les 4 Harmonies d'Antony, de Boulogne-Billancourt, de Colombes et de Pantin procédaient au stade à une répétition des morceaux qu'elles devaient exécuter ensemble l'après-midi.

Ensuite, un déjeuner amical réunissait les musiciens dans toutes les cantines scolaires de la ville.

L'après-midi avait lieu au stade Jean-Louquet un grand concert, auquel participèrent toutes les sociétés. Celles-ci arrivèrent successivement sur le terrain en jouant.

Face à la tribune prirent place les 4 Harmonies Municipales d'Antony, de Boulogne-Billancourt, de Colombes et de Pantin, cependant qu'autour d'elles s'installaient les autres Harmonies (Bolsy-Saint-Leger, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Blanc-Mesnil, Levallois-Perret, La Plaine-Saint-Denis, Saint-Maur) et les Batteries-Fanfanes (La Fauvette de Grigny, Le Réveil Moudonnais, La Cigale Verroise).

Une foule nombreuse, plus de 1.500 personnes, emplissait la tribune et se pressait le long des barrières à l'extérieur du stade. On remarquait dans l'assistance M. Vons, maire de Châtenay-Malabry; M. Gultner, conseiller général, maire de Sceaux; M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France; M. Mougard, Mme DéAntony, MM. Tropeano, Merlo, Fauqué, Mazé, maîtres adjoints.

Après l'exécution d'un pas-redoublé par l'ensemble des sociétés pour marquer l'ouverture du concert, le président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France prit la parole et, s'adressant à la fois aux musiciens et au public, dit combien la Fédération se

réjouit de ces manifestations, qui prouvent que les Sociétés Musicales d'amateurs sont bien vivantes en Île-de-France. Aussi remercia-t-il le maire d'avoir apporté l'appui moral et financier de la ville à l'organisation de ce festival. Et après avoir exalté le rôle de la musique populaire, il félicita toutes les sociétés présentes pour l'excellent travail qu'elles accomplissent. A sa suite, M. Vons, maire de Châtenay-Malabry, dit qu'il était heureux de la parfaite réussite de ce festival et se félicita de l'intérêt qu'y avait pris la population.

Puis le concert se déroula, présenté par M. Léon Dabivéro, le chef de chacune des Harmonies d'Antony, de Boulogne-Billancourt, de Colombes et de Pantin dirigeant successivement un pas-redoublé, exécuté par l'ensemble des sociétés, et un morceau, exécuté par les 4 Harmonies. On put entendre ainsi l'Ouverture d'Emont, dirigée par le Commandant Gallot, chef de l'Harmonie de Pantin; le Prélude et la Farandole de l'Arlesienne, dirigés par M. Jean Brouquières, chef de l'Harmonie de Colombes; Modern' Tempo, de John Darling, sous la baguette de Marcel Nauvais, chef de l'Harmonie d'Antony; et La Marche du Sacro, extraite de l'opéra Le Prophète, de Meyerbeer, sous la direction de Bruno Mayan, chef de La Boulognais.

Puis les présidents et directeurs des sociétés furent appelés à la tribune pour recevoir des mains des membres de la municipalité et du président de la Fédération une médaille commémorative de ce festival.

Et le concert s'acheva sous la direction d'Yves Wolff par l'exécution d'un pas-redoublé par l'ensemble des Sociétés, de l'Hymne à la Musique, de Serge Lancel, par les 4 Harmonies, et de La Marseillaise par toutes les sociétés.

La fête se prolongea par les gracieuses évolutions des majorettes, accompagnées par leurs sociétés respectives, et le public, sous le chaud soleil de cette belle journée, s'attarda longtemps à les regarder.

Ce fut donc à tous points de vue une manifestation pleinement réussie, qui a rassemblé 18 sociétés et plus de 800 musiciens, et qui a vivement intéressé la population. Toutes nos félicitations aux organisateurs, et tout particulièrement à notre ami Yves Wolff qui en a pratiquement porté sur ses épaules toute la responsabilité.

## SEINE-SAINT-DENIS

### PANTIN

#### L'Harmonie Municipale et ses activités

L'Harmonie Municipale de Pantin, fondée en 1881, est actuellement classée en Division Supérieure, 1ère section; c'est l'une des plus belles harmonies de l'Île-de-France. Elle compte 65 musiciens amateurs, qui se réunissent le vendredi soir pour la préparation des concerts donnés en ville ou à l'extérieur au cours de festivals.

Son président est M. René Vuilmet, qui est aussi le président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de Seine-Saint-Denis. Son directeur est le Commandant Gallot, ancien chef de la Musique de l'Air.

L'Harmonie possède sa propre Ecole de Musique, ce qui est très important pour son avenir. Dirigée par le Commandant Gallot, elle comprend des classes de flûte, trompette, saxophone, clarinette, trombone, piano, violon, guitare, tambour et clavier; les cours sont assurés par des professeurs qualifiés. L'effectif de l'école pour l'année 1977 a été de 130 élèves dont 80 ont pris part aux examens fédéraux

de l'Île-de-France, à la suite desquels un grand nombre de très mérites et de très mérites ascendants ont été décernés.

Le haut niveau de l'Harmonie et les résultats obtenus par l'école aux examens ont pu être réalisés grâce à la subvention importante que leur accorde la municipalité; aussi nous ne saurions trop la remercier de son attachement au développement de la musique populaire.

Parmi les activités récentes de l'Harmonie, on peut noter:

Le 18 juin 1977, à l'occasion du festival de la ville de Pantin, l'Harmonie a donné un concert en la salle des conférences, sous la présidence de M. Isabet, maire de Pantin et conseiller général.

En ouverture du programme, les jeunes tambours et clairons, accompagnés par l'Harmonie, ont joué « La Fille du Régiment » (marche fantaisie, arrangement de Allier). Puis sous la direction du Commandant Gallot, l'Harmonie exécuta les morceaux ci-après: Hymne à la Musique, de Serge Lancel; Ouverture d'Emont, de Beethoven; Hary Janos, de Z. Kodaly, qui mit en relief le groupe des flûtes et des petits cuivres.

A l'entracte, M. René Vuilmet, président de l'Harmonie, remercia de leur présence le maire et les diverses personnalités qui l'accompagnaient, ainsi que tout l'auditoire.

La seconde partie du concert débuta par l'Ouverture de « La Princesse Tragique », dirigée par M. Roland Levioux, sous-directeur. Remonté au pupitre, le Commandant Gallot dirigea les morceaux suivants: A travers nos Provinces, un pot-pourri d'airs folkloriques (arrangement de L. Dolbecq); et la Farandole de l'Arlesienne de G. Bizet. Puis trois jeunes musiciens, élèves de la classe de M. Brillot, exécutèrent une fantaisie intitulée « Zim Boum » avec tambour Eric Pons (11 ans), à la grosse caisse Mlle Sebban (12 ans) et aux cymbales Thierry Pons (13 ans). Enfin, l'Harmonie interpréta l'Inferno de F. Couperin; Bahama Blues de Lex Abel, et pour terminer cette agréable soirée, les tambours et les clairons vinrent aux côtés de l'Harmonie pour faire entendre la célèbre marche de Henri Salvador. Le travail, c'est la santé.

Le vendredi 24 juin, ce fut la remise des récompenses obtenues par les élèves de l'école aux examens fédéraux. La cérémonie était placée sous la présidence de Mme Goldberger, maire adjoint. Etaient présents: M. Lainat, ancien maire; le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération Musicale de l'Île-de-France; M. René Vuilmet, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de Seine-Saint-Denis; M. Legault, vice-président de l'Harmonie.

Mme Goldberger et M. Lainat, en quelques mots choisis, apportèrent leurs félicitations à tous, musiciens et élèves, et encouragèrent les parents à continuer à envoyer leurs enfants vers la musique, source de saine et utile distraction.

Avant la remise des récompenses plusieurs élèves se firent entendre: 5 pianistes de la classe de M. Franc Nohain, 1 trombone de la classe de M. Rapaud, 2 trompettistes de la classe de M. Estelles, 2 violonistes de la classe de Mme Merlin, 2 flûtistes de la classe de Mme Rapaud, 1 guitariste de la classe de M. Levioux. Puis les élèves de M. Surmay formèrent un quintette comprenant 4 clarinettes et un saxophone alto. Enfin M. Brillot, professeur de tambour, présenta un ensemble.

Il y a lieu de noter que la Symphonie des Gares de Pantin et de Noisy-le-Sec, dirigée par M. Roland Levioux, sous-directeur de l'Harmonie, utilise les mêmes locaux que cette dernière.

Vous qui désirez apprendre la musique ou jouer au sein d'une belle formation, venez à nous, en vous mettant en relation avec le Commandant Gallot, à partir de 21 h. le vendredi (salle des répétitions, 2, rue Sadi-Carnot, près de la gare de Pantin), ou avec le président de l'Harmonie, M. Vuilmet, 1, rue du Pont-de-Pierre, 93500 Pantin.

## VAL-DE-MARNE

### VINCENNES

#### Le Grand Gala annuel de la Musique Municipale

La Musique Municipale a donné, le dimanche 24 avril, en matinée, dans la salle des fêtes de la mairie, le grand gala gratuit qu'elle offre, chaque année, à ses membres honoraires. Cette manifestation a revêtu, cette année encore, un éclat particulièrement brillant.

M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, et le colonel Charollais, secrétaire général, ainsi que, du côté de la municipalité, MM. Sultzer, Bonhomme et Jobard, maires adjoints, présidèrent ce gala. Et c'est devant une assistance très nombreuse et choisie, dans laquelle on remarquait d'éminentes personnalités du monde musical et théâtral que la Musique Municipale, présidée par Daniel Deray et dirigée par André Lauton, interpréta des œuvres classiques et modernes de grands compositeurs.

Enfin, les « Comédiens du Donjon » animés par Mme Bremant, offrirent une prestation qui mérita de longs applaudissements.

Puis, les élèves du « Centre Chorégraphique de Vincennes », de Mme Odette Bonhomme, dansèrent des ballets qui ravirent les spectateurs.

Au cours des allocutions qui suivirent, M. Sultzer félicita les bénévoles de distinctions honorifiques; MM. Bonhomme, vice-président, et Levéque.

Il est à souhaiter vivement que, grâce à leur « Musique », les Vincennais puissent assister souvent à d'aussi belles manifestations culturelles.

D. DERAY,  
Président

# Loire et haute-loire

## SAINT-ANDRÉ-D'APCHON

### Succès éclatant du Festival de Musique des Sociétés de la Région Roannaise, les 18 et 19 juin à Saint-André-d'Apchon

Sis à mi-hauteur parmi les vignes de la Côte Roannaise, Saint-André-d'Apchon et sa société musicale « Les Enfants de la Côte » ouvrirent leur cœur et offrirent leur amitié, comme jadis Jacques d'Albon recevant François 1er, à tous les musiciens et visiteurs qui, ces 18 et 19 juin étaient accourus en masse pour apprécier les magnifiques concerts et déguster le nectar de la Côte.

Le comité d'honneur était composé de MM. Rouchon, président de la FMLHL; Labouret, président du Comité Roannais; Gonzalvo, sous-préfet de Roanne; Lauriac, maire de Saint-André; Billard, conseiller général; Terrenois, député de la 5ème circonscription; Pilet, sénateur; Chaucazeau, Vaudier, Mulot, Lescure, Profol, présidents et vice-présidents des Enfants de la Côte.

Le samedi soir, dès 21 h., un défilé assuré par la « Saint Albanaise » et ses majorettes, emmenant un public nombreux vers la vieille église à la toiture magnifiquement restaurée et superbement illuminée, où huit sociétés, flûtes, accordéons, chorales, plectres et cordes, devaient interpréter des œuvres diverses. Le succès fut complet.

Le dimanche à 9 h. 30, se tenait le congrès du Comité Roannais, sous la présidence de M. Rouchon et de M. Ch. Labouret.

M. Duvernois, président de la société locale, salua l'assemblée et remercia les sociétés pour leur participation au festival.

L'appel devait faire ressortir 25 sociétés présentes sur 30 inscrites.

M. Rouchon parla des examens fédéraux et de la notation des candidats qui ne doit pas être « trop haute ». Il rappela également que chaque musicien, même appartenant à plusieurs sociétés, n'a droit qu'à une seule carte fédérale.

Les sociétés désirent faire l'achat d'instruments doivent faire parvenir avant le 1er juillet, les factures pro forma en trois exemplaires pour éventuellement percevoir une subvention du Conseil Régional.

Au sujet de subventions accordées par le Conseil général, une mise au point est faite par M. Billard, conseiller général. Ces subventions ne seront désormais plus accordées. M. Ravassard, trésorier, fait connaître que la cotisation à la Fédération est portée de - à 1,50 F par musicien, alors que celles des sociétés restent à 20 F au lieu des 50 souhaités par la CMF.

Les prochains festivals auront lieu, en 1978 à Chirassimont, et en 1979 à Saint-Germain-Lespinnasse.

M. Rouchon remercia les formations ayant participé aux concerts de la Maison de la Culture à Saint-Etienne, et félicita les Filles Roannaises et l'Indépendante de Chirassimont pour leur succès au concours d'Aurec.

Les travaux du congrès étant terminés, la séance est levée à 10 h. 30.

A 10 h. 45, précédés de l'Harmonie Décinoise, Musique d'Honneur du Festival, les congressistes se rendent au monument aux morts où une gerbe est déposée par M. Rouchon pendant que les sonneries réglementaires et une vibrante Marseillaise sont exécutées par l'Harmonie Décinoise.

C'est ensuite le défilé jusqu'au Parc du Château obligeamment prêté par M. et Mme Perrin, où devait se dérouler le festival.

Après une aubade par la Musique d'Honneur la parole fut prise par MM. Duvernois, président des Enfants de la Côte; Rouchon, président de la Fédération; et Gonzalvo, sous-préfet de l'arrondissement de Roanne, qui surent faire l'éloge de la musique en France.

Un vin d'honneur termina les manifestations de la matinée.

A 12 h., avait lieu le banquet officiel au cours duquel M. Louis Desormière fut décoré de la Médaille du Dévouement, et M. Emile Mulot, ancien directeur, reçut un cadeau.

A 14 h., deux défilés comprenant 20 sociétés, sillonnaient les rues de Saint-André, emmenant le nombreux public au Parc du Château où, jusqu'à 19 h., les mélomanes purent s'imprégner de bonne musique.

A la fin des auditions, la coupe de la Fédération de la Loire fut remise à l'Avenir Mal de Pouilly-sous-Charlieu; la coupe SAMDA à la Sainte Albanaise de Saint-Alban; celle de la Caisse d'Épargne de Roanne à l'Indépendante de Montagny; celle de la Municipalité de Saint-André à la Société Male de la Picaudière et celle d'encouragement à la Cité Dyonisienne. Nous ne manqueront pas de signaler l'excellente présentation de toutes les sociétés et la parfaite organisation du festival par toute la population Apchonaise, les musiciens et leur chef M. Moussière, le secrétaire Viat et le présentateur Louis Prosper.

Le secrétaire adjoint,  
Cl. PELOSSE

## midi

### HERAULT

### BEZIERS

#### Concert de Gala à Béziers avec la Lyre Narbonnaise et Biterroise

C'est maintenant une tradition que les deux sociétés se réunissent tous les ans pour offrir soit à Narbonne, soit à Béziers un grand concert sous la direction de leurs chefs MM. Capman et Collet.

C'est donc le vendredi 27 mai, à 21 h., au Théâtre Municipal, qu'a eu lieu le concert annuel avec le concours de la Chorale « La Cantarella » sous la direction de Claude Lévy et les solistes de l'Orchestre lyrique régional. Nous avons noté la présence de M. Car, conseiller municipal représentant M. le député-maire; M. A. Sarzi, président fédéral; M. L. Miéchamp, trésorier général; M. André Galy, vice-président de la zone B; M. R. Portes, secrétaire général de la Fédération; M. Déjean, directeur de l'Estudiantina; M. Rivet, président honoraire de la Lyre Narbonnaise à qui l'on doit les analyses des œuvres musicales qui ont été exécutées, et de nombreux dirigeants de sociétés.

Le concert a débuté par un pas-doble « Evocation »; par une délicate attention de M. L. Collet, c'est M. André Sarzi, président fédéral, qui dirigea en premier morceau, il appartenait à M. Capman, de la Lyre de Narbonne, de diriger l'Ouverture d'Emont de Beethoven, qui fut remarquablement interprétée. M. L. Collet prenait ensuite place au pupitre pour diriger l'ensemble des 80 musiciens dans Samson et Dalila, de Saint-Saëns, et Les Danses Hongroises de Brahms, où chaque soliste se met en valeur.

C'est avec un immense plaisir que nous avons entendu à nouveau la Chorale « La Cantarella », qui, sous la direction de Claude Lévy, a chanté quatre pièces giles de la Renaissance et trois negro-spirituals chantés en anglais.

La prestation de l'ensemble des solistes de l'Orchestre lyrique fut une agréable surprise; MM. J. Doz (flûte), Michel Giot (hautbois), Mme Carquet (clarinette), MM. J.-M. Pech (basson), Carbonil (cor) donnèrent trois œuvres qui mirent en valeur et leur talent et leur sens concertant. Ce fut d'abord « Divertissement pour quintette à vent », de Haydn, puis « Divertissement pour trois anches », de Mozart et pour terminer le « Concerto en sol mineur », de Vivaldi, avec la flûte, les hautbois et le basson.

Il appartenait aux deux formations de terminer ce magnifique concert en interprétant des extraits de Copélia, suivi de la valse « Parfum d'Eventail », de Nogo Ghika, et « Espana Cari », pasodoble de Marquina. Le public nombreux applaudit l'ensemble des participants à ce concert qui était présenté avec humour et entrain par le jeune porte-drapeau de la Lyre Biterroise. Merci à tous ces musiciens, avec l'espoir que de telles rencontres ne resteront pas sans lendemain.

Le secrétaire général,  
R. PORTES.

## VALRAS

### VIÈME Festival de Musique et Majorettes à Valras Plage

A l'occasion de la fête de Saint-Pierre, patron des pêcheurs, la municipalité de Valras-Plage, dont le maire est M. E. Tourou, et M. Lignory, président des « Etolles du Rail de Beiers », avaient organisé le 6ème festival de musique et majorettes. Ce festival était placé sous le patronage de la Fédération Musicale du Midi. A la tribune d'honneur nous avons noté la présence de M. Baillet adjoint au maire, M. Galibert, président du Comité des fêtes de Valras; M. Lignory, président des « Etolles du Rail de Béziers »; M. R. Portes, secrétaire général de la Fédération Musicale du Midi représentant le président fédéral A. Sarzi.

Nous avons noté la participation des majorettes de Villepinette, la musique de Bédarieux et ses majorettes, les majorettes de Salles-d'Aude, la musique et les majorettes de « Rail de Narbonne », la musique et les majorettes de Saint-André, les majorettes « Rouge et Or de Béziers », la musique et les majorettes d'Alès, la musique et les majorettes des « Etolles du Rail de Béziers », les « Faran dolours Cheminots d'Avignon » et la société « La Saladoïlo » de Saint-Just.

Tous les musiciens, les bataillons de charme et les groupes folkloriques ont rivalisé de virtuosité devant un nombreux public malgré un vent violent. Après la présentation de tous les groupes, eut lieu la remise des coupes et diplômes.

En prélude à ce 6ème festival, le Comité des fêtes de Valras-Plage avait invité la « Lyre Biterroise » sous la direction de M. L. Collet à donner un concert, dont les morceaux furent appréciés par un public nombreux qui ne ménagea pas ses applaudissements. La soirée se termina sur un rythme endiablé de danses folkloriques par les « Farandoleurs d'Avignon » et la dextérité individuelle des majorettes faisant voltiger leurs bâtons lumineux.

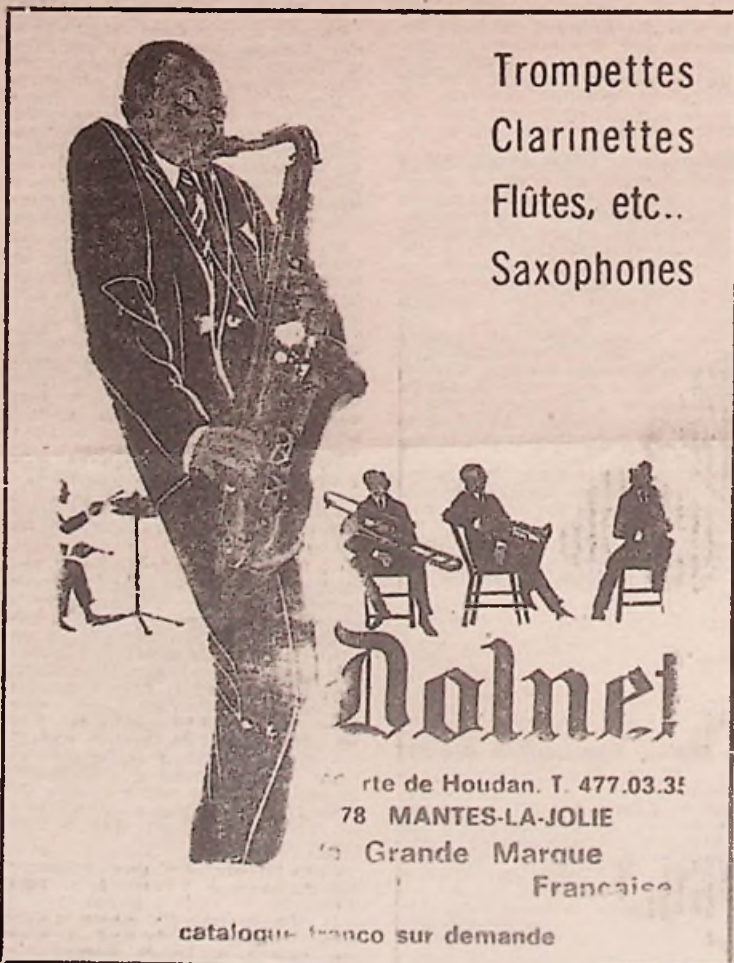
LDe Secrétaire Général  
F. PORTES

# moselle et meurthe-et-moselle

## HAGONDANGE

### Festival de Musique

Après cinquante-trois années de service, les dirigeants de la société de musique « L'Avenir d'Hagondange » ont décidé de remplacer leur drapeau, emme des jules et des pinces de cette valeureuse phalange. De gros efforts ont ainsi été déployés par les diri-



Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc..  
Saxophones

**Dalmei**

Route de Houdan. T. 477.03.31  
78 MANTES-LA-JOLIE  
La Grande Marque  
Française

catalogue franco sur demande



geants on vue de l'organisation de trois grandes journées musicales qui se dérouleront les 10, 11 et 12 juin 1977, dans le cadre enchanteur du parc municipal. Il est bon de reconnaître à cette occasion la solidarité totale des sociétés musicales locales, qui d'emblée ont répondu à l'invitation du Président Gérard Schorsch, pour établir ensemble le programme de cette manifestation qui permet d'entendre d'une part « L'Avant », « L'Espérance », la Chorale « Clairefontaine », la Jeunesse Mandoliniste et « L'Accordéon-Club », d'autre part l'Harmonie Municipale de Metz et l'Harmonie d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg) qui donneront deux grands concerts les vendredis 10 et samedi 11 en soirée.

## nord-pas-de-calais

NORD

TOURCOING

La Société Nationale « LES CRICK-SICKS » a 125 ans.

Fondée en 1852 par la réunion de plusieurs sociétés tourquennoises, cette chorale d'hommes est une des plus anciennes et des plus prestigieuses sociétés chorales françaises.

Dès 1853, les Crick-Sicks affrontent avec succès, à l'occasion des concours internationaux, les plus grandes formations européennes : Menin (1853), Gand (1856), Amiens (1864), Meaux (1866), etc.

En 1896, le Président de la République les invite dans sa propriété de Sainte-Adresse. En 1906, à Milan, ils sont les hôtes du Roi et de la Reine d'Italie. En 1909, à Wiesbaden, ils auditionnent pour le Kaiser Guillaume II et le Prince Eugène de Suède.

En 1911, ils sont inscrits au budget du Ministère des Beaux-Arts et deviennent ainsi Société Nationale. A cette époque, deux sociétés seulement bénéficient de cette faveur : les Concerts Colonne et les Concerts Lamoureux.

En 1914, au salon des Musiciens Français, la presse parisienne est enthousiaste...

Après la grande guerre 1914-1918, ils sont choisis pour chanter le « Te Deum » de la victoire à Notre-Dame de Paris.

En 1924, au milieu du stade de Colombes, les Crick-Sicks, en compagnie de la Musique de la Garde Républicaine, chantent pour l'ouverture des Jeux Olympiques.

En 1925, à Caen, ils enlèvent le *Chalango National* et, en 1930, à Alger, ils sont classés hors concours.

En 1931, à Montreuil-sur-Mer, en présence de la famille royale britannique, ils participent à l'inauguration du monument au Maréchal Douglas Haig, avec la Musique de la Garde Républicaine et, en 1937, à Luxembourg, la Grande Duchesse qualifie leur audition de « véritable leçon d'art choral ».

Puis, c'est à Lille, en 1950, le concours international de l'ORTF, etc., etc.

Il y a quelques années, à Ypres, ils chantent une messe solennelle en l'honneur de la Famille Royale Belge. L'ambassadeur de France à Bruxelles est présent et déclare : « En vous écoutant, j'étais fier d'être Français ! ».

En novembre 1970, les Crick-Sicks se produisent à la télévision dans l'émission « Les Musiciens du Soir ». C'est la première chorale d'hommes présentée par cette émission. Leur audition a un grand retentissement, tant en France que dans les pays francophones. De nombreux articles de presse et un volumineux courrier sur l'occasion de flatteuses appréciations sur la qualité et l'éclectisme du programme présenté.

Après Jean-Louis Rosoor, directeur-fondateur, Joseph Duysburg (que toutes les chorales belges ont si bien connu), Julien Dupuis, Fernand Lamy (alors Inspecteur des Conservatoires Nationaux et Directeur artistique de la CMF), Emile Marcelin (Grand Prix de Rome), Benjamin Hennebelle, tous ces chefs de grande réputation, les Crick-Sicks confient leur destinée, en 1949, à Robert De Leersnyder, membre de la SACEM, qui les conduit maintenant depuis près de 30 ans. Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, M. De Leersnyder est considéré actuellement comme l'un des plus éminents représentants de l'Ecole française de chant choral.

La chorale compte actuellement environ 80 exécutants, dont un bon nombre de prix de Conservatoire, et dont quelques-uns sont eux-mêmes chefs de chorale.

M. Georges Daël en est le président d'honneur et M. Henri Leconte le président actif. Tous deux comptent un demi-siècle de présence à la société.

Le 14 mai 1977, à l'occasion de leur 125ème anniversaire, et sous la présidence de M. Charillez, maire, et de M. Léon Rose, président de la Fédération Nord - Pas-de-Calais, les Crick-Sicks donnaient un grand gala au Théâtre Municipal de Tourcoing, avec la participation du Männerchor 1891 de Bottrop (ville allemande jumelée avec Tourcoing), qui interpréta, sous la direction de Helmut Gotschalk, diverses œuvres de Franz Schubert et de Quirijn Rissche. A chaque fois qu'il nous est donné d'entendre cette chorale, une des plus réputées d'Allemagne, c'est un nouveau régal, tant la rigoureuse musicalité ainsi que l'équilibre et la qualité des voix font merveille.

L'Orchestre du Conservatoire National de Musique de Tourcoing, que conduit Michel Dohels, directeur de ce Conservatoire, permet d'apprécier la qualité remarquable de l'enseignement dont bénéficient nos jeunes dans nos Conservatoires nationaux de province, et particulièrement celui de Tourcoing.

Il interpréta, avec, comme soliste, Yves Deschamps, professeur de piano dans cet établissement, le Concerto en Ut mineur de Beethoven. Un tonnerre d'applaudissements et plusieurs rappels témoignèrent de la satisfaction du public averti qui remplissait cette coquette salle du Théâtre Municipal.

Les Crick-Sicks, quant à eux, présentaient une rétrospective parmi les différentes œuvres montées par les chefs successifs depuis la fondation de la Société : Hymne à la nuit, de J.-P. Ramozou (harmonisation Laurent du Rillé) pour la période des Rosoor, père et fils ; Popita, de Müller (qu'apprécièrent tout particulièrement Joseph Duysburg) ; Le Chant des Héros de la Volga (de l'époque Julien Dupuis).

Pour la présente période, ils se devaient de choisir deux œuvres de leur directeur, Robert De Leersnyder : Bonjour, Bonjour, Petit Village, un chœur charmant, de facture moderne, dont c'était la première audition, et The Man I Love, une fantaisie chorale sur le thème de la célèbre mélodie de George Gershwin, truffée de nombreux motifs de la Rhapsody in Blue, qui souleva l'enthousiasme de l'auditoire.

Mais que dira de l'ovation qui suivit l'audition des trois formations réunies (250 exécutants) pour un Choral de Bach, le Chœur des Soldats de « Faust » de Gounod, partie en français, partie en allemand (« Margarete ») et Vive Tourcoing (et Vive Bottrop), de Robert De Leersnyder.

Un formidable succès pour les trois sociétés et pour leurs directeurs.

Longue vie encore aux « Crick-Sicks » !

## WATTELOS

La Musique Municipale a fêté son 140ème anniversaire

On pense que c'est en 1817 que fut fondée la Musique Municipale de Wattrelos, mais les documents officiels ne mentionnent sa création qu'en 1836. Un instituteur, M. Rodolphe Lemay, fut le premier directeur connu ; les derniers en date furent MM. Molart, Montaigne, Mager et Carrette.

La guerre interrompit pour un temps les activités de la société et en 1945, M. Florent Carrette étant décédé, c'est M. Edmond Lefebvre, membre de la société depuis 1921 et sous-chef depuis 1936, qui reprend la baguette de chef, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. M. Arthur Courseille occupa depuis 1945 la fonction de sous-chef.

La Musique Municipale est fière d'avoir vu sortir de ses rangs des musiciens de grande valeur parmi lesquels figurent de nombreux premiers prix des conservatoires de Paris, Bruxelles et Lille.

La présidence d'honneur est assurée actuellement par le Docteur Jacques Fihey.

Mais la Musique Municipale de Wattrelos n'aurait pas surmonté les difficultés de ces dernières années sans le dévouement inlassable de son président actif, M. Jean Delannoy qui, depuis 1964, infatigable, s'occupe de tout avec compétence et affabilité, entouré de MM. Maurice Cardon et Jean Hecht, vice-présidents.

En 1947, une batterie-fanfare fut adjointe à l'harmonie ce qui releva l'éclat des défilés. Son chef, M. Emile Dumont figure parmi les pionniers de la première heure.

Pour fêter dignement ces 140 années d'existence, des manifestations furent organisées tout au long de l'année 1976 avec l'aide de la Municipalité, à la tête de laquelle se trouve M. Alain Faugaret, maire. Elles débutèrent le 28 mars par une audition en l'église Sainte-Thérèse ; au cours de la réception qui suivit, M. Louis Locierca-Deigrange, alors Président d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, remit les insignes de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres à MM. Edmond Lefebvre et Arthur Courseille.

Le vendredi 24 septembre, la Musique Municipale avait l'honneur de recevoir la Musique de la Police Nationale de Paris qui, après avoir été reçue à l'Hôtel de Ville devant, sous la direction du Commandant Bigot, donner un concert à l'église Saint-Maclou. La notoriété de cette harmonie, dont c'était la première prestation dans notre région, ainsi que le programme choisi, avaient attiré

la foule des grands jours. Elle ne fut pas déçue et ne ménagea pas ses applaudissements.

Le 8 octobre, M. Alain Faugaret inaugura une exposition historique et philatélique ayant comme thème principal la musique et la ville de Wattrelos. A côté des adjoints et des conseillers municipaux on remarquait M. De Leersnyder, vice-président de la Fédération. A côté des souvenirs, sortis des archives de la société, on pouvait admirer 500 soldats (musiciens) de plomb, collection de M. et Mme Szajnik, des documents anciens sur la ville de Wattrelos dus aux recherches de l'éminent historien qu'est M. Dobbene et enfin la magnifique collection de timbres de M. Jean Delannoy, dont le thème est la musique.

Le dimanche 10 octobre était organisé un concert de gala au Centre socio-éducatif. C'est devant une salle comble que se déroula le programme qui comportait : En première partie, une audition de la Musique Municipale et une prestation très réussie de l'ensemble « Spielmannszug » de Eschweiler (R.F.A.), ville avec laquelle Wattrelos est jumelée. Notre société avait d'ailleurs participé au 25ème anniversaire de l'ensemble allemand le 2 mai, c'était donc un échange de bons procédés. La 2ème partie, réservée à un « Caf-conc » 1900, donné par le Centre culturel du Conservatoire de Lille avec le concours de sa Fanfare, obtint également un grand succès.

Le dimanche 5 décembre fut consacré à Sainte-Cécile. A l'audition donnée le matin en l'église Saint-Maclou, nous avions la joie d'avoir parmi nous, deux de nos jeunes musiciens, tous deux Premiers Prix du conservatoire de Paris. Mlle Christiane Hecht interpréta le solo de saxophone alto dans les « Chants russes », de Lalo, et M. Claude Vandamme, le solo de trombone dans la « Marche héroïque » de Saint-Saëns. Les Chœurs de la « Marche héroïque » étant assurés par la Chorale « Les Crick-Sicks » du Tourcoing avec son talent habituel.

La Municipalité ayant doté les sociétés de musique d'un nouvel uniforme, celui-ci fut présenté, à l'issue de la cérémonie religieuse, devant l'Hôtel de Ville. M. Faugaret remit à M. Jean Delannoy le nouveau drapeau offert à la société, sur lequel M. Segard, président de la 2ème Délégation, épingle la médaille de la Confédération, décernée pour le 140ème anniversaire.

Les salons de l'Hôtel de Ville étaient trop petits pour accueillir les musiciens, leurs familles et leurs amis venus assister à la réception, au cours de laquelle, « Les Crick-Sicks » chantèrent un chœur « Vivat ». Ensuite M. Delannoy remit à M. le maire la médaille du 140ème anniversaire et à MM. le Docteur Fihey et M. Bernard Delannoy, la médaille de la Musique pour 25 années de présence.

Après cela c'est au tour de MM. Maurice Cardon, Jules Castelain, Alfred Desfontaines, André Decourcelle, Albert Delionne, Paul Durieux et Henri Renard (ce dernier recevant la Croix de la Fédération pour près de 80 ans de présence) au sein de la société, de recevoir des mains de M. Faugaret des médailles de la Fédération et de la Confédération.

Le Maire prit le dernier la parole pour exprimer sa satisfaction d'accueillir les musiciens à l'Hôtel de Ville, puis remit la grande médaille d'honneur de la ville à MM. Jean-Marie Duhamel et Michel Lestavel pour leur dévouement envers la société. Un banquet eut lieu ensuite au cours duquel de nombreuses allocutions furent prononcées et de nombreux toasts portés.

La ténacité et l'abnégation de notre président Jean Delannoy devaient recevoir une ultime récompense et au cours du banquet de Sainte-Cécile, il nous fut annoncé la venue à Wattrelos de la Musique de la Garde Républicaine. De ce fait, l'année jubilaire est un prolongement en 1977 et c'est le vendredi 18 février que la Musique de la Garde Républicaine vint à Wattrelos. Elle fut reçue à l'Hôtel de Ville. M. le maire remit à M. le Lieutenant-Colonel Roger Boutry, qui en est le directeur, la médaille de la ville de Wattrelos ainsi qu'un cadeau sur l'historique de la ville. Puis ce fut au tour de M. Jean Delannoy de remettre à M. Boutry en lui remettant une médaille souvenir commémorant cette journée. En termes élogieux M. Boutry remercia et dit tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver à Wattrelos où l'on aime tant la musique.

L'éloge de la Musique de la Garde n'est plus à faire, aussi le concert fut pour les auditeurs un véritable régal. L'église Saint-Maclou, pourtant vaste, était pleine à craquer, mais c'est dans un silence religieux que fut écouté le programme qui comprenait : Des chœurs de Bach, l'Ouverture de Roméo et Juliette de Tchaïkovski, des extraits de l'Arlésienne de Bizet et le Tricorne de Manuel de Falla. Nous ne trouvons pas les mots pour exprimer l'émotion et la joie que nous avons ressenties. Les applaudissements et les rappels d'un public enthousiasmé, nous valurent le plaisir d'écouter les Danses Polovstiennes de Borodine en supplément du programme.

Cette soirée laissera à Wattrelos un souvenir inoubliable, aussi qu'il nous soit permis de remercier ici, tous ceux qui nous ont aidés et particulièrement la Fédération dont le concours a été particulièrement appréciable.

## PAS-DE-CALAIS

BILLY-MONTIGNY

Cinquantième de la Société Symphonique

La Société Symphonique a fêté le cinquantième anniversaire de sa fondation par une quinzaine musicale qui a obtenu un grand succès.

Sous l'impulsion de son Comité d'honneur présidé par M. Otello Troni, maire de la ville, et de M. Léon Rose, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, et de son Comité d'organisation présidé par M. Augustin Manouvrier, président de la Société Symphonique, cette quinzaine connut un grand succès dans toutes ses manifestations.

L'exposition d'instruments de musique (anciens et modernes) du mardi 10 mai, présentée par les Etablissements Lerusto-Josy Musique, d'Hémic-Beaumont que présidait M. Léon Rose, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, a connu un record d'affluence avec les enfants des écoles et un public ravi.

Le vendredi 13 mai, l'audition de la Symphonie des Cheminots d'Avion et de la Chorale Cecilia d'Arras a été parfaite.

Le dimanche 15 mai 1977, défilé en ville dans les quartiers populaires avec la Batterie-Fanfare d'Yvotot, la Batterie-Fanfare des Mines et l'Harmonie Municipale ; concert d'orgue électrique à l'exposition des travaux de couture du Club du 3ème Age ; concert à la messe de l'Harmonie Municipale et au Foyer Résidence des personnes âgées.

Le mercredi 18 mai, ce fut un concert par l'Harmonie Municipale sous la baguette de M. Edouard Kowalski et par le Melodion Quartet. Le samedi 21 mai, le concert de la Société des Accordéonistes La Renaissance, sous la direction de M. Usal, et de la Chorale des Mineurs Polonais de Douai, sous la direction artistique de M. Simon Koralewski, eurent un succès complet.

Le dimanche 22 mai, lors de la Messe du souvenir à la mémoire des membres défunts de la Symphonie, la participation de la Société Symphonique et de la Chorale Paroissiale ont donné le maximum de ferveur musicale et de recueillement au cours de la cérémonie.

Enfin le mercredi 25 mai, eut lieu le concert de clôture par l'Harmonie des Houillères, sous la baguette de Maître Lannoy, la Batterie-Fanfare, direction M. Alex Flamont, et la classe.

Les cuivres du Conservatoire de Lille (direction Claude Bourze). Ce concert termina en apothéose cette quinzaine musicale sans précédent.

## normandie

MEMENTO

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Congrès de la Fédération Musicale de Normandie à Chartres s'adresser à M. André Petit, Président Fédéral, 100 boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux — Tél. : (31) 62.18.47.

## CALVADOS

VIRE

Concours d'accordéons

La ville de Vire recevait jeudi le premier concours national d'orchestres d'accordéons, organisé en France. Sept sociétés participèrent à cette compétition. Les villes de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Falaise, Argentan, Saint-Lô, Chartres et le Havre (2 orchestres) avaient délégué leurs formations. C'est un total d'environ 180 exécutants pour la plupart jeunes, voire très jeunes, qui participèrent à ce concours.

La compétition proprement dite débuta à 9 h, les auditions eurent lieu, en particulier, dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu. Notons dans le jury la présence de deux Virois, en la personne de MM. Douso et Cagé. Pendant ce temps, l'Accordéon-Club Virois, qui ne participait pas au concours, aimait la Messe en l'église de Sainte-Anne. La production de notre Club fut d'ailleurs fort appréciée par les fidèles. Des concerts furent également offerts dans des maisons de retraite et à l'Hospice pour la plus grande joie des plus âgés d'entre nous qui ne demandent qu'à se distraire, mais en ont, malheureusement, assez peu souvent l'occasion.

A midi, tout le monde se retrouva dans le hall de la mairie où un apéritif d'honneur était servi. En présence de MM. Strin, Secrétaire, et de la Municipalité, M. Porée, Président de l'Accordéon-Club Virois, accueillit et remercia tous les participants, avant de donner la parole à M. Petit, Président de la Fédération Musicale de Normandie.

Celui-ci remercia d'abord la Ville de Vire et la Municipalité pour l'aide financière qu'elles ont apportée, aide qui a permis d'organiser le concours. Il salua ensuite les membres du jury ainsi que MM. Porée et Lepage, Directeurs de l'A.C.V., organisateurs de cette manifestation. Il présenta alors la Fédération qui regroupe 287 Sociétés (Chorales, Musiques, Fanfares, Bartories, 25 orchestres d'accordéon, etc.) et 10.000 amateurs « musiciens du soir ». Il souligna que le nombre de formations dans notre région est en croissance régulière. Il félicita la Ville de Vire où, pour lui, la musique a une place qu'elle est loin d'avoir sur le plan national, parce que les crédits font cruellement défaut. Il termina en félicitant un Virois, M. Catherine, trésorier de la Fédération Musicale de Normandie, et souhaita que grâce à ce concours, la qualité des orchestres d'accordéons progresse toujours plus.

M. Strin prit alors la parole pour transmettre aux participants les encouragements du Président Giscard d'Estaing qui, comme chacun sait, est un grand amateur d'accordéon, et que le Maire de Vire avait rencontré la veille. Il souligna l'importance du rôle de MM. Douso et Lepage qui, en plus de l'animation indispensable qu'ils apportent, permettent à des jeunes souvent de meilleurs modestes, de s'adonner à la pratique de la musique, soit à l'Harmonie Municipale, soit à l'Accordéon-Club. Représentant la remarque de M. Petit, M. Strin ajoutait que la musique est une parente pauvre au plan national ; les collectivités locales doivent donc relayer l'Etat défaillant, et c'est, en ce qui le concerne, ce qu'il essaie de faire à Vire. Il remercia enfin, au nom des Anciens de Vire, les orchestres qui avaient bien voulu leur apporter un moment de détente. Il souhaita, en conclusion que cette journée permette aux Virois de redécouvrir l'instrument le plus populaire de France.

Après lecture du palmarès, le Maire remit aux Directeurs et aux Directrices des différentes formations les coupes et les diplômes qui récompensaient leur prestation de la matinée.

LE CONCERT

L'après-midi, au stade Pierre-Compte, sous le soleil, et malgré un vent qui, lui aussi, voulait jouer avec les partitions, les sept sociétés et l'Accordéon-Club Virois, donnèrent devant un nombreux public, un concert composé de morceaux très variés. La qualité des exécutions fut la meilleure propagande imaginable pour cet instrument qui n'est pas près de mourir, étant donnée l'extrême jeunesse des accordéonistes que l'on a pu voir et entendre à Vire.

LE PALMARES

Les orchestres d'accordéons sont classés sur 12 niveaux. Du plus faible au plus élevé, nous avons la troisième division qui comprend elle-même trois sections 3, 2 et 1, la deuxième division, la première division, le supérieur, et l'excellence sont, elles, divisées en deux sections 2 et 1. L'honneur constitue le plus haut niveau.

St. Saint-Hilaire et Le Havre restent l'un en 3ème division, 2ème section, l'autre en 3ème division, 1ère section. Le Havre progresse et passe en 2ème division, 2ème section, Falaise passe en 1ère division, 2ème section, Chartres en 1ère division, 1ère section et Argentan en Supérieur, 2ème section.

L'école d'accordéon de Saint-Lô, quant à elle, passe en honneur pour rejoindre au plus haut niveau national une dizaine de formations d'élite. Les qualités de directrice de Mme Yvonne Lebesnecrais ont d'ailleurs été unanimement reconnues par le jury, qualités d'autant plus remarquables qu'aucun des élèves de son école n'a plus de vingt ans.

CABOURG

Concert de Printemps

Le samedi 16 avril dernier, la Musique Municipale de Cabourg a offert à la population cabourgeoise son grand concert de printemps, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Comme pour les précédents concerts, le public est venu nombreux écouter les œuvres travaillées et mises au point par M. Jacques Lecornu et ses musiciens.

La première partie commença par la pas redoublé très connu « Alsace Lorraine » dirigé avec maîtrise par le sous-chef Pierre Jean, avec le concours des tambours et clairons de la Batterie.

Le chef Lecornu prit ensuite possession du pupitre de direction et dirigea une suite « Le Bal de Béatrice d'Esle » de Reynaldo Hahn qui mit en relief les pupitres de l'harmonie, et notamment les flûtes, clarinettes et trompettes.





On entendit ensuite, fort bien exécuté, une petite ouverture « Souvenir du Luxembourg », de N. Wankmaler, où les basses, barytons et trombones à coulisse se firent particulièrement apprécier dans le tout final.

Jacques Lecornu avait inscrit au programme de ce concert une ravissante petite suite de J. Hillé, « Miniatures », en trois médailles intitulées successivement : « Enfant rêveur », « A pas menus », « Dansons-rons ». C'est avec cette œuvre introductive en mars devant un jury constitué de M. Bellis, Professeur au Conservatoire de Caen et Directeur de l'Harmonie « La Fraternelle » et de M. Muckanstorm, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Lisieux que la Société a été classée en 3ème Division, 2ème Section.

Cette pièce mérita de grands compliments pour son excellente interprétation toute en finesse et nuances. La partie mélodique de cette œuvre fort jolie fut jouée avec une grande homogénéité et justesse par le pupitre des clarinettes, flûtes, et saxophones : six premiers clarinettes, six secondes clarinettes, trois flûtes, trois saxophones altos et deux saxophones ténors.

La première partie de ce concert, présentée avec gentillesse et simplicité par M. Bosneux fils, se termina avec la « Marche des Femmes » de Franz Lohar, extrait de l'Opérette « La vuvve Joyeuse ».

Après un court entracte, durant lequel le Président Champeaux remercia l'assistance et les personnalités présentes, le concert reprit avec un défilé avec tambours et clairons « Y A BON » de Jean Auvignon. C'était la marche des Tirailleurs Sénégalais jadis du temps de la colonie.

Après ce morceau dirigé martèlement par le sous-chef Pierre Jean, Jacques Lecornu reprit la baguette pour amener son harmonie au temps de Louis XIV. On entendit en effet et successivement trois marches françaises de Lully orchestrées par L. Chomel : « Marche du Roy », « Marche des Mousquetaires du Roy », « Marche des Dragons du Roy ». Ces courtes marches dans le style XVIIIème siècle furent très applaudies et nous aurons une mention spéciale pour M. Matte, timbalier, qui est le monteur instructeur de la batterie et au même temps l'excellent tambour-major de l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen.

Le concert se poursuivit par la célèbre « Barcarolle » des « Contes de Hoffmann », de Jacques Offenbach, interprétée avec un grand souci des nuances et une expression artistique réelle.

Une grande fantaisie sur « Les Cloches de Corneville » de Robert Planquette nous ramena en Normandie et c'est avec joie que le public écouta ces airs toujours très populaires extraits de l'Opérette qui ont tant de succès autrefois. Cette sélection reçut un accueil chaleureux du public cabourgeois.

Pour terminer son cinquième concert de printemps à Cabourg, Jacques Lecornu avait inscrit au programme une ouverture moderne dans le style jazz de John Darlin « Empire State Building ». De la Normandie d'autrefois, nous passions outre-atlantique à New-York... L'harmonie exécuta avec brio cette œuvre synchrone, et aux accords dissonnants qui géocochent parfois les oreilles, j'avoue préférer personnellement la musique écrite dans le style classique à cette composition moderne, tonitruante, décousue, et sans mélodie bien suivie, mais il n'en faut pour tous les goûts et cette exécution rencontra l'approbation non moins tonitruante des jeunes présents dans le public.

Que tous les musiciens cabourgeois, leurs chefs et sous-chef Jacques Lecornu et Pierre Jean, soient chaleureusement félicités pour cet excellent concert qui marquera dans les annales musicales de Cabourg.

P. F.

## EURE-ET-LOIR

### BONNEVAL

#### Concert de Printemps de la Sainte-Cécile

L'Harmonie Sainte-Cécile organisait un concert, le samedi 7 mai 1977 à 21 h, à la salle des Fêtes de Bonneval. Un peu plus de 300 personnes, dont plusieurs présidents de Sociétés et Chefs de Musique ainsi que de nombreux musiciens, amis de la Société Sainte-Cécile, se massaient dans la salle pour rendre hommage à M. Abel Sébastien, Directeur de la Sainte-Cécile, dont c'était le dernier concert public.

M. Sébastien est arrivé à Bonneval pour diriger la Société de Musique le 1er avril 1946. Il a assuré la direction de l'Harmonie pendant 31 ans. Agé actuellement de 70 ans, M. Sébastien a estimé qu'il devait laisser la place à un chef plus jeune. Celui-ci vient d'être trouvé et retenu par le village de Bonneval. Il s'agit de M. André Gation, natif de Montoire.

Pendant 20 ans, M. Sébastien a assuré bénévolement à la fois la direction de l'Harmonie, et la formation des élèves. Solifège et Instruments, tous les soirs de 20 h 30 à 22 h 30.

En 1967, des cours municipaux de musique furent créés. En septembre 1972, l'école de musique municipale fut créée. La vie musicale de M. Sébastien a été bien remplie. A juste titre et en toute modestie, il peut être fier des résultats qu'il a obtenus. L'Harmonie compte actuellement avec les différents niveaux, 40 exécutants d'un très bon niveau puisqu'elle est classée en 2ème division, 2ème section.

La première partie du concert fut placée sous la direction de M. Sébastien, avec l'exécution de :

— Sous of the brave — Marche Anglaise de T. Bidgood.  
— Evolution — Ouverture de W. Houtvast.

— Tricky Trombones de J. Hoyer par le quintette de trombones.  
— Musique à la Carte de W. Houtvast.  
— Rhythm Parade — Fantaisie-jazz de J. Darling.

L'exécution de tous ces morceaux fut parfaite et recueillit les applaudissements nourris de l'assistance.

Ensuite, une douzaine d'élèves de l'école de musique se firent entendre et furent très applaudis également.

A l'entracte, M. Bellis, Président de la Sainte-Cécile dans une délicate allocution, rappela toute la carrière musicale de M. Sébastien, qui s'est déroulé pendant 31 ans à Bonneval comme chef de Musique. Il associa à l'hommage rendu à M. Sébastien, Mme Sébastien, qui est actuellement souffrante et dont il souhaita le prompt rétablissement et le retour auprès de son épouse.

M. Pérot, Directeur de l'Harmonie de Châteaudun et Président de l'Union des Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir, prit à son tour la parole pour rappeler les liens d'amitié qu'il unissait à M. Sébastien depuis de nombreuses années, tant sur le plan personnel, que sur le plan musical, en tant que Société voisine. Il rendit hommage à la compétence de M. Sébastien qui a formé durant ses 31 ans de chef de nombreux musiciens dont certains hélas ne pratiquent plus la musique. Actuellement tous les exécutants de la Société Sainte-Cécile, soit près de 40, ont été formés par M. Sébastien.

Une toute jeune fille, une jeune élève peut-être, offrit à M. Sébastien une gerbe de roses en hommage des services rendus à la cause de la musique.

M. Doussel, député de la circonscription, invité par M. Bellis, à prendre la parole, ne se déroba pas. Dans une improvisation remarquable, il dit toute sa joie, et sa satisfaction de se trouver dans le royaume de la musique pour un soir. La musique, dit-il, est un complément de la culture et contribue à rapprocher des personnes pour en faire une grande famille où règne la bonne humeur et la concorde. A notre époque si trépidante, il est réconfortant de constater que ce sont surtout les petites villes où tout le monde se connaît qui soutiennent le mieux les sociétés de musique populaires.

La seconde partie du programme fut placée sous la direction de M. Gation, successeur de M. Sébastien, avec l'exécution de :

— Hymne à la musique de S. Lancelotti.  
— Lamento, poème symphonique de F. P. Loup.  
— Washington Post, Marche de J.-P. Sousa.

Et pour terminer ce concert, M. Gation demanda à M. Sébastien de reprendre la baguette pour conduire le dernier morceau : Dixieland Balthazar, Marche ar. icaine de James Cowler.

La soirée s'acheva par un champagne d'honneur offert par la Sainte-Cécile à tous ses amis, présidents et chefs de musique, présents à ce concert, où il fut rendu un hommage mérité à M. Sébastien.

## VOVES

Concert de la fanfare municipale  
Après 20 ans de sommeil, la Fanfare Municipale de Voves, reconstituée le 8 mai 1976, donnait son premier concert public le dimanche 27 mars 1977 à la salle des fêtes, sous la direction de M. Michel Villatte, chef de la fanfare et professeur de l'Ecole de Musique.

De nombreuses personnalités assistaient à ce concert : M. Gonssier, maire de Voves, M. Genin, conseiller général, 1er adjoint au maire de Voves, et de nombreux conseillers municipaux dont M. Coeurat, 3ème adjoint, M. Marcel Genin, chef de la Fanfare de Sancho-Ville, M. Frapier, chef de l'Harmonie d'Illiers.

350 personnes se pressaient dans la salle, dont de nombreux parents d'élèves de l'Ecole Municipale de Musique.

La première partie fut réservée à l'audition de l'Ecole de Musique dont la prestation fut très applaudie, d'autant plus que certains élèves obtinrent par leur facilité d'exécution, après seulement moins d'un an de cours. Cela est tout à même leur mérite, ainsi qu'à leurs professeurs, MM. Villatte, Alain Dezelus et Agnès Couturier pour les flûtes.

A l'entracte, M. Barbier, Président, dans une délicate allocution remercia les personnalités, ainsi que les nombreux parents, qui par leur présence, à ce premier concert, après 20 ans de sommeil, témoignaient leur amour de la musique, et appuyaient un précieux encouragement à la Société pour l'œuvre d'éducation populaire qu'elle a entreprise.

En seconde partie, la fanfare se fit entendre avec les morceaux suivants : Fred und Heller, Marche de Loeman ; Petite suite, de Tchaikovski ; Sonata en la mineur, de Telemann, avec clarinette et hautbois ; La valse des saltimbanques, de Louis Ganne ; El Divo, Samba de Claude Morgan ; Dixieland Balthazar Marche Américaine de James Cowler. Ce dernier morceau fut bissé pour terminer ce concert.

Cette prestation de la Fanfare la première après 20 ans d'inactivité, fut très applaudie par un public ayant soit de musique populaire, interprétée par des musiciens amateurs locaux.

Pour terminer cette matinée musicale, un vin d'honneur fut offert aux personnalités présentes, et rendez-vous fut pris pour le prochain concert, qui doit avoir lieu à l'automne pour la fête de la Sainte-Cécile, la patronne des musiciens.

Avant le concert, le matin à 11 h 30, la Fanfare avait animé un défilé au monument aux morts à l'occasion du dépôt d'une gerbe par l'Amicale de la 7ème D.I. qui tenait son congrès annuel.

## SEINE-MARITIME

### LE HOUÏME

#### Concert de Gala

C'est le 23 avril qu'au lieu de la traditionnelle concert de gala annuel organisé par la Société Musicale du Houïme, concert placé sous le signe de la jeunesse puisqu'on devait y entendre pour la première fois l'acquisition de ce qui sera peut-être un futur orchestre junior. Auparavant, un dépôt d'offrande allait nous permettre d'apprécier les dédications

de l'ensemble de l'orchestre placé comme d'habitude sous la direction de son chef, M. Claude Martin. On devait en effet successivement entendre la Guapa, Marche Andalousse de Bulson, l'Ouverture de la Poupée de Nuremberg, de Adam et enfin, pour clôturer cette première partie, l'Hymne à la Musique, de Lancelotti.

Ce devait être ensuite au tour de nos jeunes de se faire entendre. Un peu intimidés, mais appliqués, ils surent avec bonheur marier la vivacité des Danses Folkloriques de Claude Martin avec le classicisme de Jean-Baptiste Lully, et c'est très naturellement que la nombreuse assistance, où on notait la présence de beaucoup de parents et d'amis, les encouragea chaleureusement.

Après l'entracte, l'ensemble « Prosligo des Cultures » du Conservatoire Régional de Rouen, que l'on entendait pour la première fois au Houïme, sut faire l'éclatante démonstration de ses possibilités dans des œuvres telles que Fanfare pour précéder la Péri de Paul Dukas, les Fanfares de Glazounov, Postlude de Max Puichard et pour finir, trois Préludes en Fanfare de P.-M. Dubois. Cet ensemble enthousiasmant recueillit donc sans surprise une ovation bien méritée.

La soirée se devait de finir en beauté et c'est un orchestre renforcé par les Cultures de Rouen qui terminait le programme dans trois œuvres classiques : Le Te Deum de Charpentier, The Entertainer de Scott Joplin, et bissex comme il le méritait justement, Rhythm Parade de John Darling.

## orléanais-berry

(Orléanais-Berry-Touraine)

### REGION CENTRE

#### Remise officielle des instruments aux Sociétés

Noté pour la première fois en 1976, la subvention attribuée par le Conseil Régional, sur proposition du Comité Economique et Social, a permis en cette année 1977 de poursuivre le programme de rénovation du patrimoine instrumental des sociétés de la Région « Centre » : 246 Instruments d'une valeur globale de 340.000 F ont donc été remis aux représentants de quelque 108 formations, réunis à la salle polyvalente de Saint-Jean-de-la-Ruelle, aimablement mise par la municipalité à la disposition du Groupement des Fédérations Musicales de la Région « Centre ».

Autour du président Villatte, qu'accompagnait MM. Cimetière et Henri Petit, secrétaire général et trésorier, les Fédérations Musicales étaient représentées par MM. Anathieu et Balichon (Cher), Peret (Euro-et-Loir), Gautier (Indre), Froidfond (Indre-et-Loire), Robert et Mme Fleury (Loir-et-Cher), MM. Silvort, Joenne, Baffard (Loiret). De nombreux maires et responsables des sociétés musicales, représentant la quasi-totalité des formations bénéficiaires constituèrent la majeure partie de l'assistance.

Parmi les personnalités invitées nous avons noté la présence de : M. de Ville d'Avray, administrateur civil, représentant M. Couzier, Préfet de Région ; M. Doussel, président de la Commission principale du Conseil Régional, député de l'Eure-et-Loir, représentant M. Sudreau, président du Conseil Régional ; M. Houbart, adjoint au maire d'Orléans, représentant M. Thinat ; M. Balzeau, Inspecteur Pédagogique régional, représentant M. le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ; M. Porthault, conseiller général - maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, assisté de plusieurs membres de la Commission municipale des Affaires Culturelles.

Avant de procéder à la remise des instruments, l'assistance a pu apprécier la remarquable prestation des professeurs de l'Ecole municipale de Musique de St-Jean-de-la-Ruelle, conduits par M. Marcel François, directeur de l'école et professeur au Conservatoire d'Orléans.

Le programme comprenait :  
— Un trio de Beethoven avec Fernand Echo, professeur au Conservatoire d'Orléans au hautbois, Pascal Foucher à la clarinette, Joël Amo au saxophone alto.

— Les Danses Slaves de Dvorak, avec Marie-Thérèse Dauphin, professeur honoraire au Conservatoire d'Orléans, et François Houbart au piano.  
— Improvisation et Caprice de Bozza, avec Joël Amo au saxophone alto.  
— Syrny de Debussy, avec Isabelle Ferry à la flûte.

— Caprice, de Clara Grundman, par le sextuor de saxophones avec Marcel François au soprano, Frédéric Juraville au soprano, Joël Amo à l'alto, Pascal Foucher au ténor, Michel Foucher au baryton et Pierre Hainaut au saxophone basse.

De nombreux et chaleureux applaudissements ont ponctué chacune de ces parfaites interprétations.

Au nom du Groupement des Fédérations de la Région Centre, M. Villatte, son président, a prononcé l'allocution suivante :  
«Voilà un an, jour pour jour, le 3 juin 1976, nous étions réunis à la Maison de la Culture d'Orléans, sous la présidence de M. le Préfet Masson, pour distribuer à nos sociétés les instruments de musique destinés à leurs élèves, et acquis grâce à la compréhension du Conseil Régional et du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Aujourd'hui et avant toute chose, je veux remercier M. Porthault, conseiller général et maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle et sa municipalité, de nous accueillir et d'accueillir dans cette belle salle et de nous permettre ainsi de marquer comme il le fallait cette seconde manifestation dont l'annonceur est le Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre.  
« Cette année, sous le savez, le

Conseil Régional a renouvelé et accru encore l'importance de son geste de l'an passé et cette décision constituerait, s'il n'en était besoin, un nouveau témoignage de la sollicitude des élus de la Région Centre, pour nos Sociétés de Musique et pour leurs écoles. Et je dois dire que, en dehors même du geste généreux accompli sur le plan financier, toutes les sociétés populaires de musique, tous les musiciens amateurs de notre Groupement, apprécient grandement l'encouragement que leur est ainsi donné et qui les amène à poursuivre et à accentuer encore les efforts accomplis, jour après jour, pour que nos harmonies et nos fanfares ne se vident pas de leur substance, et continuent à assumer leur rôle, un rôle essentiel, rôle d'éducation dans nos villes et nos bourgs, rôle d'éducation vis-à-vis des enfants qui nous sont confiés et aussi de notre public.

« En tout cas, grâce à la subvention votée par le Conseil Régional, à la subvention du Ministre de la Culture, à la subvention du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, et à l'effort propre de nos sociétés, nous allons pouvoir distribuer, dans un instant, à 108 harmonies, fanfares ou batteries-fanfares, 246 instruments de musique, l'ensemble du programme représentant une dépense de 340.000 F.

« C'est là pour notre Groupement, plein de vitalité je dois le dire, une belle réussite, et je remercie tous ceux qui en ont été les artisans :

— M. le Préfet Couzier et ses collaborateurs de la Mission Régionale, M. Parent, M. de Ville d'Avray, qui ont instruit et soutenu notre projet, et nous savons gré en outre à M. le Préfet de Région d'avoir bien voulu accepter que cette cérémonie soit placée sous sa présidence, et de s'être fait représenter par M. de Ville d'Avray.  
— M. le Ministre de la Culture, son collaborateur M. Lurque, directeur adjoint de la Musique au Ministère, et son directeur régional M. Paganelli, qui nous ont fait attribuer une subvention substantielle.

— M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, son collaborateur, M. de Vulpières, directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives, le directeur régional, M. Charlois, et son adjoint M. Bortheau, qui nous ont permis de bénéficier en 1977 comme en 1976, d'une aide précieuse de notre ministère tuteur.

— M. le président Perrin et ses collègues du Comité Economique et Social de notre région, dont nous avons très apprécié les avis autorisés et bienveillants sur notre dossier.

— Enfin, M. le président Sudreau, les présidents des commissions compétentes du Conseil Régional, et tous les membres de cette importante assemblée, qui ont pris la décision de financer notre programme et qui ont bien marqué ainsi qu'ils connaissent parfaitement tous les problèmes de leur région, les grands problèmes de modernisation et d'équipement bien sûr, mais aussi ceux qui tiennent à l'éducation, à la culture, à la vie quotidienne des populations citadines et rurales.

« Notre ami, M. François, et ses professeurs de l'école de musique de St-Jean-de-la-Ruelle, nous ont fait le plaisir d'agrémenter notre cérémonie, comme l'avait fait l'an passé le quatuor de saxophones de Vierzon. Nous avons très vivement apprécié leurs talents, et leur prestation montre bien à l'Etablissement Public Régional et à tous nos invités que les subventions qui nous sont accordées sont utilisées à bon escient.

« Dans la première demande de subvention que j'ai présentée à la Région en 1975, j'estimais qu'une dizaine d'années au moins serait nécessaire pour doter les cours d'instruments de nos Ecoles de Musique de bons outils de travail, et pour permettre ainsi à nos sociétés de subsister, de vivre plus facilement, de progresser, d'améliorer sans cesse le niveau de leurs auditions ; pour permettre aussi à certaines harmonies ou fanfares, en voie de disparition ou en sommeil, de renaitre, et c'est là, bien sûr, le plus difficile.

« C'est vous dire, Mesdames, Messieurs, que le bureau de notre Groupement a déjà commencé à préparer le dossier administratif réglementaire, en vue d'obtenir, sur le budget 1978, une nouvelle subvention d'équipement du Conseil Régional. Et les décisions antérieures de l'Assemblée, comme les témoignages d'estime et de confiance qui ne nous sont pas mesurés, nous autorisent à espérer que, pour la 3ème fois l'an prochain, notre programme sera agrémenté et que nous pourrions doter nos cours des bons instruments d'études qui leur manquent encore.

« Les administrateurs du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, dont j'apprécie chaque jour la conscience et le dévouement, s'y attachent, et au premier rang d'entre eux, comme toujours, René Cimetière, secrétaire général de l'Association et président de la FMOB ; René Cimetière qui, malgré quelques fois son état de santé, est toujours aussi actif et dynamique.

« Le Conseil Régional apprécie, il nous l'a prouvé à deux reprises, notre action et nos résultats ; aussi, j'ai confiance dans sa clairvoyance et dans sa générosité, pour terminer en formulant le ferme espoir de vous retrouver, Mesdames, Messieurs, l'an prochain, quelque part dans l'agglomération orléanaise, pour une cérémonie identique à celle-ci, aussi satisfaisante et aussi réconfortante pour les sociétés populaires de musique de la Région.

Après avoir présenté les excuses de M. Sudreau, M. Doussel a insisté sur l'importance du vote de cette subvention pour l'avenir des Sociétés Musicales et de la propagande en faveur de la musique. Le président de la Commission Principale a assuré l'assistance de sa confiance dans le renouvellement de cette subvention qui facilite grandement la rénovation du stock instrumental des sociétés.

Il revenait à M. de Ville d'Avray, de conclure en présentant les excuses du Préfet de Région, M. Couzier, et en affirmant sa soutien pour la continuation de l'aide de l'établissement régional. Un vin d'honneur a été un point final à cette manifestation.

## LOIR-ET-CHEV

### VENDEME

#### Gala du 27 mars 1977

#### Opéra in musica opérette — Lumières et Harmonies

Le grand hall du Palais des Fêtes a bourdonné de l'animation des grands soirs de notre cité. Et l'on aurait pu penser que tout le monde s'était donné rendez-vous devant la grande balle brillante de tous ces feux, tant le carrousel des voitures était impressionnant et le public de plus en plus nombreux, envahissant un hall magnifiquement décoré.

Il faut dire que l'importance de cette soirée de gala n'échappait à personne. « Opéra in Musica » tel était le titre proposé par M. Jean-Pierre Bressan, directeur de l'Harmonie Municipale pour la gala annuel, titre à la fois intrigant et prometteur.

Ce sont, semble-t-il, surtout les promesses qui ont incité le public à faire le déplacement en très grand nombre. Un public qui n'a pas manqué d'applaudir avec chaleur tout à la fois l'exécution, la présentation, la direction et le très remarquable décor réalisé pour la circonstance par M. Treton.

Une fois de plus Jean-Pierre Bressan a démontré son talent de directeur et « d'arrangeur », sa maîtrise et le pouvoir qu'il exerce sur l'orchestre, en véritable communion avec lui.

Qu'il agisse de l'ensemble instrumental des adultes ou des élèves de la classe d'orchestre, Jean-Pierre Bressan a remarquablement su nous faire apprécier à la fois la ferme énergie de sa direction orchestrale et les qualités de ses arrangements musicaux, démontrant ainsi une connaissance profonde de la composition instrumentale de la formation qu'il dirige.

Rappelons que M. Jean-Pierre Bressan est à Vendôme depuis deux ans et qu'il est comme il le joliment souligné M. Lascneau, « c'est pour notre plus grand plaisir » que nous l'avons tiré de ses pâturages normands pour le faire venir parmi nous.

Présenté par Mme Claudette Charpentier, le programme du concert que nous devions entendre se décomposait en trois parties très distinctes.

Au cours de la première partie, qui donnait un aperçu des différentes couleurs musicales de l'orchestre, on pouvait apprécier : « L'Enlèvement au Sérail » (ouverture de l'Opéra de Mozart) et l'ouverture de « Si j'étais Roi », d'Adam.

Marie-Odile Cannova, professeur de piano à l'Ecole municipale de Musique, nous a offert avec beaucoup d'âme « La Révolutionnaire » de Frédéric Chopin. Elle devait se faire également entendre en soliste dans un arrangement d'Exodus. L'orchestre a démontré ici toutes ses possibilités.

La seconde partie nous a permis d'entendre, avec beaucoup de plaisir, le trio sonate de Telemann, remarquablement exécuté par trois professeurs de l'école de musique : Nelly Bruneau, flûte ; Huquette Marchand, violon, et Marie-Odile Cannova, piano. Agréons seulement les applaudissements intertemporels venus saluer chacune des trois parties du morceau, rompent ainsi, de manière inopinée, le rythme de l'œuvre.

Au cours de cette même partie, les jeunes de la classe d'orchestre ont joué « Bandoura », une pièce du folklore russe, et le menuet de la « Petite musique de nuit » de Mozart.

Enfin, la troisième partie, jouée dans un magnifique décor réalisé par les Services Techniques (et artistiques !) de la ville, était entièrement consacrée à la musique d'opéra.

Sur le fond d'un intérieur de vieux manoir du XVIIIème siècle, ce furent successivement, l'ouverture de « Nabucco » et le prélude de « La Traviata », de Verdi ; l'ouverture de « Tancredi », de Rossini ; « Cavalleria Rusticana » (intermezzo) de Mascagni ; la « Valse des Saltimbanques », de Louis Ganne, et « Violettes Impériales », une sélection des plus grands airs de la célèbre opérette de Vincent Scotto.

On pourrait, sans crainte d'en courir le moindre reproche, user de multiples superlatifs pour rendre compte de la soirée, qui a véritablement constitué un « gala » de grande classe.

Bonbons-nous à complimentier en bloc le directeur Jean-Pierre Bressan et ses musiciens. Ils ont, ensemble, franchi un nouveau pas sur le chemin de la gloire.

Au tour de M. Lascneau, maire, président de l'Harmonie Municipale, se trouvaient réunis MM. de Roquancourt, sous-préfet ; Desantis, député ; Girard, conseiller général ; Jarry, adjoint au maire ; des conseillers municipaux ; Chablin, président du Groupe Choral Saint-Martin ; le commandant d'Armes Elle ; le Capitaine Leloup, commandant le CSP ; des directeurs de Sociétés Musicales de la Région ; des présidents ou représentants de sociétés locales.

## ROMORANTIN

Le 28 avril, à la pathoire, l'Ecole de Musique, la Chorale du Lyce et l'Union Musicale sous la direction de M. Roger Guillet, ont donné un concert qui fut une véritable réussite.

Le nombre des mélomanes réunis ce 28 avril pour applaudir ces trois formations a dépassé toutes les espérances. Prés de huit cents spectateurs attentifs et enthousiastes ont bissé le dernier titre de chaque partie.

On était venu de loin pour encourager nos musiciens romorantins : de fours, Biere, Blois, Saint-Claude, Beaugency, Valençay, Contres... et ceux qui ont fait ces déplacements nous l'ont pas regretté.

C'est avec l'exécution de Tipperary, célèbre marche anglaise, vive et alerte dont les refrains furent chantés en anglais par la chorale, que l'Union Musicale débute son concert.

Le décor changea pour laisser place à l'orchestre de l'Ecole de Musique et à la chorale.

L'ensemble orchestral interpréta : Marche des Mousquetaires du Roy, de Lully ; Trois Airs de Jean-Sébastien Bach ; Concerto de Bolsson, dans lequel le piccolo vif et alerte de Vincent Gigon fit merveille.

La chorale accompagnée par l'orchestre (arrangements musicaux R. Guillet) chanta ensuite Le Chant du monde de Paul Fort ; Le Dimanche de Léo Delibes ; Leska (folklore russe), et le Printemps de Alceste Lugin.



L'auditoire a pu apprécier l'ensemble des flûtes à bec dans un extrait d'Orphée de Gluck.

Mais un Intermède inhabituel était prévu : Francis Ponin, professeur de physique au Lycée, qui possède une très belle voix de basse (qu'il eut l'occasion de cultiver au Conservatoire) devait chanter des extraits du Barbier de Séville et de Faust.

Ses interprétations de l'air du Veau d'Or et de la Calomnie furent vraiment brillantes et l'accompagnement au piano de Mme Virmaux souligna parfaitement toutes les nuances de la partition. Nous espérons que ces deux sympathiques artistes se reproduiront lors de prochaines manifestations pour notre plus grand plaisir.

Puis, après l'entracte, la batterie-fanfane (directeur Pierre Mostivier) se joignait à l'Harmonie pour interpréter sous la baguette de Jean-Jacques Virmaux, un défilé pour cors, trompettes, tambours et clairons de Jules Somier-Collery : Confédéral March.

La musique classique reprenait bientôt ses droits avec le concerto pour hautbois de Bellini magnifiquement interprété par Gilles Virmaux (récompensé admissible au Conservatoire National Supérieur de Paris).

Le programme se poursuivait avec les 3 volutes du chef-d'œuvre de Grieg : « Sigurd Jorsalfar » : Intermzzo, Prélude, Marche triomphale, au cours desquels on devait apprécier la jolie sonorité des bois, le brillant des trompettes et la rondeur du grave de l'orchestre.

C'est Mozart qui faisait suite à Grieg avec le fameux concerto pour clarinette détaillé finement par Jacques Laroche (admissible en excellence au dernier prix Bellefleur). Et Jésus Christ Super Star, fantaisie sur la comédie musicale moderne de Lloyd Webber, devait mettre un point final à la prestation de l'Harmonie seule.

Batterie-Fanfane et Harmonie devaient se réunir sous la baguette de M. Guillot pour clôturer cette magnifique soirée.

Cette seconde partie, comme d'ailleurs la première, devait s'achever avec un morceau supplémentaire joué avec autant de brio que les précédents en remerciement des applaudissements nourris qui, tout au long de ce concert, émanèrent d'un public conquis et chaleureux.

Une mention spéciale doit être décorée aux charmantes présentatrices qui furent : Pascale Meunier, Brigitte Sollier, Sylvie Lelarge, Nathalie Lemaire, Nadia Segade, Catherine Piccourt, Aline Favier, Dominique Habert, Corinne Pouso, Nadine Langlois, Fabienne Pousse, Isabelle Beaudoin, Sylvie Menout. Leurs voix fraîches et claires détaillaient parfaitement les textes documentés de M. Guillot. Parmi les personnalités présentes, nous avons reconnu : M. Thyraud, sénateur-maire de Romorantin ; M. Ducloux, sous-préfet de l'arrondissement ; M. Giguud, conseiller général ; M. Arnaud, commissaire de Police ; Mme Mabilieu, proviseur du Lycée ; M. l'abbé Nouvolon, curé de Romorantin ; M. Bourdeau, président de l'Union Musicale ; M. Trouve, vice-président, et de nombreux conseillers municipaux.

Je suis très sensible à la présence de M. Georges Perret, maire de Tassin-la-Demi-Lune, et de M. Villard, conseiller général du canton de Vaugneray, qui vont assister aux travaux de notre congrès. Je salue avec plaisir les délégués de nos 7 départements et me réjouis de la présence à nos côtés de notre président honoraire Gabriel Rolando et de notre directeur honoraire André Robert.

Ma reconnaissance ira tout particulièrement à notre vice-président Francisque Bernard, qui nous accueille aujourd'hui. Nous allons vivre pendant ces deux journées des heures émuantes puisque nous fêtons une « Centenaire », mais aussi le jubilé de notre cher président Bernard.

J'ai eu, au cours de cette année, l'occasion de participer à toutes les assemblées générales et à quelques festivals de nos Unions départementales ; j'ai constaté avec satisfaction qu'un important travail a été réalisé au sein de chaque département et je tiens à vous féliciter. Certes les difficultés sont nombreuses, mais nous constatons que les Sociétés continuent à vivre et même, ce qui est encourageant, à se développer.

Je souhaite que tout en conservant son autonomie, chaque Union départementale reste en liaison constante avec notre Fédération afin de nous permettre d'élaborer avec efficacité un véritable programme d'action. Aujourd'hui où l'on parle de plus en plus de régionalisme, il est impensable de rester isolé, et jamais la Fédération n'aura été aussi utile, car elle a un rôle très important à jouer.

Nous devons nous associer pleinement à l'action des organismes régionaux et départementaux qui, avec l'ARDIM et les ADDIMS, ont une action d'animation en milieu scolaire. Nous devons penser que la majorité de ces enfants qui seront sensibilisés goûteront un jour aux joies de la bonne musique, et que parmi eux, nombreux seront ceux qui fréquenteront nos écoles de musique et deviendront des instrumentistes au sein de nos sociétés qui en ont tant besoin.

Connaissant votre amour à tous pour cette musique qui nous procure encore l'immense joie de nous retrouver à ce congrès, je suis certain que, si nous restons solidaires au sein de notre Fédération du Sud-Est, nous maintiendrons encore longtemps dans chaque ville et village nos sociétés musicales d'amateurs, qui font partie du patrimoine culturel de notre région.

Puis, il passe à l'ordre du jour : **RAPPORT MORAL.** — Le rapport de Jean-Marc Bertrand, secrétaire de la Fédération, s'attache moins à l'énumération des diverses activités de la Fédération et des Unions Départementales au cours de l'exercice, qu'à orienter l'évolution future souhaitable de notre Fédération.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements de l'assemblée.

**COMPTE RENDU FINANCIER.** — Lu par Ernest Germain, trésorier général, il expose le bilan comparé des exercices 1975 et 1976 (actif et passif).

Au nom des 3 personnes composant cette commission, Roger Michal assure l'assemblée de l'exactitude de tous les chiffres présentés au bilan, et félicite Ernest Germain de la parfaite tenue de la comptabilité de la Fédération. Ce compte rendu financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

**ELECTIONS.** — Les membres « sortants » en 1977 sont MM. Adam, Bonin, Comblat, Ducrot, Garnier, Marcellin, Veltard. Chacun d'eux, consulté, est d'accord pour le renouvellement de son mandat. Aucune candidature nouvelle n'ayant été reçue, ils sont réélus à l'unanimité.

Un poste reste vacant depuis longtemps, faute de candidature, celui de trésorier adjoint. Le conseil d'administration propose la candidature de M. Joseph Lenfant. Il est élu par l'assemblée à l'unanimité.

**CONGRES 1978.** — Noël Marcellin, président de l'Union Départementale des Hautes-Alpes, accepte de recevoir les congressistes en 1978, dans son département. La ville des Hautes-Alpes et la date seront fixées prochainement.

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA CMF (11, 12 et 13 MARS A PARIS).** — Le compte rendu très complet de cette assemblée figure sur les journaux de la Confédération d'avril, mai et juin. L'assemblée donne un accord de principe pour l'augmentation de la cotisation à la Confédération pour laquelle la décision

## CHEFS DE MUSIQUE !

# des prix EXCEPTIONNELS

avec GARANTIE

### INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b .....	495	645
CORNET, si b .....	600	770
BUGLE, si b .....	700	900
ALTO, mi b .....	1095	1360
BARYTON, si b .....	1360	1745
BASSE, si b à 4 pistons .....	1895	2420
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable .....	5670	6960
TROMBONE à coulisse .....	685	925
TROMBONE à pistons .....	1155	1490
	LAQUES OR CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b .....	1580	
SAXO ALTO, mi b .....	1650	
SAXO TENOR, si b .....	1810	
SAXO BARYTON, mi b .....	3390	
CLARINETTE, si b, super ébène .....	695	
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins .....	730	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

## GUILLARD - BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

## sud-est

### RHONE

### TASSIN

#### 61ème Congrès Fédéral à Tassin la Demi-Lune (Rhône)

Le 61ème congrès fédéral s'est tenu le samedi 14 mai 1977 à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). C'est Francisque Bernard, président de l'Union départementale du Rhône et du Cercle Choral et Symphonique de Tassin-la-Demi-Lune, qui accueillit les congressistes et dès 9 h. 30, commençaient les travaux de ces diverses commissions.

L'assemblée plénière eut lieu à 14 h. 30 : Maurice Adam, président de la Fédération ouvre la séance en ces termes : Quelle joie d'ouvrir le 61ème congrès de la Fédération du Sud-Est dans cette sympathique ville de Tassin-la-Demi-Lune qui a le privilège de célébrer le centenaire de son Cercle Choral et Symphonique.

définitive doit être prise à l'assemblée générale de la Confédération le 9 octobre, à Calais.

**ASSURANCES.** — Plusieurs questions sont posées par des congressistes à ce sujet. Maître Gilles Ducrot, avocat, président de l'Harmonie du Rhône, y répond de façon précise en expliquant que la police d'assurance CMF garantit divers risques, mais dans des limites très strictes qu'il convient de bien connaître. Il estime donc cette police CMF insuffisante, et la couverture des risques « Responsabilité Civile » et « incendie » devrait être remplacée par une couverture type « Multirisques », père de famille, avec la garantie « Défense et Recours » qui, elle aussi, n'est pas incluse dans la police actuellement en vigueur. L'assemblée laisse le soin au Conseil d'Administration de la Fédération d'adresser à la CMF un vœu conforme à ces suggestions.

**SUBVENTION D'EQUIPEMENT.** — Maurice Adam rappelle la réunion du Conseil d'Administration, tenue à Lyon, le samedi 5 mars 1977 à ce sujet.

Des indications précises sont données pour l'établissement des dossiers qui doivent comprendre :

- 1) Une délibération du conseil municipal (pour les sociétés sous tutelle municipale) ou du conseil d'administration de la société notifiant la décision d'achat d'instruments.
- 2) Une facture pro-forma (à demander à votre fournisseur habituel et établie au nom de l'ARDIM, 23, rue Raper-Radisson, 69005 Lyon).

Ils doivent être transmis avant fin juin à la Fédération.

**CONCOURS FEDERAL DE MUSIQUE.** — Un concours de musique organisé par l'Union Départementale de la Savoie aura lieu à Aix-les-Bains les samedi et dimanche 3 et 4 juin 1978.

Le congrès se termina par une petite cérémonie émouvante, la remise, sous les applaudissements des congressistes, d'un cadeau, un joli petit tableau à André Robert, directeur honoraire du Comité Technique.

Puis la réception des congressistes à l'Hôtel de Ville permit d'entendre l'excellent Batterie-Fanfane Tassinnoise, que dirige Henri Ramay et que dirige avec talent Jean-Claude Molinard ; puis le Cercle Choral de la Demi-Lune, que dirige Francisque Bernard, qui, sous la direction de Régis Paniel, interpréta un chœur inédit (paroles de Romy Mejat, musique d'André Cortinovis). Directeurs et musiciens furent chaleureusement applaudis.

Maurice Adam prit alors la parole pour remercier le maire et le conseil municipal de Tassin-la-Demi-Lune, pour l'accueil chaleureux aux congressistes. Il salue les personnalités qui ont bien voulu honorer cette journée : M. Villard, conseiller général (dôlé cité) ; MM. Hamel et Mayoud, députés du Rhône.

Puis il rappela que ce n'est pas par un simple hasard que la Fédération a choisi Tassin-la-Demi-Lune pour y tenir son congrès annuel, mais parce que cela coïncide avec le centenaire du Cercle Choral et Symphonique, auquel il souhaite de poursuivre longtemps son action en faveur de la musique.

Ainsi se termina ce 61ème congrès de la Fédération, qui n'ait été suivi, le lendemain dimanche, en cette même ville de Tassin-la-Demi-Lune, du festival annuel de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Rhône.

Paul WEINBORN.

## tarn

### GRAUHET

#### Grand Concert

Une grande soirée musicale du « Jeune Musicien » a eu lieu à Grauhet, le samedi 14 mai 1977, à 21 h., dans la salle des conférences de la mairie.

Oui, c'est bien une soirée exceptionnelle que nous ont offerte les jeunes musiciens sous la direction de leur professeur, M. Fernand Dondeyne, prix d'honneur du conservatoire national de Lille. Exceptionnelle à plusieurs titres : par la valeur des jeunes de l'école de musique, par la variété des instruments qu'ils apprennent, par la valeur d'ensemble de l'orchestre des jeunes, par le talent avec lequel chaque morceau a été joué, par la difficulté de ces morceaux résolus au mieux par chacun, enfin par la valeur professionnelle d'un directeur comme M. Dondeyne qui, ce qui est très rare, peut enseigner avec une égale réussite tous les instruments.

Cette soirée avait attiré un très nombreux public, au premier rang duquel nous relevons la présence de M. H. Argès, Maire de Grauhet ; M. le Docteur Pontier, Conseiller général ; M. G. Rouyre, Maire-adjoint ; M. R. Bonnet, Président fédéral des Sociétés musicales ; M. M. Bascou, Secrétaire fédéral ; Mme G. Satgé et M. Cathala, Présidents d'honneur de l'Union Musicale.

M. Raoul Catala, Président de l'Union Musicale, avant que débute la soirée, adressait ses souhaits de bienvenue aux personnalités et au nombreux public. L'Union Musicale, disait-il, est heureuse de présenter, dans cette salle municipale rénovée, un ensemble de jeunes musiciens qui ont le bonheur d'avoir comme éducateur (qu'ils soient de Grauhet ou de Briatexte) un professeur incomparable en la personne de M. Dondeyne, qui a continué, malgré la douloureuse disparition de Mme Dondeyne, à qui tous ces jeunes doivent une partie de leurs connaissances actuelles, l'œuvre qu'ils avaient tous deux entreprise. M. Catala félicitait ensuite les jeunes musiciens qui ont secondé M. Dondeyne dans sa tâche, et mettait l'accent sur le travail de chaque élève, dont certains tout jeunes.

Après avoir remercié tous ceux qui apportent une aide précieuse à la société, permettant notamment cette œuvre éducative mise en relief par cette soirée, il signalait que l'Union Musicale au complet, se rendra les 25 et 26 juin, à Saint-Astier, en Périgord, où a lieu un concours national de musique dans lequel la société va concourir en première division, première section. Et le président concluait en disant sa confiance dans l'avenir de la musique à Grauhet et Briatexte et en invitant le public à partager la joie de jouer de nos jeunes musiciens.

Sous la direction de M. Dondeyne, ceux-ci devaient nous offrir une magnifique preuve de leur travail et de leur jeune talent. En 17 productions diverses, souvent en solistes, nous avons pu applaudir nos jeunes à de nombreux instruments : trompette, piano, flûte, violon, saxophone, trombone, clarinette, fagot, hautbois, etc. De l'ensemble de ces productions, nous avons particulièrement retenu le groupe féminin de

flûtistes, la « Pièce concertante » pour trompettes, T. Salviac au violon, T. Combes au basson, le quatuor de saxophones (soprano, alto, ténor, baryton) que nous avons vu pour la première fois à Grauhet, et Mlle Sylvie Verdier, élève au Conservatoire de Toulouse, qui a joué avec maestria « Elépie et ronde » pour flûte, de E. Barraine. L'orchestre des jeunes musiciens a joué avec un talent déjà confirmé qui souleva de chaleureux applaudissements. M. Arpaçois, Maire de Grauhet, et M. Bonnet, Président fédéral, se firent les porte-parole de tous pour adresser leurs félicitations aux élèves de l'école de musique, à l'orchestre des jeunes musiciens, à l'Union Musicale et à leur professeur et directeur, M. Fernand Dondeyne, et reconnaître à cette soirée musicale une exceptionnelle qualité.

### ALBI

#### Concert de l'Union des Enfants d'Albi

La plus joyeuse ambiance régnait mercredi 8 juin, à la Maison de retraite de La Renaudie, où l'on avait brillamment organisé une belle et divertissante soirée musicale.

Le souriant et dévoué président Fernand Molinier s'y trouvait en compagnie de son harmonie, « l'Union des Enfants d'Albi », forte de 45 exécutants, placés sous l'autorité de leur chef, M. René Féry.

M. Michel Castel, Maire d'Albi, qui honore le gala de sa présence, devait dans son allocution, témoigner en termes chaleureux de sa sympathie aux personnes âgées et féliciter vivement les réalisateurs du concert. A son tour, M. Duprey, Directeur du Centre Hospitalier, qu'accompagnait Mme Andrieu, adressait ses compliments aux membres de l'Harmonie et les remerciait d'avoir su déconstruire leurs activités artistiques pour porter l'heureux message de la musique aux « anciens » dans leur maison.

## Alexander heinrich

La flûte à bec de qualité



**BOIS 30 MODELES 4 SERIES**  
de la soprano à la basse  
doigtés moderne et baroque

**SOLIST**  
**MEISTER BOIS PRECIEUX**  
**MEISTER**  
**ROYAL**

catalogue sur demande  
chez votre fournisseur  
ou chez

**ALPHONSE LEDUC**  
AGENTS EXCLUSIFS  
176, rue Saint-Honoré  
75001 Paris 260.62.47  
260.48.01 260.65.26



## DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE  
Drôme. Tél. 08.24.87




**POUR SOCIÉTÉS**  
**BANNIÈRES**  
**PAVOISEMENT**  
et Tous Articles  
de Fêtes

catalogue sur demande



# Quelques ouvrages d'enseignement

## POUR LA TROMPETTE

METHODE PROGRESSIVE de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en un volume .....	53,80 F
GRANDE METHODE de J.-B. ARBAN entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET, pour cor, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en trois volumes :	
1er volume .....	46,40 F
2ème volume .....	46,40 F
3ème volume .....	31,65 F
Les trois volumes pris ensemble .....	110,80 F
24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES de Julien PORRET pour cor, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol, particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres et faisant suite à la Méthode Progressive .....	34,80 F
MECANISME de Julien PORRET, 75 exercices progressifs pour les doigts, suivis de 3 études récapitulatives, pour trompette, cor, bugle ou tous instruments à pistons notés en clé de sol .....	17,40 F
MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE de Julien PORRET (et tous instruments à pistons notés en clé de sol), travail journalier de préparation des lèvres et de technique .....	12,65 F
25 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier A) de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle, cor, alto, baryton .....	19,00 F
24 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier B) de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle, cor, alto, baryton .....	19,00 F
(Ces déchiffrages manuscrits existent également pour saxophone, flûte, hautbois, clarinette, violon, trombone, basse, contrebasse).	
LA TECHNIQUE DES DOIGTS de Francis BODET .....	15,80 F
LA TECHNIQUE DES LEVRES de Francis BODET .....	54,85 F
12 NOVELLETES pour cor, bugle, trompette sib ou ut et piano de Julien PORRET pour la préparation de la lecture à vue (moyenne difficulté à difficile) .....	42,20 F

## POUR LE SAXOPHONE

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER, en un volume .....	80,00 F
40 ETUDES DE STYLE POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques .....	37,45 F
38 ETUDES FACILES POUR LE STYLE ET L'INTERPRETATION POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques .....	37,45 F
GAMMES MAJEURES, MINEURES, CHROMATIQUES ET TIERCES DANS TOUS LES TONS de Robert LETELLIER .....	37,45 F
RECUEILS DE DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES mib ou sib OU CLARINETTES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques .....	29,00 F
14 NOUVEAUX DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES mib ou sib OU CLARINETTES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques .....	29,00 F
12 NOVELLETES POUR SAXOPHONES ALTO ET PIANO de Julien PORRET pour la préparation de la lecture à vue (moyenne difficulté à difficile) .....	42,20 F

## POUR LA CLARINETTE

METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE de Laurent DELBECO et Roger GILET — en un volume .....	53,80 F
20 ETUDES FACILES POUR CLARINETTE de J.-B. GIMENO .....	29,00 F
TECHNIQUE DE LA GAMME POUR CLARINETTE de J. DUTHIL .....	42,20 F
20 DUOS ET TRIOS FACILES ET PROGRESSIFS sur des œuvres classiques de M. DELGIUDICE .....	29,00 F

## POUR LA FLUTE

METHODE PROGRESSIVE POUR LA FLUTE de Claudius PARIAT, en deux volumes :	
1er volume : .....	65,40 F
2ème volume : .....	52,75 F
Les deux volumes pris ensemble : .....	105,50 F
RYTHMES ET DECHIFFRAGES de Marius BEUF pour flûte, hautbois ou saxophones .....	29,00 F

METHODE PROGRESSIVE DE BASSE, CONTREBASSE ET TROMBONE A PISTONS de Julien PORRET et Pierre GUIGOU — en un volume .....	65,40 F
LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC, méthode de flûte à bec de Robert LETELLIER .....	29,00 F

Ces ouvrages peuvent être envoyés en communication sur demande à MM. les Professeurs et Chefs de Musique. (Veuillez indiquer exactement quel instrument vous enseignez et éventuellement quelle société vous dirigez).

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

**Editions Robert MARTIN**

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (35) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Après un très beau concert, au cours duquel l'auditoire apprécia de magistrales interprétations d'œuvres de grands compositeurs, la soirée se termina autour d'un généreux buffet. En levant le verre de l'amitié, le président Molinier ne cachait pas tout le plaisir que ses amis et lui-même avaient ressenti tout au long de cette agréable rencontre, soulignant la satisfaction d'avoir, par ce divertissement, versé du baume dans le cœur des « aînés ».

### BRIATEXTE

#### Concert de Gala annuel

C'est le 18 mai, à 21 h., dans la Salle des Fêtes municipale, à Briatexte qu'à eu lieu le grand concert de gala annuel, organisé par l'Harmonie-Fanfane de Briatexte, avec le concours habituel des amis de Grouillot.

Malgré les caprices du temps, malgré les intempéries qui auraient pu augurer une éventuelle réticence de la part du public, il n'en fut rien et les auditeurs, les amoureux de la musique, se donnèrent rendez-vous à Briatexte pour venir applaudir nos mélomanes.

Sous la présidence de M. Gau, Maire de Briatexte, de M. Bonnet, président de la Fédération des Sociétés de Musique du Tarn, de M. Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet et des maires des communes avoisinantes, la première partie de la soirée se déroula parfaitement et fut animée par le petit orchestre des jeunes musiciens, où tous et notamment les solistes se distinguèrent. A la satisfaction de tous, l'on pouvait constater les progrès énormes que ces jeunes mélomanes en herbe ont accompli sous la ferme baguette de leur directeur, nous avons cité M. Fernand Dandeyne, directeur de l'harmonie bruiettoloise.

La deuxième partie après l'entracte, toujours sous la direction de M. Dandeyne, se déroula comme prévu et le public ne fut pas avare d'applaudissements. Nos anciens et vétérans, comme dans leurs exécutions habituelles se surpassèrent et donnèrent un concert de la plus haute qualité. La soirée se termina enfin par un vin d'honneur où tout le monde put à loisir parler musique, concerts et manifestations diverses qui auront lieu dans le courant de l'année 1977.

### CASTRES

#### 18ème Festival Fédéral des Sociétés Musicales

Il fallait beau, chaud, presque lourd, ce dimanche 19 juin 1977, quant à travers les rues de Castres, qui n'avait pas connu cette rencontre depuis dix ans, l'imposant rassemblement de la Fédération des sociétés musicales et orphéoniques du Tarn gagna, en défilant, le marché converti de l'Albinque, où la fête foraine déployait ses manèges et ses flonflons.

Au fur et à mesure de son arrivée, chaque groupe musical ou de majorettes se produisait un instant, sous la halle couverte, qui s'avère trop petite pour contenir tout le public. Ce n'était que justice et salut, en effet, un défilé rutilant de couleurs, de jeunesse et de musique, dont la chanteuse castraise, Pascale Concorde, mit en main, et avec une bonne humeur souriante qui ne se démontait pas toute la journée, accueillait les arrivées, en indiquant les noms de chaque groupe ou harmonie.

A 15 h 30, le premier spectacle fut ouvert par la « Marche Fédérale », de Randouyer (pour batteries et cliques) et « La Fille du Régiment », de Afler (pour harmonies et cliques), ces deux morceaux sous la direction de M. Guy Carcassès. Ce dernier avait plusieurs centaines de musiciens, rangés face à lui : à gauche les harmonies, au centre les batteries, à droite les trompettes de cavalerie et les clairons. Au premier plan, trois jeunes tambours, comme dans la chanson, déployaient un grand drapeau tricolore.

La performance des musiciens et de leur chef n'était pas mince, quand on sait que, représentant plusieurs cités du département, ils n'avaient jamais répété ensemble. Ensuite, devant le public trop nombreux pour les places assises, et au premier rang duquel on notait la présence du président honoraire M. Raymond Barthès, ainsi que celles de MM. Guérin, Crosie, Virgnaud, maires-adjoints ; de M. Georges Petit, conseiller général, les majorettes et les sociétés musicales devaient présenter un ravissant spectacle.

Le groupe de la Batterie-Fanfane de Carmaux ouvrait, ce qu'il faut bien appeler la tête. Dans leur jupette rouge, botero noir et shako blanc, elles faisaient penser à quelque groupe alsacien avec, en outre, un mignon petit chignon postiche blanc, évoquant quelque influence castillane. Le groupe des grandes, tout en rouge, avec shako doré, conclut leur prestation. Les « Sans-Soucis » de Labessonnié, de blanc vêtus, avec un béret noir, portèrent avec brio cette appellation résolument optimiste, avec dans leurs rangs un tambour féminin et un groupe de cors de chasse. La jeune « Batterie-Fanfane de Réalmont », qui se manifestait pour la première fois, accompagnait les majorettes du « Réveil Albigeois » : jupettes blanches et corsages bleus. Précédé de son drapeau vert, comme leur aîné, l'« Avenir Saint-Sulpicien » interpréta des morceaux techniquement difficiles, avec un final brillamment enlevé. « L'Alerte Mazamétaine » lui succéda, précédé d'une agréable jeune cantinière mascotte. Les musiciens, tous excellents, méritèrent, peut-être, par leur cohésion, la palme de cet après-midi. La « Fanfare de Puy-laron » permit de revoir M. Carcassès et les majorettes « Les Chardons d'Albi » qui dressent une pyramide où elles juchèrent leur capitaine, vêtue en bouton d'or. Les « Majorettes de Roquecourbe » précédées d'un drapeau rouge échevelé, tout aussi défilant, évoluèrent ensuite sur des rythmes de la fanfare du « Réveil Albigeois », dans un mélange harmonieux de sons et

de blanc, sous l'œil vigilant de Mme Danto. Enfin, le « Réveil albigeois », avec son excellent soliste à la trompette et ses gracieuses majorettes, conclut cette très belle après-midi, où nous n'aurons garde d'oublier les charmantes majorettes castraises, qui avaient défilé avec leurs camarades, et obtenu leur succès habituel. Bref, une fête de la musique ; mais plus encore et tout autant une fête de la jeunesse tout court, dégagée près des platanes et des manèges un charme estival authentique, ressenti par tout le monde.

A 21 heures, et après quelques éclaircies dans le ciel, qui eurent la bonne idée de ne pas se transformer en orage, c'était, sous la halle réaménagée, le concert donné par l'harmonie fédérale, un ensemble de plus de deux cent cinquante musiciens, représentant une douzaine de sociétés du département, sous la baguette de M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet. Mais, n'ayons garde auparavant d'oublier le prologue confié à l'excellente « Alerta Mazamétaine » et à son chef M. Marcou, qui obtint plusieurs rappels et confirma tout le bien que ses auditeurs de l'après-midi avaient pensé d'elle. On devait apprendre, un peu plus tard, sa participation dans quelques jours au concours international d'Amers. Pour en revenir à la richesse de cette soirée, offerte par des musiciens qui ne s'étaient jamais réunis tous ensemble auparavant pour répéter, mais seulement par secteur géographique, et dont l'interprétation des cinq morceaux ne souffrit aucune critique par son expression fondue et enchaînée. Cela seul mérito déjà un énorme bravo.

C'est ainsi que, judicieusement et préalablement commentés par Pascale Concorde : « La Première Marche aux Flambeaux », de Meyerbeer ; « L'Italienne à Alger », de Rossini ; « La Symphonie inachevée » de Schubert ; « Aïda », la marche triomphale, de Verdi, et un morceau de jazz « Rhythm Parade », de Darling, bien mérités par les musiciens, ou Bernard Alquier et Claude Gout se firent remarquer par des solos de trompette ou de clarinette.

A l'entracte, le président René Bonnet avait, dans une allocution, remercié tous ceux qui avaient permis le succès de ce 18ème festival, dont notamment le Conseil général du Tarn tout entier, le président Raoul Barthès, la municipalité de Castres et le secrétaire du « Rallye Castrais » Guy Burreau. Il doit remettre, sous les bravos de l'assistance nombreuse, au docteur Gabarrou, maire, la médaille d'officier du Mérite Fédéral, et à MM. Guérin et Anafric, maires-adjoints, la médaille de Chevalier du même ordre, en remerciement pour leur concours. Enfin, le président Bonnet, qui avait regretté la mise en sommeil de la belle harmonie des « Enfants Castrais », avait tiré la leçon de cette belle journée, en saluant à travers toutes les harmonies présentes, les plus jeunes des musiciens, dont on avait pu, en effet, remarquer le nombre, et dont il devait dire, à juste titre, qu'ils étaient « notre grande espérance ».

Ainsi s'achevait, par un authentique moment de grâce, ce rassemblement annuel de tous ceux qui, contre vents et marées, s'attachent à servir l'art et la musique. Qu'ils en soient tous remerciés !

var

### ERRATUM

A la suite d'une erreur qui s'est glissée lors de la transmission du communiqué relatif au Congrès tenu à Salernes, le 15 mai dernier, il a été omis de citer la présence de M. Albert Ehrmann, président d'honneur de la Confédération Musicale de France et la création d'une nouvelle Musique à Cagnac qui prend le nom de « Musique du Rocher ».

journal de la  
confédération  
musicale  
de France

Directeur-Gérant :  
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)  
1er janvier  
au 31 décembre

LE NUMERO : 3 F  
FRANCE : un an : 15 F  
ETRANGER : un an : 30 F  
Compte Chèque Postal  
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE  
DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS 10e  
Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :  
Janvier, Février, Mars, Avril,  
Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre,  
Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie  
« La Vigie de Dieppe »  
24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +